

ESSAI DE RÉVISION

DE LA

FAMILLE DES HESPÉRIDES

Par MM. P. MABILLE et Eug. BOULLET

(Suite) (1).

II. SUBFAM. *Hesperinæ*. Section A. Wats.

Caractères de la Section.

Massue des antennes courbée en crochet ou en forme de faucille, à *pointe toujours très aiguë*. Palpes à troisième article ordinairement petit, court, jamais recourbé en arrière. Cellule des ailes supérieures toujours plus longue que les deux tiers de la côte. Discocellulaire ordinairement oblique. Nervure 5 des supérieures un peu plus près de 4 ou de 6, mais jamais très rapprochée de l'une ou de l'autre. Ailes inférieures ayant parfois une queue ou une dent au bout de la sous-médiane : la nervure 5 est rarement développée.

[Voir pour le tableau des genres le *Gener. Insect.* : *Hesperid.* I, page 15.]

I. GENRE *Pyrrhopygopsis* Godm et Salv.

Cellule des supérieures n'égalant par les deux tiers de la côte. Ailes antérieures à nervure 5 déprimée à la base et plus près de 4 que de 6. Aux ailes inférieures, nervures 2, 3 et 4 très rapprochées. Le ♂ est pourvu d'un pinceau de poils inséré dans le pli abdominal. Les palpes et le port sont ceux des *Phocides*.

(1) Nous faisons figurer sur la planche I deux espèces dont il a été question dans la 1^{re} partie de ce travail (v. *Ann. Sc. Nat.* (1908) p. 167 et suiv.) : *Pyrrhopyge Fassli* E. Boullet et *Nosphistia perplexus* P. Mab., ainsi que la nervulation si particulière de cette espèce très peu connue.

Ce genre est un des plus intéressants de toute la famille des Hespérides. Il ne saurait être éloigné du Genre *Pseudosarbia*, qui a les mêmes caractères mais s'en distingue par les ailes supérieures obtuses et les inférieures arrondies.

La place qui est assignée ici à ces deux genres soulèvera beaucoup de critiques ; mais, si l'on considère avec soin les espèces qui y sont comprises, on se voit en face d'un fait surprenant : l'aspect, la forme des ailes, le coloris, les palpes, les pattes et la touffe anale, tout cet ensemble paraît indiquer des Pyrrhopyginæ ou des Phocides, alors que la nervulation, au contraire, les reporte parmi les Pamphilinæ de la section B.

Nous n'avons pas cru devoir pousser la systématique aussi loin, et nous avons préféré voir ici deux genres aberrants et considérer plutôt l'ensemble de leurs caractères pour leur assigner cette place.

1. — BASE DES QUATRE AILES EN DESSUS TEINTÉE DE FAUVE
FERRUGINEUX.

P. Agaricon H. H. Druce

Ailes d'un noir profond à reflet pourpré en dessus. La base des quatre ailes est teintée de rouge ferrugineux avec les nervures noires. Cette teinte est plus étendue sur les ailes inférieures où elle dépasse la cellule. Frange blanche à l'angle anal et brune ensuite. Le dessous est d'un gris violet à reflet vert. La tête, les palpes, le corselet et l'abdomen sont couverts de poils ferrugineux. Les quatre derniers anneaux de l'abdomen sont rayés de noir : cuisses antérieures ferrugineuses, pattes noires.

2. — AILES INFÉRIEURES TACHÉES OU TEINTÉES DE BLANC A LEUR
BASE EN DESSOUS.

P. Orasus H. H. Druce

Dessus des ailes d'un noir bleu sombre. Frange des ailes inférieures blanche ; celle des supérieures blanche jusqu'à la nervure 4, puis noirâtre jusqu'à l'apex. Dessous des supérieures

olivâtre sur la région apicale et la côte qui est en outre rayée de blanc jusqu'à la cellule. Les inférieures de la même couleur jusqu'au pli abdominal : région abdominale noire à reflet pourpré ; base de l'aile inférieure occupée par une tache d'un blanc plus ou moins teinté de la couleur du fond, et fondue sur son bord extérieur. Attache de l'aile supérieure lisérée de rouge. Gorge noire, tête rouge avec une raie noire derrière les yeux. Anus rouge.

P. Crates n. sp.

Dessus des ailes d'un noir bleu brillant. Frange des supérieures blanche jusqu'à la nervure 6, puis brune. Région apicale et ailes inférieures en dessous d'un gris noir irisé de bleu sombre. Tache du dessous de l'aile inférieure d'un blanc pur, très nettement arrêtée sur les bords et dépassant la cellule. Gorge rouge. Attache de l'aile supérieure noire. Côte de la même aile rayée de blanc à sa base. Pattes noires et tibias postérieurs frangés de poils noirs. Tête et anus rouges.

P. Caminus H. H. Druce

Même taille et même coloris que *Crates*. Frange des ailes supérieures blanche et devenant grise de 5 à l'apex. En dessous la région apicale et la côte des premières ailes, ainsi que les ailes inférieures, sont d'un brun olivâtre à reflets roux. La côte est rayée de blanc jusqu'au bout de la cellule : le milieu de la région abdominale est noir. La tache blanche de la base du dessous de l'aile inférieure est plus nette que dans *Orasus*, mais ne dépasse pas la cellule. Tête et anus rouges. Tibias postérieurs à poils noirs.

P. Fulvicrus n. sp. (Pl. I, fig. 3)

Ailes en dessus d'un noir bleu brillant. Dessous des ailes d'un vert foncé avec la partie interne des supérieures et l'espace abdominal des inférieures d'un noir bleu. Tache blanche du dessous large, dépassant un peu la cellule. En dessus la tête est rouge avec une barre noire derrière les yeux. Collier du même rouge : la partie antérieure du thorax ainsi que les épaulettes

teintées de roux foncé à reflet verdâtre. En dessous, les cuisses antérieures sont d'un rouge terne : les cuisses postérieures et les tibias sont frangés de poils roux ; tout le dessous du corps et l'anus d'un rouge fauve terne.

P. Igniculus H. H. Druce

Aspect et couleur des précédents. Très voisin d'*Orasus* dont il diffère surtout par le dessous des ailes inférieures où la tache blanche basilaire a presque disparu : elle n'est plus représentée que par un point blanchâtre près de la nervure costale et quelques groupes d'écaïlles en dessous de la cellule.

CLÉ DES ESPÈCES DU GROUPE II

- | | |
|---|----------------------------|
| 1. Cuisses antérieures garnies de poils rouges..... | 2 |
| Cuisses antérieures garnies de poils noirs..... | 3 |
| 2. Hanches et cuisses postérieures à poils d'un rouge roux. Prothorax teinté de brun rouge et côte des ailes supérieures en dessous vert olivâtre..... | <i>P. Fulvicrus</i> n. sp. |
| Hanches et cuisses postérieures à poils noirs, côte des ailes supérieures en dessous rayée de blanc..... | <i>P. Caminus</i> Druce |
| 3. Tache blanche du dessous des ailes inférieures réduite à une moucheture blanche..... | <i>P. Igniculus</i> Druce |
| Tache blanche occupant toute la base de l'aile inférieure en dessous depuis 1 ^b jusqu'à la côte..... | 4 |
| 4. Tache blanche fondue sur les bords, dépassant à peine la cellule et légèrement lavée de la couleur du fond. Dessous des mêmes ailes d'un vert olive. | <i>P. Orasus</i> Druce |
| Tache blanche très nette, blanc pur, dépassant un peu la cellule. Dessous des ailes inférieures d'un noir bleu à reflet verdâtre..... | <i>P. Crates</i> n. sp. |

3. — DESSOUS DES AILES INFÉRIEURES SANS TACHE BLANCHE
A FOND OLIVATRE, VIOLET FONCÉ, NOIR OU VERT.

P. Socrates H. H. Druce

Ailes d'un noir foncé à reflet bleu sombre ; frange des ailes inférieures blanche, un peu jaunâtre, obscurcie à l'angle antérieur : celle des supérieures cendrée jusqu'à la nervure 4, puis brune. Ailes supérieures en dessous avec la région apicale, la côte et les inférieures jusqu'au pli abdominal d'un vert noirâtre : toutes les nervures noires. Espace abdominal d'un vert noirâtre avec le milieu noir. Anus et tête rouges, celle-ci avec

une raie noire derrière les yeux. Attache de l'aile supérieure lisérée de rouge. Gorge rouge, cuisses et pattes noires.

Aviola Mab., décrit sur un exemplaire incomplet, est un synonyme.

P. Lugubris H. H. Druce

Dessus des ailes uniformément noir : frange blanc pur devant brune à l'apex des deux ailes et à l'angle anal des secondes. Dessous d'un vert violet foncé avec toutes les nervures noires ; partie interne des ailes supérieures noire. Une touffe de poils brun-rouges à l'origine des ailes supérieures. Tête, palpes et pattes entièrement noirs, excepté les tibias postérieurs qui sont munis d'épais poils brun-rouges. Corps noir. Anneaux de l'abdomen avec une raie brun rouge sur les flanes et une touffe de la même couleur à l'anüs.

P. Romula H. H. Druce

Dessus des ailes noir avec les franges blanches. Le prothorax et l'anüs rouges ; la tête et les antennes noires. Dessous des ailes antérieures noir avec la moitié apicale et le bord costal gris olivâtre. Toutes les nervures noires.

Nous n'avons pu voir cette espèce, mais sa tête noire et son prothorax rouge doivent la faire facilement reconnaître.

P. Tenebricosa Hew.

Dessus des ailes d'un noir mat : les supérieures ont la base rayée de roux fauve sur la nervure costale et la sous-costale ainsi que dans la cellule jusque vers la moitié. Les franges sont blanches jusqu'à 7 aux premières ailes, puis brunes. En dessous : la région apicale, la côte des ailes supérieures et toutes les inférieures jusqu'au pli abdominal sont d'un brun verdâtre, tirant sur le brun jaunâtre avec les nervures fortes et noires ; la partie interne des ailes supérieures et le milieu de l'espace abdominal est noir : il y a une ombre foncée devant l'apex. Le corps est noir, mais les épaulettes et l'anüs sont fauve-rouge sombre. En dessous, l'origine des premières ailes est de la même couleur ainsi que les poils des tibias postérieurs et il y a

une touffe semblable à la base du premier article des palpes.

P. Quispica Plötz

Le dessous des ailes est noir à reflet bleu d'acier ou noirâtre.

Les franges des quatre ailes sont d'un jaune terne. Le dessous des ailes est d'un brun olivâtre tirant sur le jaunâtre : la partie interne des ailes supérieures et un large triangle entre 1^a et 1^b aux inférieures sont d'un noir foncé. Une raie rouge interrompue est placée sur l'insertion des ailes : les jambes postérieures sont rousses et la touffe anale est rouge pâle.

Il nous a paru nécessaire de réunir ici comme synonymes, *Xanthothrix* Mab. et *Reedi* Weeks. Les franges si particulières par leur couleur jaune semblent confirmer cette réunion quoique *Xanthothrix* présente des différences assez notables.

P. Composita Plötz

Dessus noir. Dessous des ailes supérieures noir avec une grande tache apicale vert clair et la côte jaune brillant. Ailes inférieures du même vert traversées par une bande oblique noire allant de la côte jusqu'au milieu de l'espace abdominal : celui-ci noir avec une raie verte sur le bord. Tête noire avec trois points blancs : les palpes ont deux taches blanches. Abdomen noir avec deux rangs de petites taches blanches en dessous. Anus d'un fauve roux.

P. Maravilha Fötterlé

Cette espèce, voisine de la précédente, en diffère par ses épaulettes rouges et la côte des ailes supérieures non rayée de jaune.

Il ne nous a pas été possible d'établir une clé pour les espèces du groupe 3 parce que nous n'avons pas vu en nature la plus grande partie des insectes qui le composent. Il n'est guère possible de présenter des caractères différentiels suffisamment précis d'après les descriptions parfois très sommaires des auteurs.

4. — AILES SUPÉRIEURES SOUVENT MARQUÉES DE TACHES TRANSPARENTES. LOBE ANAL TACHÉ OU BORDÉ DE ROUGE.

P. Cleanthes Latr.

Ailes supérieures noires avec deux taches vitrées blanches dans les intervalles 3 et 4. Ces taches sont parfois assez grandes et parfois très petites. Frange blanche enfumée à partir de la nervure 3. Ailes postérieures noires : lobe anal portant une tache d'un rouge terne ; frange concolore devant la tache et blanche au-dessus. Dessous des ailes supérieures noir avec une bande lilas partant de l'apex et s'écartant du bord pour le rejoindre à la nervure 2. Intervalle 2 avec une tache blanche alignée avec les deux taches transparentes, quelquefois transparente elle-même. Dessous des inférieures noir à reflet pourpré : une bandelette lilas est placée contre la frange. Tête rousse, palpes rouges et anus taché de rouge en dessous.

P. Cleanthes var. *Aspilota* nov. var.

Les ailes sont d'un noir à reflet bleu sombre sans aucune tache.

P. Apicalis H. S.

Taille et aspect de *Cleanthes*. Frange tout entière blanche aux ailes inférieures, même devant la tache rouge. Aux ailes supérieures il y a deux petits points bleus dans les bifurcations de 2 et 3. Palpes rouges, anus noir.

M. Godman (Note sur les Hespérides de Plötz) le croit synonyme de *Cleanthes*, mais la frange blanche à l'angle anal nous fait croire à une espèce distincte.

P. Telmeta Hew.

Ailes noires : un fort point apical vitré aux antérieures ; une tache carrée dans la cellule et trois en dessous formant dans leur ensemble une bande médiane : une tache allongée dans l'intervalle 4 ; toutes ces taches sont blanches et transparentes. Ailes inférieures semblables avec la frange rousse devant le lobe

qui n'a pas de tache rouge, et une bandelette bleu-lilas le long du bord externe.

P. Ochrope Plötz

Mêmes couleurs et dessins que *Telmela* : en diffère par l'absence de tout point apical, par la forme de la bande médiane composée de trois grandes taches égales et ne se dépassant pas l'une l'autre. La frange est blanche et celle des inférieures rougeâtre à l'angle anal ; il n'y a pas de bandelette bleue le long du bord externe. Tête rouge, anus noir.

Malgré l'autorité de M. Godman (*loc. cit.*) et quoique nous n'ayons pas vu cette espèce en nature, nous pensons que la tête rouge, la bande médiane large et régulière suffisent à la séparer facilement de *Telmela* Hew.

Comme pour le groupe 3 et pour les mêmes raisons, il ne nous a pas été possible d'établir une clé pour les espèces du groupe 4.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

GROUPE 1

1. *P. Agaricon* H. H. Druce, *Trans. Ent. Soc. Lond.*, p. 385 (1908).
Coll. H. H. Druce, Colombie.

GROUPE 2

2. *P. Orasus* H. H. Druce, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, pl. 18, fig. 9 (1875).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♂, Amazone sup. — Coll. Mabille : 2 ♂, Bolivie, Brésil.
3. *P. Caminus* H. H. Druce, *Trans. Ent. Soc. Lond.*, p. 385 (1908).
Coll. Mus. Paris : 4 ♂, Chiquitos (Brésil), d'Orbigny (1834). — Coll. H. H. Druce, Colombie. — Coll. Mabille : 1 ♂, Bolivie.
4. *P. Fulvius* Mab. et Boulet.
Coll. Mus. Paris : 1 ♂, provenance inconnue.
5. *P. Crates* Mab. et Boulet.
Coll. Mus. Paris : 2 ♂, Haut Amazone (R. P. Pozzi, 1878). — Coll. Mabille : 2 ♂, Bolivie.
6. *P. Igniculus* H. H. Druce, *Trans. Ent. Soc. Lond.*, p. 385 (1908).
Coll. H. H. Druce, Pérou.

GROUPE 3

7. *P. Socrates* Ménétr. *Cat. Mus. Petr. Léop.* p. 96, pl. 4, fig. 8 (1855) = *Aviola* Mab.
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 6 ♂, 2 ♀, Brésil méridional. — Coll. Mabille : 1 ♂, Brésil.

8. *P. Lugubris* H. H. Druce, *Trans. Ent. Soc. Lond.*, p. 384, pl. 21, fig. 12 (1908).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, Bolivie. — Coll. H. H. Druce,
Bolivie, Pérou.
9. *P. Romula* Druce, *Cist. Ent.* p. 363 (1870).
10. *P. Tenebricosa* Hew., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, p. 251 (1876).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♂, Pérou.
11. *P. Quispica* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.* p. 90 (1886) = *Xanthothrix* Mab. *Bull. Soc. Ent. Belg.*, p. 1 (1891) = *Reedii* Weeks, *Illust.* p. 104, pl. 17, fig. 2 (1905).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♂, Pérou.
12. *P. Camposa* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.* p. 90 (1886).
13. *P. Maravilha* Foetterlé, *Revist. Mus. Paul.* p. 637, pl. 18, fig. 1 (188 ?).

GROUPE 4

14. *P. Cleanthes* Latr. *Encycl. méthod.* p. 732 (1823).
Coll. Mus. Paris : 1 ♂, Colombie ; (Coll. Boulet) : 4 ♂, 1 ♀, Amazone.
Brésil, Paraguay. — Coll. Mabille ; 1 ♂, Brésil.
- 14 bis. var. *Aspilota*, Mab. et Boull.
Coll. Mabille : 1 ♂, Brésil.
15. *P. Apicalis* H. S. *Prod. Syst. Lépid.* p. 60 (1869).
16. *P. Teimela* Hew. *Trans. Ent. Soc. Lond.*, p. 485 (1876).
17. *P. Ochrope* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 323 (1882).

II. GENRE **Pseudosarbia** Berg

Pseudosarbia Berg, *Ann. Mus. Nat. Buen. Ayres*, p. 256 (1897).

Ailes supérieures non prolongées à l'apex qui est obtus. Ailes inférieures arrondies, sans lobe anal. Aux supérieures la nervure 5 est fortement déprimée à sa base et plus près de 4. Aux inférieures la nervure 2 est un peu au-dessus du milieu de l'intervalle, et la nervure 3 part de l'angle même. Tibias postérieurs à frange courte et à deux paires d'éperons grêles. Antennes courtes (la moitié de la côte) à massue forte, fusiforme et à pointe aiguë égalant la moitié de la partie renflée : chez le mâle, un long pinceau de poils caché dans le pli abdominal.

P. Phenicolata Berg

Ailes d'un noir mat traversées par une bande jaune, large, comptant d'abord quatre taches égales de l'apex à la nervure 3, puis trois autres plus avancées intérieurement et s'arrêtant sur la nervure 1. Cette bande passe ensuite sur les ailes inférieures, où elle est régulière, un peu plus large, et comptant six taches. Il y a encore une petite tache jaune dans la cellule

des premières ailes. Le dessous est semblable. Les franges sont courtes et jaunes. La tête, le collier, les épaulettes et l'anus sont rouges.

P. Elana Plötz.

Ailes noires : sur les antérieures une bande subapicale de quatre taches ; sur le milieu une autre bande de quatre taches plus larges, toutes blanches excepté la costale qui est jaune. Ailes inférieures avec une bande semblable allant en s'élargissant du bord antérieur au pli abdominal. Frange blanche aux ailes inférieures et gris cendré aux supérieures. Tête et corps noirs ; les derniers anneaux de l'abdomen blancs en dessous.

P. Metella Plötz (= *Mitella* in litt.)

Semblable au précédent, mais, aux ailes supérieures, la bande subapicale a six taches jaunes ; la médiane en a quatre. L'inférieure terminée en pointe, la costale jaune et les autres blanches. Sur les ailes inférieures une bande médiane large, denticulée extérieurement, plus large inférieurement et jaune. Frange des inférieures blanche. Celle des supérieures blanche à l'angle interne, puis gris noirâtre. Tête et corps roussâtres : les derniers anneaux de l'abdomen sont d'un roux clair.

Nous plaçons dans ce genre ces deux espèces remarquables que nous ne connaissons que par un dessin. Peut-être ne sont-elles pas congénères, car le lobe anal est développé quoique très court. Plötz les rapproche toutes les deux de *Synale Hystaspes* Cr.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *P. Phenicicola* Berg, *Ann. Mus. Nat. Buen. Ayres*, p. 256 (1897).
Coll. Mus. Paris, 3 ♂, 2 ♀, Argentine (J. Claine), Buenos-Ayres, Künckel d'Herculais (Coll. Boulet), ♂ Argentine. — Coll. Mab. ♂ ♀, Argentine.
2. *P. Elana* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 441 (1882).
3. *P. Metella* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 442, (= *Mitella*, 1882).

III. GENRE **Phocides** Hubn.

(= *Erycides* Hübn. = *Dysenius* Scudd.)

Les mâles ont un pli costal : la cellule des ailes antérieures

dépasse les deux tiers de la côte et la discocellulaire inférieure est arquée, très longue et tout à fait oblique. Ce dernier caractère ne se retrouve chez aucun autre genre de toute la famille.

1. — AILES SUPÉRIEURES A TROIS SÉRIES DE TACHES FAUVES
CONTIGUES OU EN BANDE.

P. Iphinous Latr.

Ailes noires, les supérieures offrant trois groupes de taches fauves : un groupe apical de quatre taches étroites, la supérieure très petite et l'inférieure pointue ; un deuxième groupe de deux petites taches placées entre les nervures 3 et 4 et 4 et 5 ; un troisième groupe avant le milieu, composé de trois très grandes taches, formant une bande courte aussi large en haut qu'en bas. Franges gris noirâtre. Inférieures avec une mince bandelette bleue subterminale allant de l'angle anal à la nervure 6, et une plus courte au-dessus, souvent réduite à un trait arqué le long du pli abdominal. Frange blanche coupée de noir. Le dessous des ailes est noir avec une bandelette bleue antémarginal aux ailes supérieures et deux bandes inégales et brisées aux inférieures. Le corps est noir.

L'un de nous a démontré (Bull. Soc. Ent. France, p. 334, 1909) que c'était bien l'espèce de Latreille et que celle qui porte à tort le nom d'*Iphinous* dans toutes les collections que nous avons vues est une espèce d'un tout autre genre, le *Micromiades Ocyalus* Hübn.

P. Oreas Stgr.

Ailes noires : les antérieures avec trois bandes fauves : la bande apicale a quatre taches dont les deux inférieures très grandes ; la suivante est coupée en deux par la nervure 4, et la dernière beaucoup plus longue a trois taches. La base de l'aile est rayée de fauve : les ailes postérieures ont trois rayons fauves et une petite tache indiquant la bande médiane ; une subterminale à taches allongées dont les supérieures sont plus grandes. Dessous noir à trois bandes fauves et un rayon sur le

bord abdominal : la bande médiane s'arrête sur 2 à égale distance de la basilaire et de la subterminale qui est continue. Palpes fauves bordés de noir. Tête noirâtre à points bleus.

P. Oreades Hew.

Même dessin que chez le précédent. Bande apicale de quatre taches et les autres bandes plus larges. Les ailes postérieures à trois rayons fauves. Une subterminale blanc bleuâtre teintée de vert. Dessous des ailes postérieures noir à trois bandes blanc bleuâtre.

P. Debora Stgr. *in litt.*

Il ressemble à *Oreades*, mais en dessus les trois groupes de taches des ailes supérieures sont jaune pâle et non fauve rouge. En dessous les ailes inférieures ont trois bandelettes fauve pâle placées comme dans *Oreades* et l'espace abdominal a un rayon ocracé sur le bord, au lieu d'être bleu comme dans l'espèce précédente. La frange des ailes inférieures est beaucoup plus large et plus distinctement entrecoupée.

P. Pialia Hew.

Mêmes dessins que les précédents : le groupe apical a cinq taches dont les trois supérieures très petites et rangées contre la côte : la couleur des bandes est fauve rouge et la médiane a une quatrième tache très petite sur la côte. La base de l'aile est marquée de rayons bleus comme chez *Pygmalion*. Les ailes postérieures ont trois rayons assez allongés, une médiane courte et une subterminale maculaire assez large, tous bleus. Le dessous est noir à trois bandes grêles bleu verdâtre métallique, la médiane joignant sur la nervure 2 la subterminale. Palpes gris blanchâtre : tête noire à points bleus. Frange des ailes inférieures entrecoupée de noir et de blanc. La femelle a les taches des ailes supérieures beaucoup plus larges.

P. Charonotis Hew.

Ailes noires avec trois groupes de taches fauve pâle :

l'apical a quatre taches. Base de l'aile avec des rayons bleus et une série antémarginal de taches de la même couleur. Ailes inférieures avec deux rayons fauves sur le milieu et un bleu sur 1^b; une courte tache fauve allongée en pointe remplaçant la bande médiane; enfin une subterminale très large supérieurement à taches fauves bien séparées. Frange coupée de blanc. Dessous noir mat: aux ailes supérieures la bande subterminale bleue est remplacée par trois taches assez grandes, jaunes comme les autres. Ailes inférieures avec deux bandes sur le milieu, un rayon le long de 1 et une subterminale fauves. Corps et abdomen rayés de noir; fauve sur les flancs. Tête noire avec des points bleus sur le vertex et une raie de même couleur derrière les yeux.

P. Maximus Mab.

Espèce de très grande taille: 68 millimètres. Ailes noires, les supérieures offrant trois groupes de taches fauve pâle, placés comme chez les précédents: le groupe apical a quatre taches rapprochées; le suivant a deux taches presque carrées et le troisième sur le milieu a quatre taches dont la costale en forme de trait, la cellulaire moyenne et les deux autres très grandes, l'inférieure plus longue allant tout près de l'angle interne d'où part une fine raie bleue qui remonte jusqu'aux taches apicales. Les inférieures ont trois rayons bleus partant de la base, les deux supérieurs obliques, le troisième parallèle à 1^b et des poils bleus sur le pli abdominal; au-dessus des rayons, une courte raie arquée remplaçant la bande médiane et une rangée de taches bleues antéterminales. La frange des ailes supérieures est noire, celle des inférieures fortement entrecoupée de blanc. Le dessous est noir; les antérieures ont la moitié inférieure de la base rousse, et les inférieures offrent trois raies bleues inégales et une rangée antéterminale de taches bleues, la plupart triangulaires. Le corps est noir, la tête rayée de bleu, le corselet hérissé de poils bleus et l'abdomen annelé de la même couleur.

P. Yokhara Butl.

Ailes noires: les supérieures avec trois groupes de taches

fauve roux, l'apical de quatre taches dont les deux supérieures punctiformes et l'inférieure terminée par un petit lobe souvent séparé d'elle ; le médian comprend trois taches dont l'inférieure triangulaire pas plus large que les deux autres. Ailes postérieures à trois bandes fauves figurant un triangle coupé de deux raies noires qui se réunissent entre 2 et 3 ; en plus un rayon fauve sur 1^b. Dessous semblable. Corps noir ; flans de l'abdomen rayés de fauve ; thorax à quatre raies fauves.

2. — AILES SUPÉRIEURES PORTANT TROIS GROUPES DE TACHES BLANCHES VITRÉES, DONT LE MÉDIAN EN FORME DE TACHE TRIFIDE, ET AYANT EN OUTRE UN TRAIT VITRÉ SUR LA CÔTE. AILES INFÉRIEURES AYANT AU MOINS UNE SUBTERMINALE BLEUE, MACULAIRE OU NON.

A. — Groupe apical de cinq taches dont les trois supérieures punctiformes.

P. Pygmalion Cr.

Ailes noires ; les supérieures ornées de trois groupes de taches blanches et vitrées, l'apical de cinq taches dont les supérieures punctiformes et alignées contre la côte : la médiane trifide, variant de largeur suivant les individus. Base des ailes portant cinq rayons bleus longitudinaux dont les deux inférieurs plus longs allant jusqu'à la tache vitrée médiane. Ailes postérieures à trois rayons blanc bleuâtre : la bande médiane courte rencontrant la subterminale sur la nervure 2, mais toujours plus large que celle-ci. Frange entrecoupée. Dessous des postérieures noir avec trois bandes bleu brillant sur le milieu et un rayon bleu sur le bord abdominal : la bande basilaire est presque droite et va finir sur 1^b ; la médiane est courte et finit dans l'angle de 3 et 4 sans toucher en aucun point la subterminale qui est courbe et va finir aussi sur 1^b, au-dessus de l'angle, enveloppant ainsi les deux premières. Le mâle et la femelle sont semblables, et nous regardons cette forme comme le type même. Chez une deuxième forme les bandes sont différemment placées : elle doit être rapportée à *Valgus* et sera décrite plus loin.

P. Belus Godm. et Salv.

Semblable à *Pygmalion*, souvent plus petit : en diffère par les taches vitrées toutes très grandes, presque le double de celles des espèces voisines. Tous les rayons bleus sont continus et brillants : aux ailes inférieures, la subterminale est droite, mieux marquée, et ne touche pas la médiane : celle-ci est courte et droite. Dessous des postérieures noir avec la basilaire droite, très égale ; la médiane étroite, finissant sur 3 par un petit point et ne touchant pas la subterminale qui est peu arquée, légèrement brisée au milieu et très régulière. Tout le reste comme dans *Pygmalion*.

P. Valgus Mab.

Ressemble aux précédents : en diffère par les rayons bleus prolongés presque jusqu'à la tache vitrée médiane, l'espace noir entre cette tache et les rayons étant très réduit et nul inférieurement. Aux ailes inférieures la médiane est très arquée, se réunit à la subterminale sur 3 et se continue par la partie inférieure de celle-ci jusqu'au-dessus de l'angle anal : la partie supérieure de la subterminale figure ainsi une bandelette courte s'arrêtant sur 3. En dessous ce dessin est reproduit ; en outre la basilaire est plus large que dans les autres espèces, et la médiane, tout à fait continue, se trouve au milieu de l'aile. Cette disposition remarquable se trouve dans d'autres exemplaires voisins de cette forme (2 ♀ de l'Équateur) ; nous les joignons à *Valgus* avec un peu de doute parce qu'en dessous les rayons ne sont pas prolongés et portent en leur milieu une ombre foncée qui les fait paraître interrompus.

P. Thermus Mab.

Bande apicale de cinq taches comme dans tous les précédents, les trois supérieures petites et alignées contre la côte. Rayons bleus de la base de l'aile nuls ; un seul, l'inférieur, formé de deux pièces, la première allant de la base jusqu'au milieu du bord interne et la deuxième se prolongeant jusqu'à l'angle interne où elle se réunit à la subterminale qui est grêle et va se perdre vers les taches apicales. Ailes postérieures à trois

rayons blanc bleuâtre ; la bande médiane grêle, empruntant sur 3 la subterminale et se continuant jusqu'à l'angle anal : partie supérieure de la subterminale courte et arrêtée sur 3. Dessous des ailes postérieures noir à trois bandes bleues, très grêles ; la médiane, comme au-dessus, continuée jusqu'à l'angle par la partie inférieure de la subterminale qu'elle a empruntée.

B. — Groupe apical de quatre taches dont les deux supérieures punctiformes.

P. Distans H. S.

Même dessin que chez *Pygmalion*, un peu moins grand. Aux ailes supérieures la bande ou groupe apical n'a que quatre taches, la médiane peut être large ou étroite suivant les exemplaires. Sur la base de l'aile il y a cinq rayons bleus nettement interrompus au milieu par un espace noir comme le fond, en forme de bande. Ailes postérieures à trois rayons blanc bleuâtre : la médiane, figurée par une tache bleue plus ou moins longue suivant les individus, est droite et très éloignée de la subterminale : celle-ci est grêle, continue. Le dessous des ailes postérieures est noir ; la médiane est arquée et s'arrête sur 4 ; la subterminale irrégulière est plus large dans sa partie inférieure.

P. Tenuistriga Stgr.

Même dessin que chez le précédent, mais plus grand. Les deux taches discales séparées par la nervure 4, très étroites, formant une bandelette filiforme. Base de l'aile noire avec les rayons bleus presque absorbés par le noir du fond ; les deux rayons inférieurs seuls bien développés quoique obscurcis au milieu. Ailes postérieures à rayons blanc bleuâtre ; médiane assez large, plus oblique que chez *Distans*, s'arrêtant sur 3 : subterminale plus ou moins large, brisée sur 4. Dessous des ailes postérieures noir avec la médiane droite, courant obliquement et très rapprochée de la subterminale par une petite tache allongée dans l'angle formée par 3 et 4.

P. Perillus Mab.

Aussi grand que *tenuistriga* et plus robuste. Sur la base les trois rayons supérieurs sont très courts et le dernier est coupé au milieu. Ailes postérieures à trois rayons blanc bleuâtre ; médiane large, triangulaire, arrêtée sur 3 et ne touchant pas la subterminale ; celle-ci assez forte, maculaire, presque droite. Dessous des inférieures comme dans *tenuistriga*, mais les bandes sont un peu plus larges et la subterminale est moins interrompue.

P. Urania Doubl.

Toutes les taches vitrées cerclées de noir : bande apicale de cinq taches, les trois supérieures en ligne droite contre la côte et les deux inférieures en ligne oblique, ce qui produit un triangle aigu. Tous les intervalles des nervures glacés de vert disposé en rayons et en taches. Ailes postérieures noires ; médiane et subterminale maculaires à taches punctiformes ; dessous des postérieures noir, avec la médiane de cinq taches joignant la subterminale à la nervure 3. Franges blanches aux ailes supérieures, entrecoupées aux ailes postérieures. Corps noir en dessous, tout couvert de poils vert sombre en dessus.

P. Vida Butl.

Diffère d'*Urania* par l'absence complète de teinte verte sur les ailes supérieures dont la moitié antérieure est d'un noir uniforme.

P. Pyres Godm. et Salv.

Ressemble à *Urania*, mais les ailes sont teintées et glacées de vert bien plus brillant. La bande subterminale des ailes inférieures est formée de taches bien plus rapprochées et elle est plus uniforme.

P. Texana Scudd.

Diffère d'*Urania* par l'absence complète de teinte verte sur les ailes supérieures ; cette même couleur est remplacée sur les ailes inférieures par du jaune brun très pâle. Nous n'avons pas

vu cette espèce : sa trop courte description paraît s'appliquer à *Lincea* Hew.

3. — AILES NOIRES SANS TACHES VITRÉES NI TACHES ROUGES.

P. Batabano Luc.

Ailes noires sans aucune tache ; les antérieures glacées de bleu sombre, les postérieures ornées d'une subterminale peu marquée, bien visible à la partie postérieure et s'évanouissant au-dessus de la cellule : elle est de couleur bleue ou bleu verdâtre. Le dessous est semblable. La tête est marquée de quelques points bleus.

P. Tophana Plötz.

Ailes noires glacées de vert sombre. Frange des postérieures teintée d'orangé depuis l'angle anal jusqu'à la nervure 2. Dessous semblable. Les palpes sont noirs avec une raie blanche interrompue sur la face externe.

4. — AILES NOIRES A TACHE COSTALE ROUGE
AUX AILES SUPÉRIEURES.

P. Palæmon Cr.

Ailes noires avec la base et la côte rayées de bleu sombre ; une tache rouge sang au milieu de la côte, divisée par la nervure, la partie inférieure un peu plus large. Cette seconde partie est coupée par le pli de la cellule, ce qui fait paraître la tache tripartite ; elle s'arrête sur le bord inférieur de la cellule. Frange blanche très étroite ; aux ailes postérieures la frange est plus large, elle est blanche, excepté à l'angle anal où elle devient rouge orangé. La couleur de la frange passe sur le bord de l'aile et y forme une bandelette deux fois plus large que cette frange. Palpes rouges, tête rouge tachée de noir entre les antennes. Corps noir.

P. Palæmon, var. *Unimacula*, nov. sp.

Une seule tache rouge dans la cellule, la costale manquant. Tout le reste pareil au type.

P. Cruentus Scudd.

Très voisin de *Palæmon* dont il ne diffère que par la tache rouge costale qui est de largeur double et touche par son bord extérieur l'angle de la nervure 3.

P. Scython Godm. et Salv.

Voisin de *Palæmon*, dont il diffère par l'absence de tache rouge sur le milieu de la côte des ailes supérieures. Les palpes sont noirs et non rouges ; les ailes sont sur les deux faces d'un noir verdâtre. La frange du bord externe aux ailes inférieures est blanche, teintée de roux à l'angle anal.

Nous n'avons pas vu en nature cette espèce dont la description s'applique bien à *Tophana*.

P. Lilea Reak.

Mêmes couleur et dessin que *Palæmon*. Ailes supérieures plus brillantes : tache costale très étroite. Frange des ailes postérieures blanche : palpes rouge orangé. Tête noire à points bleus et lisérée de rouge. Dessous semblable.

P. Spurius Mab.

Semblable au précédent. Frange des ailes postérieures blanche, excepté à l'angle anal où elle est orangé-jaune jusqu'à un peu au-dessus de 1^b. Le bord même de l'aile est suivi par une bandelette blanche beaucoup plus large en dessous qu'en dessus et qui se continue très étroite entre la frange orange et le limbe. La tête est comme chez *Lilea* et le corps est noir.

P. Sanguinea Scudd.

Même dessin et même couleur que le précédent ; tache rouge de la côte petite et divisée par les nervures. Frange blanche avec une mince bandelette sinuée intérieurement. Tête noire avec des points bleus et lisérée de rouge. Palpes orange.

Cette espèce, que nous n'avons pu voir, nous semble, d'après la description, un simple synonyme d'*Albicilla*.

5. — AILES ROUX PALE A GRANDES TACHES VITRÉES
SUR LES ANTÉRIEURES.

P. Lincea Hew.

Ailes d'un roux clair et un peu brun ; les supérieures offrent trois groupes de taches vitrées, tout à fait hyalines. A l'apex il y a cinq taches dont les trois antérieures un peu jaunes et alignées le long de la côte : les deux discales forment une grande tache qui touche presque la plus inférieure du groupe apical. La base de l'aile supérieure est rayée de jaune. Les inférieures ont une large subterminale jaune terne peu accusée : on voit sur le disque plusieurs traits qui sont les vestiges de la médiane et des rayons qu'on trouve dans les espèces à bandes bleues. Dessous des ailes inférieures brun noirâtre à trois bandes jaunes assez larges. Palpes blanches.

Cette espèce a tous les caractères si particuliers du genre *Phocides* et ne saurait être reportée ailleurs.

6. — LES ESPÈCES SUIVANTES, QUE NOUS N'AVONS PLUS SOUS LES YEUX, OU QUI ONT ÉTÉ RÉCEMMENT PUBLIÉES, NOUS ONT PARU TROP INCERTAINES POUR ÊTRE PLACÉES PARMIS LES PRÉCÉDENTES.

P. Thrasea Hew.

En dessus les ailes sont noires et glacées de bleu d'acier sur le disque : aux supérieures l'apex est teinté de rougeâtre ; de là à la nervure 3 la frange est brune, puis blanche, ainsi que celle des inférieures. Le dessous des supérieures est noir, glacé de bleu noir ; la côte est teintée de rougeâtre à la base. L'espace terminal est lilas clair depuis l'angle jusqu'à la nervure 3. Les ailes inférieures sont de la même couleur et ont l'angle antérieur et le bord étroitement teintés de lilas. Le corps est d'un brun noir ; les palpes et la tête d'un rouge sombre ; le collier et les épaulettes d'un rouge plus obscur ; l'anus est rouge (Mabille, *Le Naturaliste*, p. 77, 1888). Cette description a été faite sur un exemplaire de la Collection Staudinger sous le nom de *Mazares*. Il nous semble aujourd'hui un synonyme de *Thrasea*.

P. Charon Feld.

Cette espèce nous est tout à fait inconnue.

P. Nakawara Weeks (*Psyche*, 13).

Nous n'avons pu nous procurer encore la description de cette espèce récemment publiée.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

Phocides, Hübn. *Verz. Bek. Schmett.*, p. 110 (1816) (= *Erycides*, Hübn. = *Dyzenius* Seudd. = *Hesperia*. auct.)

GROUPE 1.

1. *P. Iphinous* Latr., *nec. alior. omn. Encycl. méthod.* p. 736, 1823; *Mab. Bull. Soc. Ent. Fr.*, p. 334 (1909).
Coll. Mus. Leyde : 1 ♂, Brésil.
2. *P. Oreas* Stgr. ?
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 5 ♂, Bolivie, Pérou.
3. *D. Oreades* Hew. *Exot. Butt.* V., f. 32-35 (= *Oreides*, Hew. *Text.*, p. 42) (1875).
4. *P. Debora* Stgr. ?
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♀, Bolivie.
5. *P. Pitalia* Hew., *Exot. Butt.*, pl. 2, fig. 12 (1857).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 3 ♂, 1 ♀, Brésil.
6. *P. Charonotis* Hew. *Exot. Butt.*, pl. 2, fig. 33-34 (1870).
7. *P. Maximus* Mab., *Le Natur.*, p. 77 (1888).
8. *P. Yokhara* Butl., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, p. 500 (1870).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 3 ♂, 1 ♀, Équateur, Colombie. — Coll. Mab. : 4. ex. de Bolivie.

GROUPE 2. Section A.

9. *P. Pygmalion* Cr., *Pap. Exot.*, pl. 245, f. A. B. (1782). = *Gnetus* Latr. (*nec. Fab.*) *Enc. Méth.*, p. 736 (1823).
Coll. Mus. Paris 1 ♂ Amér. mérid. ; (Coll. Boulet) : 4 ♂, 3 ♀, Honduras, Colombie, Pérou. — Coll. Mab. : ♂ ♀, Brésil.
10. *P. Belus* Godm et Salv., *Biol. Cent. Am.*, pl. 76, fig. 17-18 (1893).
Coll. Museum, Paris : 2 ♂, 1 ♀, Nicaragua, Mexique ; (Coll. Boulet) : 4 ♂, Brésil, Bolivie, Colombie. — Coll. Mab. : 1 ♂, Panama.
11. *P. Valgus* Mab. : *C. R. Soc. Belg.*, p. 52 (1888).
Coll. Mab. : 3 ♂, Brésil.
12. *P. Thermus* Mab., *C. R. Soc. Belg.*, p. 41 (1883).
Coll. Mab. : 1 ♂, Brésil.

GROUPE 2. Section B.

13. *P. Distans* H. S., *Prod. Syst. Lép.*, p. 60 (1869).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 3 ♂, 2 ♀, Honduras, Colombie. — Coll. Mab. ♂ ♀, Venezuela.
14. *P. Tenuistriga* Stgr. ? (*in litt.*)

- Col. Mus., Paris : ♂ ♀ Colombie ; (Coll. Boulet) : 8 ♂, Pérou, Colombie.
— Coll. Mab. : ♂ ♀, Brésil.
15. *P. Perillus* Mab., *Le Natural*, p. 77 (1888).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 4 ♂, Colombie. — Coll. Mab. : 1 ♂, Colombie.
16. *P. Urania* Doubl. et Hew., *Gén. Diurn. Lep.*, pl. 79, fig. 1 (1852).
Coll. Mus. Paris : 2 ♂, Mexique : (Coll. Boulet), 2 ♂, 1 ♀. Mexique. —
Coll. Mab. : 4 ♂ et ♀, Amér. Centr.
17. *P. Vida* Bufl., *Cist. Ent.*, p. 86 (1874).
18. *P. Pyres* Godm. et Salv., *Proc. Zool. Soc. Lond.*, p. 154 (1893).
19. *P. Texana* Scudd., *Rép. Peab. Acad., Sc.* p. 68 (1892).

GROUPE 3.

20. *P. Batabano* Luc., in *Sagra. Hist. Cuba.*, p. 674 (1856). = *Mancinus* H. S. *Corr. Blat.*, p. 143 (1862).
Coll. Mus. Paris : ♂ ♀, Cuba : (Coll. Boulet) : 4 ♂, 3 ♀, Floride, Cuba. —
Coll. Mab. : 2 ♂, Cuba.
21. *P. Tophana* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 406 (1879).
Coll. Mus. Paris : 1 ♂, Uruguay ; (Coll. Boulet) : 7 ♂, Pérou, Brésil, Paraguay. — Coll. Mab. : 5 ♂, Brésil, Paraguay.

GROUPE 4.

22. *P. Palæmon* Cr., *Pap. Ex.*, pl. 131, fig. F. (1779). = *Polybius*, Fabr. *Ent. Système*, p. 337 (1793). — *Cruentus*, Hbn. *Verz.* 403 (1816).
Coll. Mus. Paris : 1 ♀, Brésil ; (Coll. Boulet) : 1 ♂ 3 ♀, Honduras, Brésil, Argentine. — Coll. Mab. : 4 ex. ♂ et ♀, Brésil.
- 22 bis. var. *Unimacula* Mab. et Boull.
Coll. Mus. Paris : 1 ♂, Argentine. — Coll. Mus. Leyde : 1 ♂, Brésil.
23. *P. Cruentus* Scudd. (*nec* Hbn). *Rep. Peab. Acad. Sc.*, p. 67 (1872).
24. *P. Scython* Godm et Salv., *Proc. Zool. Soc. Lond.*, p. 154 (1893).
25. *P. Lilea* Reakirt, *Proc. Acad. Nat. Sc. Philad.*, p. 339 (1866). = *Albicilla* H. S. *Prod. Syst. Lép.*, p. 61 (1869) = *Socius* Bufl et Druce, *Cist. Ent.*, p. 142 (1872). = *Denuba* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 361 (1879). = *Decolor* Mab., *Bull. Soc. Ent., Fr.*, p. 46 (1880).
Coll. Mus. Paris : 5 ♂, Nicaragua, Mexique, Guatemala ; (Coll. Boulet) : ♂ ♀, Brésil. — Coll. Mab. : 4 ♂ et ♀, Brésil, Colombie.
26. *P. Spurius* Mab., *C. R. Soc. Ent. Belg.*, p. 61 (1883).
Coll. Mus. Paris : 1 ♂, Guyane Franç. ; (Coll. Boulet) : 1 ♂, 1 ♀, Brésil. —
Coll. Mab. : 2 ♂, Brésil.
27. *P. Sanguinea* Scudd., *Rep. Peabod. Acad., Sc.* p. 68 (1871).

GROUPE 5.

28. *P. Lincea* H. S. *Prod. Syst. Lep.* III, p. 60 (1869). = *Grandimacula*, Mab. *Bull. Soc. Ent. France* : p. 88 (1876).
Coll. Mus. Paris : 1 ♂, Guyane Franç. — Coll. Mab. : 1 ♂, Brésil.

GROUPE 6.

29. *P. Thrasea* Hew. *Trans. Ent. Soc.*, p. 485 (1866). = *Mazares* Mab. *Le Natural*, p. 77, 1888.
30. *P. Charon* Feld., *Wien. Ent. Mon.* III, p. 405 (1859).
31. *P. Nakawara* Weeks, *Psyche*, 13.

IV. — Genre *Tarsoctenus* Wats.

Tarsoctenus Wats. Class. Hesp. p. 19 (1893).

Massue grêle à pointe fine : troisième article des palpes exserte. Un pli costal chez le mâle : ailes inférieures lobées à l'angle anal : nervure 5 obsolète. Tibias postérieurs à tarses courts (excepté *Gaudialis*) : à la face interne du tarse il y a un rang de poils courts et raides, jaunes, qui enveloppent la paire d'éperons, dont l'interne est très long. Tarses à une seule paire d'éperons.

A. — UNE SEULE BANDE HYALINE, TRIFIDE, SUR LES AILES ANTÉRIEURES.

T. Plutia Hew.

Ailes noires ; les supérieures avec une seule tache transparente, trifide, au milieu du disque : au-dessous de cette tache, entre elle et le bord, il y a deux taches bleues ; deux taches allongées d'un fauve rouge sur la base. Ailes inférieures avec deux taches fauve rouge plus larges à la base et une bande antémarginale bleue, large, allant jusqu'à la nervure, et de l'autre côté remontant le long du pli abdominal jusqu'à la tache fauve rouge. Le corselet, le collier et le premier anneau de l'abdomen couverts de poils roux fauve ; l'abdomen et les anneaux rayés de bleu pâle ; la tête est noire, marquée de points bleus.

T. Bivittatus nov. sp.

Ailes noires, les antérieures avec une tache centrale hyaline et trifide et une petite moucheture bleue entre elle et le bord interne. Les ailes inférieures offrent deux bandes bleu de ciel peu larges : la subterminale va de 1^b à la nervure 7 et l'intérieure remonte en suivant 1^b jusqu'à la cellule. En dessous, les ailes supérieures ont une tache bleue près du bord interne au-dessous de la tache trifide. Les inférieures sont noires avec les deux bandes bleues plus larges qu'en dessus, l'intérieure devenant la plus longue et allant jusqu'à 7 ; la subterminale s'arrête

sur 6. Les franges des ailes inférieures sont entrecoupées de gris. Les palpes sont d'un blanc cendré. Tout le corps est noir et il n'y a aucune trace de fauve rouge ni sur la base des ailes, ni sur le thorax.

T. Rufibasis sp. nov. (Pl. I, fig. 1)

Ailes noires avec une tache hyaline, médiane et trifide, finissant en pointe. La base des quatre ailes est hérissée de poils courts, roux de cuir, peu abondants. Les inférieures ont une frange blanche entrecoupée. En outre il y a deux bandes bleues étroites, la subterminale presque parallèle au bord, l'intérieure remontant jusqu'aux taches rousses dont l'extrémité devient bleue : les taches des deux bandes sont séparées par les nervures noires. Le dessous des ailes est noir : la bande bleue intérieure des secondes ailes est divisée en deux : les palpes sont blanches lisérées de noir, et l'abdomen est annelé de bleu pâle.

B. — DEUX GROUPES DE TACHES HYALINES SUR LES AILES SUPÉRIEURES.

T. Herrichii Plötz.

Ailes noires : sur les premières un groupe apical de quatre petites taches ; une grande tache trifide au milieu du disque. Base des quatre ailes teintée de roux sombre et, sur les inférieures, s'avancent trois rayons bleus qui vont jusqu'à l'angle où ils rejoignent une subterminale large s'arrêtant sur la nervure 6. En dessous la tache trifide des ailes supérieures est continuée jusque sur la côte par une tache large d'un blanc bleuâtre. Aux inférieures, la bande bleue interne commence sur 8 et descend jusqu'au pli abdominal. Le corselet est couvert de poils roux sombre et l'abdomen annelé de bleu pâle. La frange est blanche, coupée par les nervures noires.

Nous n'avons pas vu cette espèce : elle est très voisine de *Rufibasis* et nous l'aurions crue identique si cette dernière n'était privée de points apicaux.

C. — TROIS GROUPES DE TACHES HYALINES SUR LES AILES SUPÉRIEURES.

T. Precia Hew.

Ailes antérieures à trois groupes de taches transparentes, l'apical composé de quatre petits points, le discal d'une seule tache carrée. Base de l'aile à quatre rayons courts d'un fauve jaune et un cinquième plus long sur la côte blanchâtre. Ailes inférieures avec une bande médiane jaune et une subterminale assez large, bleue. Frange entrecoupée de blanc, corps noir, tête à points jaunes et thorax hérissé de poils jaunes. Abdomen zoné de blanc jaunâtre.

T. Papius Hew.

Ailes antérieures à trois groupes de taches transparentes, l'apical de quatre points, le discal de deux taches séparées, le médian de trois taches et une intérieure située au-dessous des précédentes et accompagnée sur le bord même d'une longue tache bleue. Base des ailes à deux courtes bandes bleues. Ailes postérieures à trois rayons bleus, une médiane courte et une subterminale dont la tache supérieure est séparée et rapprochée de la médiane. Dessous des antérieures semblable avec la partie interne blanchâtre. Dessous des postérieures avec une bande bleue sur la base, le plus souvent réduite à un rayon qui est bien développé sur le bord abdominal; une bande sur le milieu qui finit en pointe sur 1^b et une subterminale large, interrompue supérieurement entre 4 et 6. Femelle semblable.

T. Perissographus Mab.

Voisin du précédent dont il diffère surtout par les caractères suivants. Le groupe apical forme une ligne courbe de cinq petites taches en carré long; la base de l'aile supérieure n'a qu'une bande bleue et l'attache de l'aile est garnie de poils bleus. Les inférieures ont les taches de la subterminale plus étroites et celle-ci forme un angle plus sensible vers le bord externe. La frange est distinctement entrecoupée de blanc et non pas noire. Le dessous des inférieures présente une subterminale régulière

peu interrompue entre 4 et 6. Il y a une tache bleue isolée sur la discocellulaire. Le corps est noir, hérissé de poils courts blanc bleuâtre. Les flancs sont de la même couleur, et les palpes sont blancs, lisérés de noir.

D. — BASE DES AILES ROUGE OU ORANGE.

T. Corytas Cram.

Ailes noires à trois groupes de taches blanc transparent, l'apical de trois points, le discal de deux taches séparées et le médian de trois taches rapprochées avec un trait semblable au-dessous. Base de l'aile rouge. Inférieures noires à base couverte de poils rouges ; frange blanche. Dessous des quatre ailes uniformément noir.

T. Gaudialis Hew.

Ailes d'un noir profond, taches transparentes disposées comme dans *Corytas* ; le groupe apical a quatre taches. La base de l'aile est d'un fauve orangé. Les ailes postérieures ont toute la base, jusqu'au delà de la cellule, du même fauve orangé. Frange blanche entrecoupée. Dessous des quatre ailes d'un noir profond uniforme.

E. — AILES NOIRES SANS TACHES HYALINES.

T. Erebus Plötz.

Noir ; ailes antérieures portant en dessous, sur le milieu, une tache cendrée en forme de bande. Stature épaisse : frange blanche. Collier et prothorax brun rouge et rayons de la même couleur sur la base des ailes antérieures, en dessus.

T. Imbreus Plötz.

Ailes supérieures noires ayant, au milieu de la cellule, une tache d'un bleu sombre.

Nous ne connaissons ces deux dernières espèces que par la description. Elle est insuffisante pour l'une comme pour l'autre

espèce et ne permet pas même d'affirmer le genre d'une manière certaine.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *T. Plutia* Hew., *Exot. Butt. II. Pyrrh.*, pl. 2, fig. 7 (1857).
2. *T. Bivittatus* Mab et Boull.
Coll. Mus. Leyde : 1 ♂. — Coll. Mab. : 1 ♂, Amazone.
3. *T. Rufibasis* Mab. et Boull.
Coll. Mus. Paris (Coll. Bouillet) : 2 ♂, Guyane Franç.
4. *T. Herrichii* H. S., *Prod. Syst. Lep.*, p. 60 (1869).
5. *T. Præcia* Hew. *Exot. Butt. II Pyrrh.*, pl. 1, fig. 6 (1857).
6. *T. Papias* Hew. *Exot. Butt. II Pyrrh.* pl 1, fig. 4 (1857).
Coll. Mus. Paris (Coll. Bouillet) : 2 ♂, Pérou. — Coll. Mab. : ♂ ♀, Amér. mérid.
7. *Perissographus* Mab., *Le Natur.*, p. 59, fig. 2 (1883).
Coll. Mus. Paris (Coll. Bouillet) : 2 ♂, Colombie. — Coll. Mab : ♂.
8. *T. Corytas* Cram., *Pap. Exot.*, pl. 100 (1779). = *Pyramus* Cram. *ib.* p. 245, fig. 13 (1782).
Coll. Mab. : 1 ♂, Guyane.
9. *T. Gaudialis* Hew., *Ann. Nat. Hist.*, p. 250 (1876).
Coll. Mus., Paris (Coll. Bouillet) : 3 ♂, Panama et Colombie. — Coll. Mab : 1 ♂, Colombie.
10. *T. Erebus* Plötz., *Stett. Ent. Zeit.*, p. 407 (1879).
11. *T. Imbreus* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 407 (1879).

V. — Genre **Hypocryptothrix** Wats.

[Voir *Gener. Ins. : Hesperidæ*, I, p. 20 (1903)].

H. Teutas Hew.

Le dessus des ailes est noir, le corps noir, excepté la nuque qui est rouge écarlate ; les ailes antérieures sont teintées de vert et marquées près du bord costal, avant le milieu, par une tache triangulaire, trifide, d'un blanc transparent. Les postérieures ont la frange blanche ; le dessous des ailes semblable au dessus excepté que la tache transparente blanche commence une bande qui se continue jusqu'à l'angle anal, et que les ailes postérieures sont vertes. L'insecte à première vue ne paraît pas différer de *P. Arinas* Cr. et de *P. Hadora* Hew.

SYNONYMIE

H. Teutas Hew. *Monthl., Mag.*, p. 251 (1876).
Sao Paulo (Brésil).

VI. — Genre **Polythrix** Wats.

Ce genre diffère d'*Eudamus* par la présence d'une touffe de poils à la base de la nervure sous-médiane aux ailes supérieures. La côte des ailes postérieures est fortement arquée.

P. Metallescens Mab.

Ailes d'un brun noir : les antérieures offrent trois points apicaux allongés, et, sur le disque, trois taches carrées, d'un blanc transparent, une dans la cellule, et une dans chacun des intervalles 3 et 4. Base des quatre ailes d'un vert métallique très brillant. Dessous des ailes postérieures brun, teinté de vert métallique à sa base et offrant une bande blanche, droite, subterminale, qui s'appuie sur la nervure 1^p et la suit un peu. Queue longue et large : tête et corps vert métallique.

SYNONYMIE

P. Metallescens Mab., *Le Natural.*, p. 108, fig. 2 (1888). Panama.

VII. — Genre **Eudamus** Swains.

Eudamus Swains. *Zool. III.* p. 48 (1831).

Massue des antennes peu renflée, courbée en crochet au-dessus du milieu; un pli costal chez le mâle (excepté dans une seule espèce). Ailes supérieures : nervure 5 un peu plus près de 4 que de 6; nervure 2 rapprochée de la base. Ailes postérieures tantôt arrondies de 2 à 7, puis brusquement prolongées en queues variant de longueur, tantôt obliquement rétrécies jusqu'à la naissance de la queue : celle-ci est parcourue par la nervure 1^p qui est plus rapprochée de son bord externe. Tibias postérieurs à deux paires d'éperons.

A. — UN PINCEAU DE POILS A LA BASE DES AILES POSTÉRIEURES.

E. Undulatus Hew.

Ailes d'un brun noir; bande médiane réduite à trois taches, deux carrées, contiguës, l'une dans la cellule, l'autre dans l'in-

tervalle 3, et la costale punctiforme. Une tache isolée dans l'intervalle 4. Trois points rapprochés à l'apex et en plus un quatrième au-dessus, écarté. On trouve assez souvent, surtout chez les femelles, une tache carrée placée dans l'intervalle 2 et prolongeant la bande médiane. Dessous des ailes postérieures noirâtre, traversé par trois bandes plus foncées, une basilaire pas toujours complète et deux sur le disque rapprochées au bord antérieur, puis divergentes. Leur intervalle est parfois comblé de noir. Pinceau de poils concolores inséré sur la base de 1^{re}.

Nicasius Plötz ne nous paraît pas pouvoir être séparé du type. La bande médiane n'a que deux taches transparentes : il y a quatre points apicaux en ligne droite ; en dessous les ailes inférieures ont les deux bandes du disque réunies en une seule et la basilaire couvre toute la base de l'aile.

Sumichrasti Scudd. est également un synonyme d'*Undulatus*.

E. Stylites H. S.

Ailes d'un brun noir, s'éclaircissant à leur base. Bande médiane souvent courbe, composée de deux ou trois taches ; la plus inférieure manque souvent. Chez cette espèce, l'apex des ailes antérieures est prolongé et plus sensiblement tronqué que chez la précédente. Le dessous des ailes postérieures offre deux bandes médianes noires presque parallèles et la basilaire n'est plus représentée que par un ou deux points noirs, parfois réunis. Le pinceau de poils est court et d'un brun jaunâtre.

E. Elongatus Plötz.

Brun noir avec la base des ailes gris verdâtre clair ; quatre points apicaux petits, une tache isolée dans l'intervalle 4 et une bande médiane droite de trois taches transparentes rapprochées. Franges blanches entrecoupées : ailes postérieures étroites et prolongées en une queue moyenne. Dessous des ailes antérieures blanc jaunâtre pointillé de noirâtre et de roux ; les taches et le bord externe sont bordés de noirâtre. Le dessous des ailes inférieures est encore plus clair, pointillé de roux à la base et aux bords, et traversé par une large bande d'un brun rou-

gèâtre, allant du bord antérieur jusque sur la queue où elle devient noirâtre. Frange blanche entrecoupée.

Malgré ce dessin très particulier, cette espèce semble se rapprocher d'*Undulatus*. Ne l'ayant pas vue en nature, nous ne sommes pas certains qu'elle appartienne à cette section : en effet elle ne possède peut-être pas le pinceau de poils qui caractérisent *Undulatus* et *Stylites*. Ce caractère, qui a une certaine valeur, pourrait justifier pour ce groupe une coupe générique. Nous ne la faisons pas, parce que ce même pinceau de poils existe chez une autre espèce (*Orion*) qui a bien peu de rapport avec les précédentes.

B. — BORD EXTERNE DES AILES INFÉRIEURES PLUS OU MOINS LARGEMENT BLANC. QUEUE BLANCHE OU NOIRE. BANDE VITRÉE MÉDIANE DES AILES SUPÉRIEURES CONTINUE, MACULAIRE OU NULLE.

a. *Queue blanche très longue.*

E. Chalco Hübn.

Ailes noires : les supérieures avec une bande vitrée blanche, large, continue, coupée en quatre par les nervures : une petite tache carrée dans l'intervalle 4 et trois points apicaux. Ailes inférieures avec une large bande blanche terminale partant de la nervure 6 ; frange et queue de la même couleur. Tête et corselet vert métallique. Dessous des inférieures noirâtre plus clair à la base avec deux bandes noires, obliques, sur le disque et une petite tache noire représentant la bande basilaire. Bande blanche terminale commençant à la côte. Palpes blancs.

b. *Queue courte.*

E. Albimargo Mab.

Bande médiane transparente très étroite, continue, coupée en quatre par les nervures. Pas de tache dans l'intervalle 4 : à l'apex quatre petits points. Ailes postérieures avec une très étroite bordure blanche depuis la nervure 6, moins large que la frange ; celle-ci et la queue sont blanches. Dessous des ailes inférieures noir avec deux bandes plus foncées sur le milieu,

faibles et grêles. La bandelette blanche terminale ne commence qu'à la nervure 7. Palpes gris foncé mêlés d'écailles verdâtres.

E. Brachius Hübn.

Noir, bande médiane transparente linéaire, coupée en quatre par les nervures; tache de l'intervalle 4 très petite, presque jointe à la deuxième de la bande médiane; trois points apicaux. Ailes inférieures à bandelette blanche commençant à la nervure 4 et devenant très large à l'angle anal. Queue courte, large et blanche. La frange est blanche depuis la nervure 6. Dessous des ailes noir; intervalle 1 des supérieures blanchâtre; inférieures à bandelette blanche moyenne, moins large qu'en dessus, commençant à la côte où elle est tachée de noir. Sur le disque on voit une ombre plus noire que le fond, mais peu distincte.

E. Doryssus Swains.

Brun noir, bande médiane linéaire, divisée en quatre taches un peu séparées, la plus inférieure souvent isolée. Tache de l'intervalle 4 petite, linéaire, isolée. Ailes inférieures noires avec la base couverte de poils plus clairs et parfois verdâtres; partie postérieure de l'aile blanche depuis la nervure 4; queue courte et large; frange blanche depuis 3. Dessous des ailes supérieures avec l'intervalle 1 blanchâtre. Aux postérieures la bande marginale blanche commence à la côte et on voit contre la frange une série de mouchetures noires. Frange entièrement blanche, devenant noire à la partie supérieure. Le corps est noir.

E. Albicuspis H. S.

nous semble une forme de *Doryssus* malgré les notables différences qui suivent: les ailes supérieures ont 4 points apicaux: la bande médiane est plus linéaire et plus droite. Les ailes postérieures ont une bande blanche marginale beaucoup plus large, commençant à la nervure 4. La couleur noire du fond y fait un angle prononcé et pointu le long de 1^{re}. En dessous la bande blanche commence à l'angle antérieur, s'élargit ensuite, et occupe un tiers du limbe. La queue est courte et large.

Cette espèce nous paraît difficile à séparer de *Doryssus*, mais, n'ayant vu que des femelles, nous ne pouvons affirmer qu'elle soit un simple synonyme.

E. Virescens Mab.

Un peu plus petit que les précédents. Bande médiane de quatre taches un peu séparées : deux points apicaux. Base des quatre ailes, corselet et premiers anneaux de l'abdomen couverts de poils vert métallique. Ailes postérieures avec la frange blanche un peu enfumée au-dessus de 5, et une bandelette blanche, étroite, commençant à la nervure 4, un peu plus large chez la femelle : queue très courte, blanche. En dessous, la bande blanche est très étroite chez le mâle, beaucoup plus large chez la femelle ; elle commence à la côte et la frange est tachée de noir à l'angle antérieur. Le disque de l'aile est noir et on y voit une bande plus foncée, mal définie.

Herophilus Plötz est certainement un synonyme de cette espèce.

E. Chales Godm. et Salv.

Ailes noires sans bande médiane : un point apical. Ailes inférieures avec une bandelette blanche commençant à la nervure 6, s'élargissant à l'angle anal où la queue est très courte et forme comme un lobe triangulaire et pointu ; au-dessous la bande blanche commence à l'angle antérieur, et il y a quelques mouchetures noires le long de la frange. Cette espèce se reconnaît facilement à la brièveté de la queue.

E. Loxo Mab.

Plus grand que le précédent, avec les ailes très larges, noires. Les antérieures avec deux points apicaux, une bande médiane linéaire de trois taches, celle de la cellule très longue et les deux autres punctiformes. Pas de tache dans l'intervalle 4 : frange blanche. Ailes postérieures avec la frange blanche depuis l'angle antérieur et une bandelette blanche marginale partant de la nervure 3, pénétrant sur le limbe entre 2 et 1^b. Queue courte et blanche. En dessous les ailes supérieures ont

un semis d'écailles blanches tout le long de la frange, et le bord interne est liséré de blanc à l'angle. Les ailes postérieures sont en dessous d'un noir uniforme et la bande blanche marginale commence au bord antérieur, où elle est tachée d'écailles noires. La poitrine et les palpes sont noirs.

E. Orion Cram.

Ailes noires ; les supérieures ont la frange noire, la bande médiane linéaire coupée en quatre taches quoiqu'il n'y en ait réellement que 3, mais celle de la cellule est bifide : tache de l'intervalle 4 petite, très éloignée de la bande médiane. Ailes postérieures avec le bord postérieur et la queue blancs ; la frange est blanche depuis l'angle. Dessous des postérieures avec la bande blanche plus large, commençant au-dessus de la nervure 7 et occupant tout le tiers marginal de l'aile.

Le reste noirâtre, parcouru par trois bandes plus foncées, anastomosées et tachées de bleu d'acier. Ventre et palpes blancs. *Orion* possède à la base de l'aile inférieure un pinceau de poils comme *Stylites* et *Undulatus*, ce qui le distingue de toutes les espèces de sa section autant que le dessin si particulier de ses ailes inférieures.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES A QUEUE BLANCHE

1. Dessous des ailes inférieures à bandes noires anostomosées et marbrées de bleu d'acier. Un pinceau de poils à la base des ailes inférieures.....	<i>Orion</i> Cram.	
Dessous des mêmes ailes à bandes foncées ou noires, pas de pinceau de poils.....		2
2. Queue très longue égalant plus de la moitié de la longueur de l'aile : bande vitrée des ailes supérieures large et divisée en quatre pièces.....	<i>Chalco</i> Hübner.	
Queue courte n'égalant pas la moitié de l'aile.....		3
3. Ailes supérieures sans bandes vitrées, un seul point à l'apex.....	<i>Chales</i> G. et S.	
Ailes supérieures à bandes vitrées étroites, deux à quatre points à l'apex.....		4
4. Dessus des quatre ailes à base couverte de poils vert métallique ainsi que le thorax.....	<i>Virescens</i> Mab.	
Dessus des quatre ailes brun noir.....		5
5. Une bandelette blanche marginale aux ailes inférieures pas plus large que la frange. Queue blanche à son extrémité seulement.....	<i>Albimargo</i> Mab.	
Même bandelette plus large que la frange.....		6

6. Bande vitrée des ailes supérieures coupée en trois taches : celle de la cellule deux fois plus grande que chacune des deux autres..... *Loxo* Mab.
- Bande vitrée à quatre taches, les deux intermédiaires à peu près égales..... 7
7. Bandelette marginale du dessous de l'aile inférieure blanche, égalant à peu près deux fois la frange : deux points à l'apex..... *Brachius* Hübn. 8
- Même bande beaucoup plus large.....
8. Bandelette blanche des inférieures en dessus large deux fois comme la frange. Couleur blanche de la bande et de la queue ne pénétrant pas dans le noir du limbe ou formant un angle pointu : trois points apicaux. . . . *Doryssus* Sws.
- Bande blanche en dessus ayant près de trois fois la largeur de la frange : le blanc de la queue remontant en formant un angle pointu dans le noir du limbe. Trois points apicaux..... *Albicuspis*, H. S.

c. *Queue noire.*

E. Evenus Ménét.

Ailes noires à bande médiane très large, composée de cinq taches transparentes réunies ; la tache de l'intervalle de forme triangulaire, incluse dans la bande. Cinq points apicaux en lignes courbes, suivis d'un sixième très écarté et placé entre la bande médiane et les points apicaux. Ailes inférieures pourvues d'une bandelette blanche commençant à la côte et s'arrêtant à l'origine de la queue, coupée par le prolongement des nervures jusqu'à la frange qui reste blanche ; queue assez longue et noire. Dessous des ailes postérieures noirâtre traversé par deux bandes foncées. Bordure blanche entière et non divisée comme au-dessus.

E. Carmelita H. S.

Ailes noires : bande médiane transparente de quatre taches séparées les unes des autres ; tache isolée de l'intervalle 4 petite ; trois à quatre points apicaux ; frange des inférieures blanchâtre au-dessus. Base des quatre ailes avec un léger reflet vert ou bleu métallique. Dessous des ailes inférieures d'un roux noirâtre avec trois bandes foncées dont la basilaire consiste en une tache carrée. Une bandelette blanche commence à l'angle antérieur et finit à l'origine de la queue : les nervures y paraissent en noir.

E. Trebia Möschl.

Voisin de *Carmelita* dont il diffère par sa couleur plus noire, sa bande médiane plus large, plus continue, et les points apicaux et subapicaux au nombre de six formant une ligne courbe très accusée. Ailes postérieures avec une bandelette blanche, moyenne, depuis l'angle antérieur jusqu'à l'origine de la queue. Dessous semblable : la bandelette terminale blanche est un peu plus large qu'en dessus. Cette espèce nous paraît très rapprochée de *Carmelita*, mais, ne l'ayant pas vue en nature, nous ne pouvons infirmer sa validité.

E. Nigricauda (Mab. *in litt.*) Godm. et Salv.

Voisin des deux précédents : il en diffère par les caractères suivants ; la bande vitrée aux premières ailes est droite, continue, moins large que chez les autres espèces : à l'apex il y a cinq points en ligne droite et parallèle à la bande médiane. Les ailes inférieures ont une étroite bandelette blanche marginale depuis l'angle antérieur jusqu'à l'origine de la queue. En dessous cette bandelette est plus large et deux bandes noires assez distinctes courent sur le milieu du limbe. MM. Godman et Salvin regardent cette espèce comme distincte de *Trebia* et nous suivons leur opinion.

E. Clevas Mab.

Brun foncé, bande transparente très droite, compacte, la tache inférieure petite, séparée des autres et ne touchant la supérieure que par son angle. Il y a quatre points apicaux. La tache isolée de l'intervalle est petite et très écartée. Aux ailes postérieures, la queue est moyenne, noire : la frange est gris sale. Dessous des ailes supérieures semblable, mais avec une teinte rousse à la côte et l'intervalle 2 gris obscur. Les postérieures sont noirâtres et leur bord externe est occupé par une bande blanche séparée de la frange par un liséré noir. Le disque de l'aile est traversé de la nervure 7 au bord abdominal par deux bandelettes noires : la base de l'aile est gris jaunâtre. Le corps est brun et le ventre plus clair.

E. Aelius Plötz.

Cette espèce, que nous ne connaissons que par un dessin, nous paraît très voisine de *Clewas* et de *Carmelita*. Elle nous semble différer des deux par sa bande médiane qui est plus large avec la tache de la cellule plus grande que les autres. Il y a trois points apicaux gros et carrés, l'inférieur très écarté vers l'apex ; la frange est grise, celle des postérieures est blanche. Le dessous des inférieures est d'un brun rougeâtre avec deux bandes noires peu marquées. Les queues sont longues et d'un brun noirâtre. Nous croyons cette espèce très voisine de la précédente bien qu'il semble facile de l'en distinguer par l'intervalle 1 des ailes antérieures blanc en dessous, la bande médiane bien plus maculaire à taches carrées plus grosses, et par la disposition des points apicaux.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES A QUEUE NOIRE

1. Bande médiane transparente des premières ailes enfermant la tache du quatrième intervalle. Bordure blanche marginale des secondes dentée profondément en dessus et non en dessous.....	<i>Evenus</i> Ménét.	
Bande blanche marginale des secondes ailes peu large en dessus, non dentée, plus large en dessous.		2
2. Tache de l'intervalle 4 obsolète ou réunie à la bande médiane. Cinq points apicaux en ligne droite parallèle à la bande médiane.....	<i>Nigricauda</i> G. et S.	
Trois à cinq points apicaux en groupe ou en ligne courbe : tache de l'intervalle 4 isolée et bien séparée des taches de la bande médiane.....		3
Cinq points apicaux dont les deux inférieurs ramenés vers la cellule et formant un angle avec les premiers. Tache isolée, moyenne et écartée de la bande médiane qui est étroite.....	<i>Trebia</i> Möschl.	
3. Trois points apicaux. Frange blanche en dessus aux ailes inférieures : en dessous une bandelette marginale blanche coupée par les nervures noires. Tache isolée petite.....	<i>Carmelita</i> H. S.	
Bande médiane à taches plus fortes. Frange blanchâtre en dessus et tache isolée plus grande : trois points apicaux.....		4
4. Trois points apicaux petits. Bande médiane à taches supérieures réunies, l'inférieure un peu séparée et petite. Bande blanche marginale du dessous des ailes inférieures étroite, à nervures peu apparentes. Intervalle des premières ailes gris ou gris roussâtre. Trois points apicaux gros. Bande médiane à taches	<i>Clewas</i> Mab.	

larges, toutes un peu séparées ; tache isolée forte et carrée. Intervalle 4 du dessous des premières ailes blanc.....

Ælius Plözl.

C. — BANDE VITRÉE MÉDIANE EN FORME DE RAIE DROITE OU TRÈS RÉDUITE. PAS DE TACHE VITRÉE ISOLÉE DANS L'INTERVALLE 4 ; APEX DES PREMIÈRES AILES NON PROLONGÉ ET BORD EXTERNE DROIT.

E. Eurycles Latr.

Ailes d'un brun noir. La bande transparente est blanche ou un peu jaunâtre ; la tache de l'intervalle 4 y est comprise ; ce qui fait que la bande est divisée en cinq taches intimement unies, sauf l'inférieure qui parfois est un peu séparée ; il y a cinq points apicaux. Les franges sont un peu plus pâles et les queues sont longues et larges. En dessous, la bande vitrée est toujours plus visible et plus blanche. Les postérieures sont traversées par deux bandes noirâtres, la basilaire se terminant par deux taches carrées au bord antérieur : ces taches peuvent varier de grandeur et même de place. Le mâle n'a pas de pli costal.

Ces dessins, quoique très simples, peuvent cependant varier et plusieurs espèces ont été faites aux dépens du type. Ce sont :

Zagorus Pl., où la bande est un peu plus courte et ne dépasse pas la cellule ;

Zalanthus Pl., où la bande est un peu plus courte et le dessin du dessous des ailes inférieures présente une bande basilaire arrêtée sur 7 et est surmontée de deux taches carrées, une près de la côte et l'autre près de la base

Var. *Latipennis* Mab.

Plus grande que les précédentes : ailes luisantes, amples et larges. Bande médiane de cinq taches plus large ; quatre à cinq points apicaux en ligne oblique : frange plus claire que le fond, souvent jaunâtre, surtout aux ailes inférieures. Dessous des ailes supérieures brun jaunâtre à la base ; aux inférieures la basilaire est surmontée par deux très petites taches et la

frange est presque blanche. La queue est large et très longue. Le mâle n'a pas de pli costal.

E. Simplicius Stoll

Ailes d'un brun noir uniforme sauf trois petits points apicaux et un fragment de bande médiane peu visible traversant la cellule et parfois nul. Le dessous des ailes inférieures est un peu roussâtre et traversé par deux bandes noirâtres grêles. Les deux taches noirâtres qui surmontent la bande basilaire sont très écartées. Le mâle est pourvu d'un pli costal.

Si la bande médiane n'existe pas, c'est alors *Progne* Plötz : sur le dessous des ailes postérieures la bande basilaire n'est pas divisée au sommet et atteint la côte.

Si les queues sont longues, très étroites, c'est *Gracilicauda* Plötz : il n'y a plus vestige ni de la bande médiane ni des points apicaux.

Enfin *Pilatus* Plötz est une grande forme avec la bande médiane visible au milieu de l'aile et portant trois points apicaux : le dessous des ailes inférieures est très sombre et les bandes y sont indistinctes.

D. — BORD EXTERNE DES AILES SUPÉRIEURES DROIT ; BANDE MÉDIANE TRANSPARENTE DE QUATRE TACHES CARRÉES DONT CELLE DU TROISIÈME INTERVALLE PLUS GRANDE ; UNE ISOLÉE DANS L'INTERVALLE 4 ET DEUX A CINQ POINTS APICAUX. BORD EXTERNE ARRONDI DE 3 A 7.

E. Dorantes Stoll

Ailes d'un brun foncé : les antérieures présentent 3 points apicaux en ligne oblique, une bande médiane de 4 taches, la costale séparée en deux par la nervure et parfois obsolète : une tache carrée dans l'intervalle 4 et un très petit point dans le 5. Frange d'un gris cendré, entrecoupée. Dessous des postérieures d'un brun foncé un peu violâtre, traversé par deux bandes noires ; une petite tache carrée sur la base et une ombre foncée diffuse marginale.

Protillus H. S. de taille moyenne ne diffère pas du type.

Kefersteini Plötz est une forme du Pérou et de la Bolivie. Elle diffère du type par le dessous des ailes postérieures dont le fond est blanchâtre, ou gris cendré, parfois légèrement rosé : les bandes noires sont ondulées, assez larges, évidées au milieu et remplies de gris cendré ou rosé. Les taches des premières ailes sont en outre un peu plus grandes et d'un blanc jaunâtre.

Velinus Plötz nous semble aussi une forme de *Dorantes*. Les franges sont plus claires, le dessous des quatre ailes est d'un rougeâtre clair. Les bandes noirâtres du dessous des ailes inférieures sont modifiées en ce sens que les intérieures sont réduites chacune à deux taches contiguës.

Comme on le voit, *Dorantes* est une espèce très variable. La couleur du dessous des secondes ailes est surtout sujette à des variations très remarquables. Elle peut être très claire, grise, cendrée, presque blanche et les bandes foncées ne sont plus indiquées que par de faibles traits bruns, presque effacés sur le milieu du limbe. Plusieurs autres espèces ont été créées qui ne diffèrent que par la couleur du fond ou les traits plus épais du dessous des ailes inférieures. Nous les considérons comme des synonymes.

E. Santiago Luc.

Dessus des ailes noir ou brun noir : aux antérieures trois points apicaux en ligne oblique. Bande médiane réduite à deux taches carrées, étroites, l'une dans la cellule et l'autre dans l'intervalle 3 ; cette dernière étant alignée ou oblique avec la tache de l'intervalle 4 ; l'aile semble marquée de trois taches placées en triangle. Les franges sont d'un gris noirâtre. Dessous des ailes postérieures avec deux bandes noires se rapprochant au bord antérieur et parfois confondues ensemble. Le corps et les pattes d'un brun noirâtre.

Var. Larius Plötz (qui a ainsi renommé le *Coridon* de Butler) est une forme à ailes plus amples où les taches transparentes sont au complet. Dans la bande médiane la tache costale, qui est presque toujours obsolète chez *Dorantes*, et la tache cellulaire sont divisées en deux petites macules superposées. Sur le dessus des postérieures les deux bandes noires sont parfois confluentes, toujours très larges, et la basilaire s'étend sur toute la base.

Var. Retractus Plötz est une forme singulière où les ailes supérieures n'ont que les points apicaux et une petite tache peu nette dans la cellule. Les franges sont très obscures, entrecoupées de plus foncé aux ailes inférieures. Celles-ci sont rétrécies et presque aussi larges que longues avec une queue courte et très large. Leur dessous est d'un noirâtre sombre avec deux bandes noires incomplètes et un point noir sur la base. L'examen anatomique étant resté incomplet faute d'un sujet bien conformé, nous ne pouvons pas affirmer que *Retractus* ne constitue pas une espèce séparée.

E. Galbula Plötz.

Nous plaçons dans ce groupe cette espèce que nous croyons très voisine, sinon une forme de *Dorantes*. Sa taille est plus grande : les trois points apicaux en ligne oblique, suivis en dessous par deux autres qui touchent presque la tache de l'intervalle 4. Leur ensemble forme une ligne anguleuse dont le sommet est en face de l'apex comme chez la variété *Kefers-teini*. La bande médiane compte cinq taches, une petite se trouvant en plus dans l'intervalle 2. Les franges des quatre ailes sont d'un gris cendré clair, distinctement entrecoupées de brun. Le dessous des ailes est brun rougeâtre à l'apex des supérieures et sur les postérieures où l'on retrouve les deux bandes noires du type plus droites, et l'intérieure un peu plus courte et surmontée près du bord antérieur par deux taches noires très écartées, l'extérieure éclairée de blanchâtre en dehors.

Ne connaissant *Galbula* que par une figure, il nous est difficile de nous prononcer sur sa validité.

E. Aminias Hew.

Un peu plus grand que *dorantes* St. Les ailes supérieures offrant les mêmes taches mais un peu plus jaunes et quatre points apicaux. Les inférieures ont le bord externe bien moins arrondi et le sinus profond qu'il décrit avant la queue est presque nul. Celle-ci est large et longue.

Le dessous des premières ailes est marbré de noir, et les ailes inférieures ont trois bandes transversales, très noires : la première est marginale et maculaire, la seconde passe un peu avant

le milieu et devient maculaire vers le bord antérieur, elle renferme entre les nervures 3 et 4 une petite tache blanche en carré long et une ou deux autres plus petites entre 2 et 3. Entre ces deux bandes le fond de l'aile est gris ou roussâtre clair et devient blanc au-dessus de l'angle anal.

La troisième bande est aussi noire, lisérée de blanc. Enfin sur la base même, il y a encore une tache noire. Les franges sont entrecoupées, les palpes blanchâtres.

Quelquefois les taches de la deuxième bande sont très réduites ou manquent.

Cette espèce est plus grande que *Dorantes*, d'une couleur plus foncée et ses ailes inférieures sont bien prolongées dans le sens de la longueur.

E. Procerus Plötz.

Taille un peu plus grande : ailes d'un brun noir avec la base légèrement teintée de vert métallique : trois points apicaux très rapprochés : une bande médiane droite de quatre taches transparentes courtes et rapprochées, s'écartant un peu dans leur milieu pour recevoir la tache du 4^e intervalle qui fait ainsi partie de la bande médiane bien que saillant un peu en dehors. Les franges sont d'un gris jaunâtre. En dessous la base des ailes supérieures et toutes les inférieures sont d'un brun rougeâtre clair avec une bande noire interrompue à sa partie inférieure et une grosse tache noire près du bord antérieur. Le corselet et le dos de l'abdomen sont couverts de poils serrés et courts, d'un vert métallique.

Cette espèce paraît distincte de *Dorantes* : la place de la tache de l'intervalle 4 et la base des ailes teintée de vert en dessus semblent bien indiquer une espèce séparée.

E. Athletes Feld.

Nous n'avons jamais vu mentionner cette espèce depuis sa publication. Voici la description de l'auteur :

♂ Ailes brunes en dessus : leur base couverte de poils olivâtres : les franges larges, blanchâtres, coupées de noir ; les antérieures avec 4 taches alignées sur le disque, une cinquième extérieure et trois petits points à l'apex suivis en dessous d'un

quatrième, tous jaune d'ocre et transparents. Les postérieures en dessous, brunes, couvertes d'atomes serrés lilas jaunâtre avec deux taches près du bord antérieur et deux courtes bandes brun noirâtre, semées d'atomes bruns et bordées de blanchâtre; enfin d'une bandelette submarginale brune (Traduction de Felder).

D'après cette description l'espèce ne saurait être éloignée de *Galbula*, si elle ne lui est identique. Felder la dit commune dans tout le Brésil et la compare à *Proteus* qu'il dit aussi plus grand.

E. — AILES INFÉRIEURES TRAVERSÉES EN DESSOUS PAR UNE RAIE LONGITUDINALE BLANC PUR, TRÈS ÉTROITE, ALLANT DE 8 A 1^b.

Nous connaissons en nature ou par des figures quatre espèces de cette section. Il nous est impossible d'affirmer la validité de chacune d'elles et même de les séparer avec certitude sans avoir vu les deux sexes. Nous ne connaissons que la femelle de deux formes.

E. Leucogramma Mab.

Brun noirâtre, à base des quatre ailes couverte de poils courts vert métallique. Aux ailes supérieures il y a une série apicale de cinq points transparents savoir : deux points près de l'apex, un troisième petit et deux plus forts dans les intervalles 5 et 6. Bande médiane de quatre taches blanc transparent, celle du 3^e intervalle carrée et la plus grande. Dessous des postérieures brun rougeâtre uni avec une raie blanc pur, un peu courbe, allant de la nervure 8 à la nervure 1^b sur laquelle elle finit en pointe prolongée. La tête et tout le corps en dessus sont vert métallique. Frange gris cendré ; queue large et longue. Décrit sur une ♀.

Leucodesma Plötz, sur lequel nous n'avons pu avoir aucun renseignement, nous paraît ou voisin de cette espèce ou identique.

E. Glaphyrus Mab.

Brun noir : base des quatre ailes d'un vert métallique brillant : les supérieures ont deux points apicaux et une bande médiane blanche et transparente comprenant quatre taches carrées dont la costale est bifide et l'inférieure éloignée des autres ; il n'y a pas de tache dans le 4^e intervalle. Les franges sont gris cendré. Les inférieures ont le bord externe très arrondi et les queues très courtes. Le dessous des ailes supérieures est brun rougeâtre et leur bord interne est blanchâtre ; les inférieures sont d'un brun noirâtre foncé, avec une bande très étroite, blanche, droite, tremblée sur les bords depuis la nervure 8 jusqu'au pli abdominal. Le corps est noirâtre, la tête et le corselet sont vert métallique, le ventre est gris avec les quatre anneaux du milieu plus foncés ; les palpes et la poitrine sont d'un gris blanchâtre. Décrit sur la ♀.

E. Cholus Plötz.

Brun noir ; aux ailes supérieures il y a quatre points apicaux : la bande médiane de quatre taches plus hautes que larges, sauf la quatrième qui est triangulaire : celle du quatrième intervalle est petite et linéaire. En dessous les ailes inférieures sont traversées par une raie ou bandelette blanche plus large que dans *Glaphyrus* et moins large que dans *Leucogramma*. Les franges sont gris terne.

Leucodesma de Plötz pourrait être également cet insecte aussi bien que *Leucogramma*.

E. Gamma Möschl.

De petite taille ; ailes brun clair avec la base d'un vert métallique plus étendu sur les inférieures. Aux premières ailes il y a quatre points apicaux, petits, en ligne oblique ; une bande médiane transparente de quatre taches blanches très étroites ; la costale et l'inférieure sont les plus petites. Enfin il y a une petite tache transparente dans l'intervalle 4. La frange des ailes inférieures est blanche et celle des supérieures est grise. Le dessous des ailes est d'un brun rougeâtre. La bande blanche du dessous des ailes inférieures est irrégulière et a deux petites

échancrures intérieurement. Le corselet est tout couvert de poils vert métallique et l'abdomen est brun, zoné de plus clair.

E. Piliger Mab.

Cette espèce est plus grande que *Gammia* et diffère beaucoup de toutes les précédentes. Les ailes supérieures ont trois points apicaux : la bande médiane n'a que deux taches blanches, carrées, une dans la cellule et l'autre dans l'intervalle 3 : la tache de l'intervalle 4 est rapprochée, ce qui fait paraître les trois taches comme placées en triangle. La base des ailes supérieures et tout le disque des ailes inférieures, y compris les poils du pli abdominal, sont vert métallique ; le corps et la tête sont de même couleur. Le dessous des supérieures est brun clair et sur la partie interne il y a une longue éclaircie blanche. Les inférieures sont d'un brun obscur avec une raie blanche, assez large, un peu courbe, commençant à la nervure 7, mais sa tache supérieure est presque de la couleur du fond ; en outre la base de l'aile au-dessous de la cellule et la région abdominale sont teintées de vert. Le ventre est blanc et la poitrine est hérissée de poils verts. La frange des ailes inférieures est blanche et celle des supérieures blanche d'abord et brune ensuite.

F. — BORD DES AILES SUPÉRIEURES LÉGÈREMENT CONCAVE ENTRE 1 ET 2. APEX PROLONGÉ, ARRONDI OU VISIBLEMENT TRONQUÉ.

E. Proteus Linn.

Brun foncé : aux ailes supérieures trois points apicaux et parfois un de plus dans l'intervalle 5. Une bande médiane transparente de quatre taches grandes, carrées et une semblable dans l'intervalle 4 isolée. Frange cendrée, dentée aux ailes postérieures. Base des quatre ailes teintée de vert métallique. Le dessous des secondes ailes est d'un gris violâtre clair avec trois bandes noires. La basilaire se termine près du bord antérieur par deux taches carrées, isolées : parfois elle est indivise. La bande médiane est large, épaisse, et touche le bord costal : la troisième est une ombre noire qui part de la queue et s'affaiblit

vers la nervure 4. Le corps est brun ; le corselet et les premiers anneaux ont des poils vert métallique. Les individus qui ont la bande basilaire divisée au sommet sont regardés comme le type par MM. Godman et Salvin.

Proteides Plötz est une aberration de *Proteus* où les taches ont à peu près disparu ; seuls persistent aux ailes supérieures trois petits points apicaux, une tache étroite dans la cellule et une autre dans l'intervalle 4. La base des quatre ailes, le corselet et le dos de l'abdomen sont vert métallique.

Domingo Scudd n'est qu'une variété bien faible du type qui varie beaucoup.

Var. *Esmeraldus* Butl.

Il est tout à fait semblable à *Proteus* et ne s'en distingue que par le dessous des ailes inférieures où la bande noire extérieure est toujours doublée de blanc en dehors, surtout au-dessus de l'angle anal. Quant à la bande intérieure, elle est comme chez *Proteus* divisée en deux taches isolées à son sommet ou indivise. La base des ailes et le corselet seraient d'après le descripteur d'un vert métallique plus brillant, mais cela dépend de la fraîcheur des individus et nous regardons *Esmeraldus* comme une simple forme du type.

Var. *Platowi* Plötz.

Ailes supérieures noires en dessus avec trois points apicaux gros et carrés, suivis en dessous de trois autres d'égale grandeur qui vont se réunir à la tache isolée de l'intervalle 4, ce qui forme une bande continue de taches rapprochées partant de la côte, courbée en face de l'apex, puis très oblique. La bande médiane est composée de quatre taches très grandes, et toutes d'un blanc transparent. La base des premières ailes, tout le disque des secondes, la tête et le corps sont d'un vert métallique intense. Le dessous des ailes est d'un gris violâtre clair : aux inférieures, les deux bandes noirâtres sont confondues en une grande tache ovale, dentée extérieurement et légèrement éclairée de blanchâtre.

Quoique d'aspect très différent, *Platowi* n'est certainement

qu'une aberration de *Proteus* qui réunit certains caractères du type et d'*Esmeraldus*.

E. Alcæus Hew.

Ailes d'un brun roux, avec la base couverte de poils roux fauve : les supérieures ont deux points apicaux et un autre petit, éloigné, dans le 7^e intervalle. Bande médiane de quatre taches carrées, moyennes, et deux ou trois bien plus petites entre la tache isolée du 4^e intervalle et les points apicaux. Frange cendrée, entrecoupée : queues moyennes divergentes. Dessous des ailes postérieures avec trois bandes noires, une basilaire courte, une médiane remplissant la cellule et une postmédiane arquée et doublée d'une large bande blanche qui commence au-dessus de la queue et va, en s'atténuant, vers l'angle antérieur. Le corps est recouvert en dessus de poils jaune fauve.

G. — BORD EXTERNE DES AILES SUPÉRIEURES PROLONGÉ A LA NERVURE 5, CE QUI REND L'APEX TRONQUÉ. EN DESSOUS UNE TACHE NOIRE TRIANGULAIRE OU SUBOVALE PLACÉE ENTRE LES POINTS APICAUX ET L'APEX.

E. Zilpa Butl.

Ailes d'un brun roux : les antérieures offrent trois points dont les deux inférieurs peuvent manquer. La bande médiane a quatre taches et une isolée dans l'intervalle 4 : toutes sont d'un jaune légèrement opaque. L'apex est visiblement tronqué : la frange est gris cendré. En dessous les supérieures ont une tache triangulaire avant l'apex et la région subapicale est marbrée de gris lilas. Les ailes postérieures ont une large tache blanche depuis la nervure 4 jusqu'au pli abdominal, coupée de deux taches noires transversales et d'une troisième ronde dans la cellule, accolée à la précédente. Queue longue, large et droite ; palpes gris.

E. Catillus Cr.

Ailes d'un brun jaunâtre : apex fortement tronqué. Trois points apicaux ; une bande médiane de quatre taches carrées

et une isolée dans l'intervalle 4, toutes plus ou moins jaune pâle. Frange jaunâtre, obtusément entrecoupée. Queues longues et larges. En dessous les ailes supérieures sont de couleur plus claire avec la tache triangulaire d'un noir violâtre ; les ailes inférieures sont traversées longitudinalement de la côte à la naissance de la queue par une bande d'un gris lilas, d'abord étroite, puis s'évasant beaucoup jusqu'au pli abdominal qui lui sert de limite : elle est divisée près de ce pli par une tache violâtre à pointe fine et elle est doublée intérieurement de trois taches noirâtres contiguës. La bande varie de couleur.

Tarchon Hübn., qui a longtemps passé pour une espèce différente, a les taches claires plus blanches et le dessous des inférieures offre une bande blanche plus sinueuse, divisée dans sa partie inférieure par une raie noirâtre ou par deux taches à sommet pointu.

Ixion Plötz peut être également considéré comme une variété de coloris. Il diffère de *Catillus* par le dessus des ailes dont la base est teintée de vert métallique. Sur le dessous des inférieures la bande longitudinale est très modifiée en ce que la partie inférieure est noirâtre, encadrant une tache ronde d'un roux clair. La région abdominale, la queue et une bande antéterminale sont du même roux : le bord de l'aile est noirâtre. Malgré ces différences, il est probable qu'*Ixion*, que nous n'avons pas vu en nature, n'est qu'une forme de *Catillus*. Toutefois, les franges d'un jaune roux et la teinte verte de la base des ailes en dessus nous commandent de faire quelques réserves : la question ne peut être vraiment tranchée que par l'examen de plusieurs exemplaires.

E. Myrto Mab.

Ailes d'un brun roux. Les antérieures offrent trois points apicaux, une bande médiane de quatre taches carrées, et une isolée triangulaire dans l'intervalle 4. Ces taches sont d'un jaune clair. Le dessous des ailes supérieures est jaunâtre avec le bord externe suivi par une bande noirâtre, ombrée de plus foncé de chaque côté. La tache triangulaire de l'apex est petite et bordée de blanc. Le dessous des postérieures est brun noirâtre sur les bords avec un petit liséré blanc précédant la frange. Sur le

milieu, une série de dessins forment une bande longitudinale qui offre à la côte deux taches noirâtres éclairées de blanchâtre et séparées par une tache cendrée ; au-dessous il y a une tache noire irrégulière allant jusqu'au pli abdominal et bordée d'une raie blanche sur son bord inférieur tandis que le bord extérieur est entaillé par une petite tache triangulaire d'un blanc pur. Enfin l'ensemble est terminé par deux taches d'un noir violâtre superposées et bordées de blanc. Frange des quatre ailes blanchâtre, entrecoupée. Les ailes inférieures ont le bord fortement denté, ce qui permet de reconnaître l'espèce à première vue.

E. Cinereus Mab.

Ailes brunes à base hérissée de poils cendrés. On voit sur les supérieures trois points apicaux en ligne oblique, une bande médiane de quatre taches blanc transparent et une isolée dans l'intervalle 4. L'apex de l'aile est fortement prolongé. La frange est blanche aux ailes inférieures et à peine entrecoupée : les queues sont longues et larges. Le dessous des ailes supérieures est d'un brun clair, l'apex est teinté de lilas avec une tache costale allongée, brune : le dessous des inférieures est d'un brun terne avec le bord gris cendré et une grande raie partant de la côte, blanche, s'évasant en triangle jusqu'au pli abdominal où son intérieur est occupé par une tache cendrée diffuse. Le corps est d'un brun un peu gris avec des poils à reflet vert : les palpes sont blanches.

E. Concinnus Mab.

Ailes teintées d'un gris cendré : les supérieures prolongées mais arrondies de l'apex, offrant trois points apicaux : l'inférieur écarté des autres et avancé vers l'apex. Une bande médiane de quatre taches, la costale et l'inférieure très petites ou obsolètes, une isolée dans l'intervalle 4, toutes d'un blanc jaunâtre. Les franges sont gris blanchâtre fortement entrecoupées. En dessous on voit aux ailes supérieures une tache triangulaire entre les points et la côte et au-dessous une plus grande semblable. La frange est précédée d'un liséré blanc qui lui-même est doublé d'une ligne noire. Le dessous des ailes inférieures a la base

d'un gris brun et sur le milieu une bande blanche qui descend de la côte jusqu'au pli abdominal. Cette bande s'appuie antérieurement entre 6 et 4 sur une tache carrée gris lilas et elle est elle-même placée sur un très large espace d'un violet noirâtre. Enfin elle est doublée d'une bandelette blanche qui va de 1^b jusqu'à la nervure 4. Le bord de l'aile est gris cendré : le ventre et les palpes sont de cette même couleur.

E. Jethira Butl.

Ailes d'un brun tirant sur le roux : les supérieures ont trois points apicaux en ligne oblique ; une bande médiane de quatre taches, dont les deux intermédiaires bien plus grandes que les autres, échancrées en avant, jaune ainsi que la tache isolée du 4^e intervalle qui touche presque la troisième tache de la bande médiane. Ailes inférieures à longue queue étroite. Dessous des ailes d'un gris jaunâtre : aux supérieures la tache triangulaire apicale est suivie le long du bord externe d'une bande noirâtre régulière : le dessous des inférieures est noirâtre et traversé longitudinalement par une large éclaircie d'un gris blanc, en forme de bande mal arrêtée : sa partie inférieure est divisée par une ligne noirâtre formée de traits plus foncés qui vont jusqu'à l'angle antérieur.

E. Megacles Mab.

Ailes d'un brun roux plus clair à l'apex des premières ; bord externe très arqué et apex nettement tronqué. Il y a deux points apicaux en forme de traits allongés, suivis en oblique vers le bord d'une raie courbe de trois petits points entourés de noir : une bande médiane de quatre taches blanches, les deux supérieures étroites et petites, réunies, la suivante en carré long dont l'angle supérieur touche la tache carrée du 4^e intervalle : enfin l'inférieure est petite et triangulaire. Les ailes inférieures ont une éclaircie mal définie qui passe sur les rameaux. Le dessous des ailes est d'un violet noirâtre clair : une bande noire, très nette extérieurement, double les taches claires, décrit un angle très prononcé au bout de 6, et s'arrête sur la nervure 2. Le dessous des ailes inférieures est de la même couleur : la bande noire est plus large, mal définie vers la base, anguleuse

extérieurement : elle offre une entaille assez profonde entre 4 et 6 où il y a deux taches noires, une à la fin de la cellule et l'autre au-dessus, dans l'angle de 5 et de 6. Il y a aussi une tache noire sur la côte à la base de l'aile. Les franges sont étroites et concolores d'un gris clair.

H. — DESSOUS DES AILES INFÉRIEURES POURVU D'UNE BANDE COURBE OU DROITE, BLANCHE OU BLANC JAUNÂTRE.

E. Albofasciatus Hew.

Dessus des ailes d'un brun uniforme. Les supérieures ont trois points apicaux, une tache isolée grande et carrée dans l'intervalle 4 et une bande médiane de trois taches jaunes. La costale manque et celle de la cellule est bifide. Les franges sont d'un gris cendré, obscurément entrecoupées. Le dessous des ailes est noir obscur : la tache triangulaire est noire et très nette. Sur le dessous des inférieures, une bande d'un blanc pur descend du bord antérieur jusqu'à l'origine de la queue, très droite, et une petite dent noirâtre entre sur sa partie inférieure. Une bandelette marginale blanche peu marquée suit la frange. Les palpes sont gris foncé.

On trouve des individus tout à fait dépourvus de taches vitrées aux premières ailes.

E. Metophis Latr.

Le dessus des ailes est brun de cuir : il y a, à l'apex, une ligne de quatre points apicaux et une bande médiane de quatre taches se touchant toutes par un angle, et une plus petite dans l'intervalle 4 : la base des quatre ailes est hérissée de poils vert métallique peu denses. Dessous des supérieures à base foncée, la région de l'angle interne blanc roussâtre et une large tache partant de l'apex et dégénérant en une bande brune et courte qui s'arrête sur les deux taches vitrées de la bande médiane. En dessous les inférieures sont d'un noirâtre uniforme divisé par une raie blanche, un peu fondue extérieurement. Le bord de l'aile et la frange sont d'un blanc terne. Le corselet est muni de poils vert brillant et le dessous du corps est cendré : les palpes sont blanches.

E. Eudoxus Latr.

Ailes d'un brun noirâtre : pas de points apicaux. Bande médiane vitrée de trois taches, l'isolée très petite, incluse entre les deux autres qui sont bien plus grandes. Base des ailes, surtout celle des inférieures, teintée de vert et à poils vert métallique. Dessous des secondes ailes brun uniforme, coupé par une bande étroite blanc jaunâtre partant de 7 pour atteindre le pli abdominal près de l'angle où elle s'élargit un peu. Franges grises ; le corselet et le dos de l'abdomen sont couverts d'écailles et de poils vert métallique. Dessous du corps brun avec les cuisses antérieures et tous les poils de la poitrine et des cuisses vert métallique. Les queues sont courtes et divergentes.

1. — APEX DES PREMIÈRES AILES PROLONGÉ, ARRONDI ; BORD EXTERNE DROIT. DESSOUS DES SECONDES AILES SANS BANDE LONGITUDINALE BLANCHE.

E. Harpagus Feld.

Le plus grand de tous les Eudamus (56 à 58 mill.). Ailes noires : les antérieures ont trois points apicaux, suivis en dessous de trois petites taches formant une rangée courbe ; une bande médiane de cinq taches blanc transparent, la costale bipartite et l'isolée de l'intervalle 4 incluse dans la bande. Postérieure à queues très larges à la base et longues, un peu divergentes. La frange est blanche et se prolonge pour border la queue, même au côté interne où elle devient promptement noire. Le dessous de ces mêmes ailes est noir avec une raie maculaire postmédiane blanc lilas, allant de 8 à 1^b. Après elle le bord est lilas, la queue noire, et il y a un petit arc grisâtre fermant la cellule. Le corselet, le dos de l'abdomen et l'espace abdominal sont couverts de longs poils flexueux d'un bleu brillant. Le troisième article des palpes est long, tout à fait exserte et bien plus long que dans les autres espèces du genre.

E. Callias Mab.

Ailes d'un brun noir avec la base couverte d'une pubescence

jaunâtre à reflet vert. Trois traits apicaux allongés : une bande médiane de cinq taches blanc transparent, la tache de l'intervalle 4 incluse dans la bande et la séparant quelque peu en deux parties. Inférieures à queues larges et divergentes. Dessous des supérieures semblable au dessus, avec l'intervalle 1 plus clair ; celui des inférieures rougeâtre, avec une bande noire, épaisse, postmédiane, une grosse tache dans la cellule et une autre plus petite près du bord antérieur, toutes les deux noires. Frange des ailes inférieures blanche, celle des supérieures brune. Corps gris roussâtre : corselet à poils verdâtres.

E. Talthybius Mab.

Ailes d'un noir foncé, avec la base des quatre ailes couverte de poils vert métallique : quatre points apicaux allongés. Bande médiane d'un blanc brillant, composée de quatre taches grandes excepté la costale et dont l'ensemble forme une grande tache ovale pointue inférieurement. La tache isolée de l'intervalle 4 petite et écartée de la bande. Ailes inférieures très allongées, à bord externe longuement convexe, à queues courtes courbées en dehors. Frange des supérieures brun terne, des inférieures blanchâtre. Dessous des ailes supérieures brun à reflet rougeâtre : celui des inférieures concolore avec deux ombres plus foncées transversales. Ventre et poitrine gris cendré : palpes blanches. Espèce de grande taille, 50 millimètres, comparable à *Harpagus* si les queues n'étaient pas aussi courtes.

J. — BANDE MÉDIANE DES AILES SUPÉRIEURES FORMANT UNE TACHE COMPACTE SUR LE MILIEU DE L'AILE. AILES INFÉRIEURES PROLONGÉES EN LONGUEUR, A BORD EXTERNE PLUS OU MOINS CONCAVE ET NON ARRONDI.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GROUPE J

1. Bande médiane comprenant dans son ensemble la tache du quatrième intervalle.
- Tache du quatrième intervalle nulle et bande médiane réduite à trois taches en ligne verticale droite : trois points apicaux, l'inférieur écarté des deux supérieurs ; frange des 4 ailes blanc jaunâtre pâle. *Decussatus* Mén.
- Tache isolée du quatrième intervalle non comprise dans

- la bande médiane mais distante des autres taches d'au moins 2 fois sa largeur..... 2
2. Trois points apicaux allongés : bande médiane de trois taches exactement superposées, une costale, une dans la cellule, une dans l'intervalle 3. Franges blanchâtres, queues courtes. Dessous des postérieures brun, un peu plus clair au milieu, avec deux bandes noirâtres réunies au bord antérieur sur la nervure 7. *Decurtatus* H. S.
- Dessous des ailes postérieures portant une tache blanche depuis 7 jusqu'au-dessous de 2 et doublée extérieurement d'une courle bande noire..... *Alciphron* G. et S.
3. Pas de taches noires dans l'intervalle 2 des ailes antérieures..... 4
- Deux ou trois taches noires dans ce même intervalle..... 6
4. Bande médiane de quatre taches. Dessous des ailes inférieures à bande postmédiane éclairée de couleur pâle en dehors et ordinairement doublée au-dessus de la queue d'une tache blanc jaunâtre. Tête et corps teintés de vert métallique. Quatre points apicaux dont le supérieur minuscule..... *Auginus* H. S.
- Bande postmédiane du dessous des inférieures non éclairée de blanc jaunâtre..... 5
5. Quatre taches apicales allongées. Bande médiane de trois taches, la costale nulle; une dans la cellule parfois bifide, une dans l'intervalle 3 et celle de l'intervalle 4 ramenée entre les deux précédentes, mais un peu exserte..... *Ceculus* H. S.
- Mêmes caractères. Tête et corps brun roussâtre. Trois points apicaux : bande médiane de quatre taches par l'addition d'une petite dans l'intervalle 2..... *Auginulus*, G. et S.
6. Deux taches noires dans l'intervalle 2 des ailes supérieures..... 7
- Trois taches ou points noirs dans la même intervalle; les deux premiers superposés au-dessous de la dernière tache de la bande médiane et un à forme d'O à égale distance des deux premiers et de la base de l'aile..... *Asine* Hew.
7. Deux taches noires peu distinctes dans l'intervalle 2, l'extérieure rapprochée de l'angle interne; trois points apicaux..... *Octomaculata* Sepp.
- Quatre points apicaux suivis en dessous de deux autres alignés avec les trois taches inférieures de la bande médiane; celle-ci de cinq taches un peu séparées; une costale souvent géminée, une dans la cellule échancrée en avant, deux en dessous aussi grandes et une punctiforme dans l'intervalle 2, toutes transparentes et d'un blanc jaunâtre. Deux taches noires dans l'intervalle 2; une sous la bande vitrée et l'autre plus forte près de la base..... *Hirtius* Butl.

K. — PAS DE QUEUES AUX AILES INFÉRIEURES, MAIS UN LOBE
ARRONDI PARFOIS ET PLUS RAREMENT PROLONGÉ ET DIVERGENT.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GROUPE K

1.	Ailes brunes avec de petites taches peu apparentes	2
	Ailes brun noir avec une bande médiane de grandes taches blanc transparent	3
2.	Dessus des ailes brun. Quatre petits points apicaux. Bande médiane de trois taches étroites et une tache isolée dans l'intervalle 4, toutes jaune pâle et peu visibles : franges grises. Dessous des inférieures brun roussâtre avec deux bandes noires, une sur le milieu de la cellule et une autre au delà, en plus une carrée près de la côte, à sa base	<i>Athesis</i> Hew.
	Ailes brun noirâtre ; bande médiane de très petites taches : frange blanche. Dessous des inférieures semblable mais plus sombre, les bandes plus noires et plus larges et la tache carrée touchant la côte et traversant la base de la cellule	<i>Conis</i> H. S.
3.	Brun noir : bande médiane de quatre taches grandes, excepté la costale, blanc transparent, la tache isolée du quatrième intervalle touchant la deuxième tache de la bande médiane : quatre points apicaux allongés et deux petites taches au-dessous formant une bande courbe. Dessous des ailes inférieures avec une bande blanche submarginale, marquée d'une bandelette noire allant de 3 à 6 sur son bord extérieur	<i>Ridens</i> Hew.
	Dessus des supérieures avec une courte bande blanche médiane de quatre taches inégales. Pas de bande blanche sur le dessous des inférieures	4
4.	Mêmes taches, fond des ailes plus noir. Les postérieures avec un lobe spatulé prolongé, divergent, bordé et frangé de blanc	<i>Biolleyi</i> Mab.
	Pas de lobe prolongé	5
5.	Quatre points apicaux seulement, bande médiane de quatre taches blanches. Base des ailes supérieures ocracée. Ailes inférieures teintées légèrement de vert. Dessous des inférieures jaunâtre sur le disque avec trois séries de taches noires, petites, plus marquées à la côte et une tache blanche entre 1 et 2 au-dessus du lobe	<i>Miltas</i> G. et S.
	Quatre points apicaux suivis de deux autres en dessous qui les unissent en bande courbe à la tache isolée de l'intervalle 4	6
6.	Base des ailes inférieures et corps teinté de vert métallique. Dessus des mêmes ailes avec deux taches contiguës mal définies, blanc jaunâtre au delà de la cellule. Dessous des mêmes offrant une large bande subterminale depuis la côte jusqu'au pli abdominal, blanc grisâtre, divisée supérieurement par un trait noir	<i>Cachimans</i> G. et S.
	Base des quatre ailes vert métallique. Dessus des ailes	

inférieures avec deux bandes de taches teintées de bleu sombre, leur dessous avec une large bande subterminale de taches blanc verdâtre piquetées de noir; supérieurement en deux séries de taches séparées *Crison G. et S.*

Nous rangeons ici un certain nombre d'espèces qui nous ont paru incertaines : n'en ayant vu aucune en nature, il nous a semblé difficile d'avoir sur elles une opinion précise. Nous n'avons pu réunir aucuns renseignements sur quelques-unes.

E. Obscurus Hew.

Brun noirâtre; ailes antérieures avec deux points apicaux transparents. Les ailes inférieures avec une queue courte et large. Dessous brun foncé. Ailes antérieures plus pâles à l'apex et au bord externe avec une tache brun sombre près de l'apex. Ailes inférieures plus claires traversées par deux bandes de taches plus sombres que le fond (Patrie?).

Cette description très superficielle ne s'applique à aucune des espèces citées plus haut, si ce n'est à *Simplicius*, mais la tache foncée du dessous de l'apex l'éloigne de ce groupe.

E. Dominicus Plötz.

Ressemble à *Herophilus* Plötz. La bande médiane est petite et linéaire; la petite tache blanche dans l'intervalle 3 (probablement 4) est assez éloignée. A l'apex il y a quatre points en oblique un peu obscurs. Les ailes inférieures ont une queue courte, petite, qui sur une moitié est blanche comme la frange: en dessous le bord est blanc jusqu'à la côte (Patrie?).

Paraît être *Albimargo* Mab. ou *Brachius* Hübn.

E. Herophilus Plötz.

Bande des ailes antérieures linéaire, très faible dans l'intervalle 1. Les trois points apicaux en ligne oblique; queue courte et large, blanche avec une très mince bordure de même couleur qui, en dessous des ailes inférieures, commence à la côte.

Cette description s'applique bien à *Virescens* Mab., mais Plötz semble avoir confondu les noms de plusieurs espèces. Sa figure de *Doryssus* avec les ailes vertes en dessus, représente *Vires-*

cens Mab., alors que dans la description de l'espèce il indique les ailes grises et non vertes.

E. Nivosus Plötz.

D'après la description, cette espèce se rapporte à *Doryssus*. C'est aussi l'avis de M. Godman.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

Genre *Eudamus* Swains.

1. *Undulatus* Hew., *Descr. Hesp.* p. 4 (1867). = *Sumichrasti* Scudd., *Rep. Peab. Acad.*, p. 69 (1872).
Coll. Mus. Paris : 3 ♂, Brésil; (Coll. Boulet) : 1 ♂, 2 ♀, Salvador, Brésil, Guy. Franç. — Coll. Mab. : 5 ex. ♂, ♀, Colombie.
2. *Stylites* H. S. *Prod. Syst. Lép.* III, p. 63 (1869).
Coll. Mab. : 5 ♂ et ♀, Am. Centr., Texas.
3. *Elongatus* Plötz, *Bull. Soc. Nat. Moscou*, p. 4 (1881).
4. *Chalco* Hüb., *Zutr. Exot. Schmett.*, ff. 313-4 (1823). = *Agesilaus* Swains. *Zool. Illust.*, pl. 48, f. 1 (1833).
Coll. Mus. Paris : ♂, ♀, Panama; (Coll. Boulet) : 3 ♂, 1 ♀. Brésil, Colombie. — Coll. Mab. : ♂ et ♀, Brésil.
5. *Albimargo* Mab., *Bull. Soc. Ent., Fr.*, p. 66 (1875).
Coll. Mus. Paris : 2 ♂ Venezuela; (Coll. Boulet) : 6 ♂, 3 ♀, Pérou, Colombie, Guyane Franç. Rép. Argent. — Coll. Mab. : 5 ex. ♂ et ♀, Colombie, Brésil.
6. *Brachius* Hüb., *Zutr. Exot. Schmett.*, ff. 609-10 (1832).
Coll. Mus. Paris : 2 ♂, Brésil. (Coll. Boulet) : 1 ♂, 4 ♀, Brésil, Colombie, Guy. Franç. — Coll. Mab. : 5 ♂ et ♀, Colombie, Brésil.
7. *Doryssus* Swains., *Zool. Ill. Ins.*, pl. 48, f. 2 (1833). = *Nivosus* Plötz, *Bull. Mosc.*, p. 17. = *Orion* Druce (*nec Cram.*) *Ex. Ent.*, pl. 17, ff. 3-4 (1782).
Coll. Mus. Paris : 2 ♀. Amaz; (Coll. Boulet) : 3 ♂, 5 ♀, Guy. Franç., Bolivie. — Coll. Mab. : 1 ♀.
8. *Albicuspis* H. S., *Prod. Syst. Lép. id.*, p. 68 (1869). = *Leucites* Mab., *Le Natur.*, n° 27, p. 99 (1888).
Coll. Mus. Paris : ♀, Guy. Franç. (Coll. Boulet) : 3 ♂, Guy. Franç. — Coll. Mab. : 1 ♀, Brésil.
9. *Virescens* Mab., *Bull. Soc. Ent.*, France, p. 39 (1877). = ? *Herophilus* Plötz, *Bull. Mosc.*, p. 16 (1880).
Coll. Mus. Paris : ♀, Amaz; (Coll. Boulet) : 5 ♂ et ♀, Guyane, Brésil.
10. *Chales* Godm. et Salv., *Biol. Cent. Am.*, p. 274, ff. 2-3 (1893).
11. *Loxo* Mab., *Gen. Hesp.*, note 1, p. 21 (1903).
Coll. Mab. : 1 ♀, Santa Catharina.
12. *Orion* Cram., *Pap. Exot.*, pl. 155, A. B. (1779).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 5 ♂, 3 ♀. Guy. Franç., Amazone. — Coll. Mab. : 2 ♂, Brésil.
13. *Evenus* Ménétr., *Cat. Mus. Petr.*, p. 97, pl. 5, fig. 1 (1855).
14. *Carmelita* H. S. *Prod. Syst. Lép.*, p. 62 (1869).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♂, Guy. Franç.
15. *Trebia* Möschl. *Verh. Zool. Ges. Wien.*, p. 203 (1878).
16. *Nigricauda* Godm. et Salv., *Biol. Cent. Am.*, p. 274 (1893).

17. *Clewas* Mab., *Le Natur.*, n° 28, p. 158 (1888).
18. *Ælius* Plötz, *Bull. Soc. Nat. Mosc.*, p. 8 (1881).
19. *Euryctes* Latr. (pro part.) *Enc. Méthod.*, p. 730 (1823). = *Zagorus* Plötz, *Bull. Mosc.*, p. 3 (1880). = *Zalanthus*, Plötz, *Ibid.*, p. 3 (1880). = *Urbanus fortis Dorantes* Hbn, Samml. Ex. Schmett (1806-16).
 Coll. Mus. Paris : 6 ♂, 3 ♀, Brésil, Amaz. Venezuela; (Coll. Boulet) : 22 ♂, 6 ♀, Guy. Franç., Paraguay, Mexique, Venezuela, Pérou, Bolivie, Brésil, Colombie, Amaz. — Coll. Mab. : 7 ♂ et ♀, Brésil, Guyane.
var. Latipennis Mab. et Vuillot, *Nov. Lép.*, p. 36, pl. 5, f. 1 (1891).
 Coll. Mus. Paris : ♂, Guy. Franç. ; (Coll. Boulet) : 3 ♂. Guy. Franç. — Coll. Mab. : 3 ♂, 1 ♀, Colombie, Guyane.
20. *Simplicius* Stoll, *Suppl. Cram.*, pl. 39. ff. 6, 6 F (1790). = *Procne* Plötz, *Bull. Soc. nat. Mosc.*, p. 2 (1880). = *Gracilicauda* Plötz, *Bull. Soc. nat. Mosc.*, p. 2 (1880). = *Pilatus* Plötz, *Ibid.*, p. 2 (1880).
 Coll. Mus. Paris : 4 ♂, 4 ♀, Brésil, Amaz. Venezuela; (Coll. Boulet) : 17 ♂, 5 ♀, Cuba, Guy. Franç., Amazone, Surinam, Brésil, Paraguay. — Coll. Mab. : 13 ex. ♂ et ♀, Brésil, Guyane, Colombie.
21. *Procerus* Plötz, *Bull. Soc. Nat. Mosc.*, p. 8 (1881).
22. *Dorantes* Stoll, *Suppl. Cram.*, pl. 39, f. 9 (1790). = *Protillus* H. S. *Prod. Syst. Lép.*, p. 63 (1867). = *Amisus* Hew. *Descr. Hesp.*, p. 5 (1867). = *Kefersteini* Plötz, *Bull. Soc. Nat. Mosc.*, p. 11 (1881). = *Velinus* Plötz, *Ibid.*, p. 9 (1881).
 Coll. Mus. Paris : ♂, ♀, Californie; (Coll. Boulet) : 3 ♂, 2 ♀, Colombie, Paraguay.
 (*Protillus*), Coll. Mus. Paris : 8 ♂, 1 ♀, Brésil, Paraguay; (Coll. Boulet) : 8 ♂, 3 ♀, États-Unis, Honduras, Mexique, Pérou, Bolivie, Guyane. — Col. Mab., (*Dorantes*) : 5 ♂ et ♀, Brésil, Colombie (*Kefersteini*) : 1 ♂, Bolivie.
- 22 bis. *Aminias* Hew., *Descript. Hesp.*, p. 4 (1867).
23. *Santiago* Luc., in *Sagra, Hist. Cuba.*, p. 623 (1836). = *Cariosa* H. S., *Corresp. Blatt. XVI*, p. 142 (1862).
 Coll. Mus. Paris : ♂. Cuba.
Var. Larius Plötz, *Bull. Soc. Nat. Mosc.*, p. 9 (1880). = *Corydon* Bull., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, p. 492 (1870).
 Coll. Mus. Paris : 5 ♂, 1 ♀, Cuba; (Coll. Boulet) : 6 ♂, 2 ♀, Cuba.
var. Retractus Plötz., *Bull. Soc. Nat. Mosc.*, V, p. 9 (1881).
 Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 6 ♂, La Dominique — Coll. Mab. 3 ♂ ♀, Cuba 2 ♀ (*Larius*) Cuba.
24. *Galbula* Plötz, *Bull. Soc. Nat., Mosc.*, p. 10 (1881).
25. *Athletes* Feld., *Wien. Ent. Monat.*, p. 183 (1862).
26. *Leucogramma* Mab., *Le Nat.*, p. 109, f. 3 (1888).
 Coll. Mab., 1 ♂, Bolivie.
27. *Glaphyrus* Mab., *Le Nat.*, p. 109, f. 4 (1888).
 Coll. Mus. Paris : ♀. Brésil.
28. *Cholus* Plötz *Bull. Soc. Nat. Mosc.*, p. 21 (1881). = *Albistria* Plötz, *Bull. Soc. Nat. Moscou*, p. 49 (1880). = *Leucodesma* Plötz, inéd.
 Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♀, Surinam. — Coll. Mab. : 4 ♂, Brésil.
- 28 bis. *Ganna* Möschl., *Verh. Zool. Gescl. Wien.*, p. 213 (1878).
29. *Pitiger* Mab. *Bull. Soc. Ent. Belge*, p. 60 (1891).
30. *Proteus* L., *Mus. Ulr.*, p. 333 (1764). = *Domingo* Scudd., *Rep. Peab. Ac.*, p. 69 (1872). = *Proteoïdes* Plötz, *Bull. Mosc.*, p. 41 (1880).
 Coll. Mus. Paris : 6 ♂, 2 ♀, États-Unis, Brésil; (Coll. Boulet) : 17 ♂, 4 ♀, États-Unis, Guy. Franç., Brésil, Bolivie, — Coll. Mab., 7 ♂ et ♀, Brésil, Colombie, Texas.
var. Esmeraldus Bull., *Trans. Ent. Soc.*, p. 146 (1877).
 Coll. Mus. Paris : 1 ♂, Nicaragua; (Coll. Boulet) : 2 ♂, 2 ♀, Venezuela, Guy. Franç. — Coll. Mab. : 4 ♂ et ♀, Amer. Cent. et Mérid.,

- var. Platowi* Plötz. *Bull. Soc. Nat. Mosc.*, p. 12 (1881).
31. *Alcaeus* Hew., *Desc. Hesp.*, p. 3 (1867); ex. Butl., f. 9 (1875). = *Montezuma* Scudd., *Rep. Peab. Ac. Sc.*, p. 70 (1872).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♂, 2 ♀, Honduras, Colombie. — Coll. Mab. : 4 ♂ et ♀, Colombie.
32. *Zilpa* Butl., *Lep. Exot.*, pl. 40, f. 2 (1870).
Coll. Mus. Paris 6 ♂, 3 ♀, *Costa-Rica*, Colombie. (Coll. Boulet) : 2 ♂, 1 ♀, Brésil, Équateur — Coll. Mab. : 4 ♂ et ♀ Brésil.
33. *Catillus* Cram., *Pap. Exot.*, pl. 260, ff. F. G. (1782). = *Tarchon* Hbn., *Exot. Schmett.* II, 338. = *Longicauda* Sepp, *Surin. Vlind.*, 90 (1850). = *Ixion* Plötz., *Bull. Soc. Nat. Mosc.*, 13 (1880).
(*var. Tarchon*) : Coll. Mus. Paris : 2 ♂, Colombie, Panama ; (Coll. Boulet) : 4 ♂, 1 ♀, Panama, Pérou, — Coll. Mabille : 4 ♂ et ♀, Brésil.
(*var. Catillus*) : Coll. Mus. Paris : 5 ♂, 2 ♀, Mexique, Panama, Costa-Rica, Surinam, Argentine ; (Coll. Boulet) : 6 ♂, 7 ♀, Colombie, Venezuela, Guy. Franç., Bolivie, Brésil, Argentine — Coll. Mabille : 4 ♂ et ♀, Brésil, Guyane.
34. *Concinnus* Mab., *Bull. Soc. Ent. Fr.*, p. 39 (1877).
Coll. Mabille : 1 ♂, Brésil.
35. *Myrto* Mab., *Gen. Ins. Hesp. (note)*, I, p. 21 (1903).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♀, Brésil — Coll. Mabille : 1 ♀, Haïti.
36. *Cinereus* Mab. et Vuill., *Novit. Lep.*, fasc. IV, p. 29, f. 4 (1891).
Coll. Mabille : 1 ♀, Brésil.
37. *Jethyra* Butl., *Trans. Ent. Soc.*, p. 492 (1872).
Coll. Mus. Paris : ♂ ♀, Pérou, Colombie. — Coll. Mabille : 1 ♂, Bolivie.
38. *Megacles* Mab., *Le Natur.*, p. 99, 1888 ; Mab. et Vuill. *Nov. Lépid.* IV, pl. 4, f. 1 (1891).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, Brésil — Coll. Mabille : 1 ♂, Bolivie.
39. *Albofasciatus* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 3 (1867).
Coll. Mus. Paris : Guatemala, Nicaragua, Honduras et 1 petit ♂ de Californie ; (Coll. Boulet) : 2 ♂, 1 ♀, Honduras, Colombie et 1 petit ♂, Honduras. — Coll. Mabille : 5 ex. ♂ et ♀, Colombie, Brésil.
40. *Métophis* Latr., *Enc. Meth.*, p. 729 (1823).
Coll. Mus. Paris : ♂ ♀, Nicaragua ; (Coll. Boulet) : ♂ ♀, Brésil — Coll. Mabille : 1 ♂, Guyane.
41. *Eudoxus* Cram., *Pap. Exot.*, pl. 366, ff. G. H. (1782).
Coll. Mabille : 1 ♀, Brésil.
42. *Harpagus* Feld., *Lép. Reise Nov.*, pl. 70, fig. 11-12 (1867).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 5 ♂, 3 ♀, Pérou, Bolivie — Coll. Mabille : 3 ♂ et ♀, Bogota.
43. *Collias* Mab., *Le Natur.*, p. 99 (1888) ; Mab. et Vuill., *Nov. Lépid.*, IV, pl. 4, f. 5 (1891).
44. *Talhybius* Mab., *Le Natur.*, p. 109 (1888).
45. *Decussatus* Mén., *Cat. Mus. Petr.*, pl. 5, f. 2 (1855).
46. *Decurtatus* H. S., *Prod. Syst. Lep.*, p. 62 (1867).
Coll. Mabille : 3 ♂ et ♀, Colombie.
47. *Alciphron* Godm. et Salv., *Biol. Cent. Am.*, pl. 285, ff. 28-29 (1893).
48. *Auginus* H. S., *Prod. Syst. Lep.* (1867). = *Flammula* H. S. *Ibid.*, p. 62 (1867).
Coll. Mabille : 1 ♂, Amazone.
49. *Auginulus* Godm. et Salv., *Biol. Centr. Am.*, p. 284, pl. 75, ff. 20-22 (1893).
Coll. Mabille : 1 ♂, Amér. Centr.
50. *Ceculus* H. S. *Prod. Syst. Lépid.*, p. 62 (1869).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 3 ♂, 4 ♀, Brésil — Coll. Mabille : 1 ♂, Brésil.

51. *Asine* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 6 (1867). = *Caunus* H. S., *Prod. Syst. Lép.*, p. 62 (1869).
Coll. Mus. Paris : 2 ♂, 1 ♀, *Nicaragua*. — Coll. Mabille : 2 ♀, Amérique Centrale.
52. *Octomaculata* Sepp, *Surin. Vlind.*, pl. 58, f. 23 (1848). = *Calenus* Mab., *Le Natur.*, p. 90, f. 3 (1888).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 4 ♂, 6 ♀, Paraguay, Colombie, Brésil, Chili.
53. *Hirtius* Butl., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, p. 491 (1870). = (?) *Lindora* Butl., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, p. 491 (1870).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♂, 1 ♀, Colombie. — Coll. Mabille : 5 ♂ et ♀, Colombie.
54. *Athesis* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 8 (1867).
Coll. Mabille : 2 ♀, Amér. Centr.
55. *Conis* H. S. *Prodr. Syst. Lép.*, p. 67 (1868).
Coll. Mabille : 1 ♂, Brésil.
56. *Ridens* Hew., *Ann. Mag., N. H.* p. 349 (1876). = *Coronus* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 77 (1882).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♂ Colombie. — Coll. Mabille : 2 ♂, Panama.
57. *Biolleyi* Mab., *Bull. Soc. Ent., Fr.*, p. 230 (1900).
58. *Mittas* Godm. et Salv., *Biol. Centr. Am.*, pl. 75, ff. 18-19 (1893).
59. *Cachinnans* Godm. et Salv., *Ibid.*, pl. 112, ff. 3 et 4 (1901).
60. *Crison* Godm. et Salv., *Ibid.*, pl. 75, ff. 16-17 (1893).

ESPÈCES INCERTAINES

61. *Obscurus* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 7 (1867).
62. *Dominicus* Plötz, *Bull. Soc. Nat., Mosc.* (1880).
63. *Herophilus* Plötz, *Bull. Soc. Nat. Mosc.*, p. 16 (1880).
64. *Marmorosa* H. S., *Corresp. Blatt. Regensb.*, p. 56 (1865).
65. *Nivosus* Plötz, *Bull. Soc. Nat. Mosc.* (1880).

VIII. — Genre *Goniurus* Hübn.

[*Goniurus* Hübn. Verz. Bek. Schmett., p. 104 (1816)].

Ce genre ne contient que deux espèces anciennement décrites. Quatre autres ont été proposées depuis Cramer et ne sont que des synonymes, la bande blanche du dessous des ailes inférieures étant variable chez *G. Cælus*. Quant au genre lui-même, sa validité, déjà douteuse, ne nous paraît pas du tout justifiée : chez *Cælus* l'apex des premières ailes est un peu prolongé, le bord externe l'est aussi de 4 à 5, si bien que l'apex est légèrement tronqué. La queue ou lobe des ailes inférieures est assez développé quoique court. Chez *Talus* l'apex est un peu pointu, le bord externe est droit. Les deux espèces ne sont donc pas rigoureusement congénères. Aussi, nous paraîtrait-il préférable

de reporter *Cælus* parmi les *Epargyreus* et *Talus* parmi les *Thymele*.

G. *Cælus* Cram.

Les ailes sont en dessus d'un brun de cuir. La base des supérieures et le disque des inférieures sont couverts d'écaillés et de poils verdâtres. Il y a deux points apicaux suivis vers l'apex de deux autres en ligne oblique. La bande médiane a quatre taches transparentes et jaunâtres : celle de l'intervalle 4 est isolée et carrée. Le bord externe des ailes inférieures est arrondi, puis se termine en queue courte. Dessous des ailes d'un brun clair ; aux inférieures il y a une bande blanche assez large, allant de la nervure 8 au pli abdominal. La queue est noire.

Gideon Plötz n'est qu'une forme de *Cælus*. La bande blanche du dessous des inférieures est très étroite, sinuée intérieurement et pourvue de deux dents obtuses, l'une sur l'intervalle 6 et l'autre sur l'intervalle 3.

Hypozeonius Plötz a la même bande blanche un peu plus droite que chez *Aurunce* Hew., mais ces deux formes sont absolument semblables en-dessus pour tout le reste et ne méritent pas un nom séparé.

G. *Talus* Cram.

Brun à reflet roux. La tête, le corselet et la base des quatre ailes couvertes d'écaillés et de poils d'un vert métallique brillant. Trois points apicaux : la bande médiane de quatre taches étroites et se touchant entre elles : celle de l'intervalle 3 échancrée et très longue. Dessous des ailes brun jaunâtre. Les ailes postérieures en dessous sont teintées de vert à leur base avec une très légère ombre noirâtre médiane, doublée à l'angle anal de deux taches blanc jaunâtre.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *Cælus* Cr., *Pap. Exot.*, pl. 343, ff. CD (1782). = *Aurunce* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 8 (1867). = *Gideon* Plötz, *Bull. Soc. Nat. Mosc.*, p. 21 (1880). = *Hypozeonius* Plötz, *Bull. Soc. Nat. Mosc.*, p. 22 (1880).
Coll. Mus. Paris : 3 ♂, 1 ♀, Brésil, Amazone ; (Coll. Boulet) : 7 ♂, 4 ♀, Guy. Franç., Cuba, Venezuela, Surinam. — Coll. Mab. : ♂ et ♀, Colombie.

2. *Talus* Cr., *Pap. Exot.*, pl. 176, f. D (1772). = *Lucidator* Sepp., *Surin. Vlind.* p. 35 (1848). = *Ausonius* Latr., *Enc. Méth.*, p. 741 (1823).
 Coll. Mus. Paris : ♂. Guatemala ; (Coll. Boulet) : 6 ♂, 3 ♀, Cuba, Guy. Franç., Colombie, Brésil. — Coll. Mabille : 4 ♂, et ♀ Brésil, Colombie.

IX. — Genus *Heteropia* Mab.

(*Heteropia* Mab, *Le Natural.* p. 68 (1889); *Gen. Ins., Hesp.* I, p. 53, 1903).

Les *Heteropia* sont assez voisines des *Eudamus* : elles s'allient assez étroitement avec les *Epargyreus*. Elles n'ont pas de pli costal chez le ♂ ; on en connaît quatre espèces très rapprochées les unes des autres.

I. — ANGLE ANAL LARGEMENT BLANC DEPUIS LA BANDE POST-MÉDIANE SUR LE DESSOUS DES AILES INFÉRIEURES.

H. Bryaris Hew.

Ailes brun noirâtre. Base des supérieures et les inférieures d'un roux jaunâtre. Les antérieures ont quatre points apicaux, une tache isolée dans le quatrième intervalle, et une bande médiane de quatre taches blanc transparent. Dessous des inférieures brun jaunâtre clair avec quatre bandes noires. Bord postérieur blanc au-dessous de la troisième bande jusqu'à la nervure 7. Bande marginale réduite à des taches gris noirâtre bien moins foncées que les autres bandes.

H. Cyda Godm. et Salv.

Ailes brun jaunâtre plus foncées vers les bords. Deux points apicaux très écartés dans l'intervalle 7. Taches de la bande médiane petites, la costale très réduite. Ailes inférieures en dessus jaune roux avec une bande médiane noirâtre un peu diffuse, et une large bande marginale noirâtre. Dessous des mêmes ailes gris jaunâtre avec trois bandes grêles noirâtres, la première arrêtée avec la cellule. Angle anal blanc pur depuis le bord-abdominal jusqu'à la nervure 4. Bande maculaire et grisé.

II. — DESSOUS DES AILES INFÉRIEURES AVEC L'ANGLE ANAL
CONCOLORE.

H. Imalena Buttl.

Dessus des ailes d'un noir profond à reflet bleu sombre. Les supérieures ont deux points apicaux et les quatre taches de la bande médiane plus larges que dans *Bryaxis*. Le dessous des ailes inférieures est noirâtre, plus pâle au milieu, et traversé par quatre bandes noires, la troisième maculaire avec une tache extérieure dans l'intervalle 3.

H. Melon Godm. et Salv.

Ailes brun noirâtre, leur base ocracé roussâtre. Les supérieures ont quatre points apicaux. Le dessous des ailes inférieures d'un violet obscur traversé par quatre bandes noires : la basilaire s'arrête dans la cellule.

Arizonensis Skinn. que nous n'avons pas vue, semble une variété de cette espèce où les intervalles entre les bandes foncées sont plus clairs, et l'angle anal des ailes inférieures est blanc cendré. Peut être cependant une espèce distincte.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *Bryaxis* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 44 (1867).
Coll. Mus. Paris : ♂♂, Mexique.
2. *Cyda* Godm et Salv., *Biol. Centr. Am.*, pl. 412, ff. 7-8 (1901).
3. *Imalena* Buttl., *Lép. Exot.*, p. 109, pl. 40, f. 4 (1889). = *Imitatrix* Mab.,
Le Natur., p. 68 (1889).
Coll. Mus. Paris : 3 ♂, 3 ♀, Costa-Rica ; (Coll. Boulet) : 3 ♀, Colombie.
4. *Melon* Godm. et Salv., *Biol., Centr. Am.*, p. 297, pl. 76, ff. 26-27 (1893). = (?)
Arizonensis Skinn.
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : ♂ ♀, *Arizona*.

X. — Genre *Plestia* Mab.

[*Plestia* Mab., *Le Natur.* p. 146 (1888) ; *Gen. Ins., Hesp.* 1, p. 22 (1903)].

Les quatre espèces que contient ce genre sont très semblables entre elles. Nous donnons une description qui les concerne toutes, sauf pour l'une d'elles, et signalons dans un tableau les différences spécifiques.

Les ailes sont brunes, les inférieures ont deux bandes jaune terne sur le milieu, doublées en dessus d'une bande noire. Chez l'une des espèces il y a une courte bande blanche. Les ailes supérieures ont deux rangées transversales d'un blanc transparent, une médiane de trois taches (une costale, une dans la cellule, et une dans l'intervalle 3); puis une bande extérieure ou subterminale composée de trois points apicaux, d'une tache extérieure alignée avec trois ou cinq autres, parallèlement au bord externe. La dernière tache est coupée par la nervure 2.

1. Brun noirâtre ou jaunâtre: dessous des ailes inférieures à trois bandes noires sur un fond jaune testacé. 2
 Brun noirâtre clair: aux premières ailes, bande médiane de trois taches, la costale presque aussi large que celle de la cellule. Bande extérieure dépourvue de taches entre 5 et 7. Ailes inférieures portant en dessus une courte bande blanche de trois taches un peu au dessus du milieu. Dessous gris lilas avec deux bandes brunes et la bande blanche du dessus obscurcie d'écaillés noires. *Dorus* Edw.
2. Les ailes supérieures avec la bande extérieure pourvue de deux petites taches de plus, ce qui la rend complète depuis les points apicaux jusqu'à l'angle. Dessous des inférieures jaunâtre clair avec une bande maculaire sur la base et deux autres noires, l'intermédiaire enfermant un point blanc près de la côte et une rangée de points noirs terminaux. Frange entrecoupée: espace abdominal rayé de jaunâtre. *Elwesi* G. et S.
 Ailes supérieures manquant des deux petites taches audessous des points apicaux, ce qui la rend interrompue supérieurement; ailes inférieures brun foncé avec deux bandes jaune terne et trois taches semblables sur la base. Espace abdominal brun noir. Dessous des inférieures à trois bandes noires entourées de blanc cendré. Frange fortement entrecoupée. *Staudingeri* Mab.
 Nous n'avons pu encore obtenir aucun renseignement sur une espèce récemment publiée, la *P. Kikkawai* Weeks.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *P. Staudingeri* Mab., *Le Natur.*, p. 146, f. (1888).
2. *P. Dorus* Edw., *Pap. vol. II*, p. 140 (1882).
 Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet): 2 ♂, Arizona.
3. *P. Elwesi* Godm. et Salv., *Biol. Centr. Am.*, p. 289, pl. 75, ff. 5-7 (1893).
4. *P. Kikkawai* Weeks, *Canad. Entom. B.*

XI. — Genre **Epargyreus** Hübn.

Massue des antennes assez forte, courbée en crochet vers

les deux tiers. Palpes à deuxième article ascendant, opprimé, le troisième court et caché. Apex prolongé et légèrement tronqué. Nervure 3 naissant au delà du milieu de la cellule. Ailes inférieures à bord externe arrondi et fortement lobé à la nervure 1^b. Tibias postérieurs à deux paires d'éperons : un pli costal chez le ♂.

I. — BANDE MÉDIANE DE QUATRE TACHES PLUS OU MOINS ÉGALES SUR LES AILES SUPÉRIEURES : UNE ISOLÉE DANS L'INTERVALLE 4, ET DEUX A QUATRE TRAITS APICAUX. DESSOUS DES AILES INFÉRIEURES AVEC UNE BANDE ARGENTÉE LONGITUDINALE DE 1^b JUSQU'À LA NERVURE 4, PUIS PLUS OU MOINS EFFACÉE OU MODIFIÉE.

E. Asander Hew.

Brun olivâtre avec la base des quatre ailes ocracée, à poils couchés et avec un très léger reflet vert. Tache isolée, carrée : lobe anal saillant : frange cendrée. En dessous les ailes supérieures ont la région apicale lilas. Le dessous des inférieures est glacé de gris lilas et traversé par une bande blanche nacré, arrêtée sur 6 où elle est réduite à la moitié de sa largeur jusqu'au bord qu'elle touche. Quatre points apicaux.

Nous considérons les espèces suivantes comme des formes locales d'*Asander*. Parmi elles, *Euthymides* Plötz et *Scheba* Plötz pourraient être des formes d'*Antæus* Hew., mais il faudrait les voir en nature pour trancher la question.

Var. Arsaces Mab.

Brun roux, base des quatre ailes roux fauve : taches de la bande médiane plus grandes que dans les autres espèces : tache de l'intervalle 4 petite et plus haute que large. Dessous brun rougeâtre ; bande nacrée des inférieures remplacée par une bande-analogue plus étroite formée d'écailles gris jaunâtre.

Var. Panthius H. S.

Brun foncé, base des quatre ailes plus sombre. Dessous des ailes brun roussâtre. Inférieure à bande nacrée visible de 1^b à 2

où elle est coupée par les nervures et s'évanouissant ensuite, parfois réduite à une bandelette indécise, fondue et souvent à peine distincte. La région terminale est concolore ou teintée de gris lilas.

Var. Euthymides Plötz.

Ressemble à *Asander* dont il diffère par la bande médiane des ailes supérieures dont les taches sont très rapprochées les unes des autres, les deux intermédiaires étant plus grandes. Dessous des ailes brun obscur, sans teinte gris lilas. Bande du dessous des inférieures finissant en pointe avant le bord antérieur : cette forme se rapproche d'*Antæus* mais n'a pas la teinte lilas sur le bord des ailes.

Var. Scheba Plötz.

Brun comme le précédent ; taches de la bande médiane beaucoup plus petites que chez *Asander* et toutes séparées. Pas de points apicaux. Dessous des ailes légèrement teinté de gris lilas à l'apex des premières et au bord des secondes ailes où la bande est blanche, régulière, droite, et décroissant insensiblement du bord intérieur qu'elle atteint jusqu'à 1^b où elle est à peine élargie. Frange gris roussâtre.

E. Haitensis Sp. nova.

Ailes d'un noir foncé avec la base et le dessus du corps d'un roux sombre à reflet verdâtre. Deux points apicaux : bande médiane à taches petites. Dessous des ailes roux violet, sauf la partie interne des premières ailes qui est noire.

Inférieures d'un roux plus violet avec la bande blanche, large, entaillée à partir de 6 et entourée en dehors d'un semis d'écailles blanches. Frange gris cendré à peine entrecoupée. Malgré la couleur et les différences signalées, *Haitensis* pourrait bien n'être qu'une forme insulaire d'*Asander*. Il a tout à fait la coupe d'ailes d'*Enispe*.

E. Antæus Hew.

Brun roux ; base des ailes et corps couverts de poils roux

jaunâtre. Trois points apicaux. Bande médiane à taches grandes, jaune orange. Dessous des ailes brun roux foncé aux supérieures avec une bande marginale gris lilas. Dessous des ailes postérieures avec un petit point blanc à la base et une bande médiane argentée, échancrée en dehors à la partie supérieure ; une bande marginale gris lilas étroite. Frange jaune entrecoupée.

E. Tityrus Fabr.

Brun à reflets roux. Bande médiane compacte de quatre taches transparentes, jaunes, les deux intermédiaires plus grandes : trois points apicaux. Dessous des ailes brun foncé avec une bordure commune, large, d'un gris lilas. Les supérieures avec une bande médiane argentée, brillante, très large de 1^b à 6, puis étroite et presque maculaire jusqu'à 8. En dehors quelques traits clairs indiquent une raie extérieure comme dans l'espèce suivante.

II. — BANDE ARGENTÉE DU DESSOUS DES AILES INFÉRIEURES DOUBLE, TRÈS ÉTROITE; L'EXTÉRIEURE FIGURÉE PAR UNE LIGNE ANGULEUSE ET SOUVENT INCOMPLÈTE.

E. Barisses Hew.

Brun noir tirant sur le roux. Base des ailes à poils courts et concolores. Bande médiane compacte avec les taches grandes et jaunes. Trois points apicaux. Le dessous des ailes postérieures est brun, traversé par deux bandes argentées, l'intérieure formée de trois taches contiguës et l'extérieure en forme de raie sinuée décrivant un grand sinus arrondi entre 3 et 6. Bord extérieur avec une courte bande marginale gris lilas. Frange gris cendré entrecoupée.

Var. *Argentea* nov. var. Bande argentée du dessous des ailes inférieures plus étroite. Bord externe des quatre ailes marqué d'une bande plus longue gris lilas et séparé de la frange par un liséré noir.

Var. *Tmolus* Burm. Taille un tiers plus petite. Dessous des

ailes plus rougeâtre, souvent presque uniforme. Bande argentée des ailes inférieures arrêtée à la nervure 6, l'extérieure réduite à une raie blanc jaunâtre. Frange grise obscurément entrecoupée.

Var. *Busiris* Mab. Bande argentée intérieure égale, étroite, s'arrêtant sur 8. L'extérieure peu marquée au milieu et élargie à sa base sur l'intervalle 1^b. Frange nettement entrecoupée ; un petit point blanc à la base des inférieures comme chez *Antæus*.

III. — BANDE ARGENTÉE DU DESSOUS DES AILES INFÉRIEURES FORMÉE DE TROIS TACHES, PARFOIS OBLITÉRÉES ET NULLES. AILES SUPÉRIEURES TRÈS PROLONGÉES A L'APEX.

E. Maysi Luc.

D'un brun noir ; deux petits points apicaux et une petite tache costale jaunes. Celle-ci indique le commencement de la bande médiane qui a disparu. Dessous noirâtre avec une bordure d'un gris lilas qui, sur les inférieures, s'avance jusqu'au milieu de l'aile. Une courte bande médiane argentée et formée d'une tache longue de 1^b à 3 et surmontée d'un petit trait arqué de même couleur. Franges blanches, palpes et poitrine blanches.

E. Gaumeri Godm. et Salv.

Brun noir avec la base des ailes très étroitement marquée de fauve roux. Bande médiane aux supérieures de trois taches très petites ; une isolée dans l'intervalle 4, trois petites et deux points apicaux minuscules. Dessous des quatre ailes d'un brun rougeâtre très foncé. Frange grise à peine entrecoupée ; on peut décrire cette espèce en disant que c'est un *Exadeus* sans aucune tache sur le dessous des ailes inférieurs et bien plus petit que lui.

E. Exadeus Cram.

Ailes en dessus d'un brun roux : trois points apicaux dont les deux inférieurs très petits. Bande médiane de quatre taches petites, celles de l'intervalle 3 et 4 triangulaires, toutes distantes

et jaune clair. Frange cendrée, entrecoupée. Dessous des ailes inférieures brun foncé rougeâtre. Bord externe teinté de gris lilas ; trois taches superposées argentées, la seconde souvent divisée en deux et la troisième dans la cellule, très petite. Parfois une raie argentée suit les taches, allant jusqu'au bord antérieur : plus souvent elle est réduite à quelques points argentés.

Cette espèce varie beaucoup : nous avons vu des variétés où les deux taches intermédiaires sont aussi grandes que chez *Barisses*, et les points apicaux sont réduits à deux.

Claricornis H. S. est un individu atrophié d'*Eradeus*.

Var. *Pseudexadeus* Doubl. Hew.

Diffère du précédent par sa taille plus grande, la base des quatre ailes d'un ocracé vif. La bande médiane des premières ailes à taches larges et jaunes. Le dessous plus vif en couleur et les taches argentées du dessous des ailes inférieures plus développées. Toutes les autres parties ne diffèrent pas d'*Eradeus*.

IV. — DESSOUS DES AILES INFÉRIEURES D'UN BRUN NOIR UNIFORME,
TRAVERSÉ PAR TROIS LIGNES NOIRES.

E. Enispe Hew.

Brun grisâtre ; deux points apicaux. Bande médiane de quatre taches moyennes, jaune transparent, la costale très petite. Frange gris cendré. En dessous, la région apicale des premières ailes et toutes les secondes sont d'un gris noir à reflet violet. Celles-ci sont traversées par trois raies noires, dont la basilaire courte et les deux autres réunies sur le pli abdominal. Le corps est de la couleur des ailes.

Bochus Plötz ne diffère du type que par l'absence des points apicaux.

V. — DESSUS DES AILES BRUN FAUVE. LA BANDE MÉDIANE DES
SUPÉRIEURES A DEUX TACHES RÉUNIES SUR LE MILIEU.

E. Zestos Hübn.

Brun fauve ou roux. La base des quatre ailes couverte

d'écaillés et de poils fauves. La bande médiane des ailes supérieures réduite à deux taches carrées, réunies en une seule sur le milieu du limbe, l'une dans la cellule et l'autre dans l'interval 3. Deux points apicaux; frange jaunâtre. Cette espèce, que nous n'avons pu voir en nature, a un aspect si particulier que l'on peut douter qu'elle soit un véritable *Epargyreus*.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *E. Asander* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 9 (1867).
 Coll. Mus. Paris : 4 ♂, 1 ♀, Venezuela; S. Esteban, Haïti; (Coll. Boulet) : 2 ♂, Mexique, Haïti. — Coll. Mab. : 2 ♂ et ♀, Brésil.
Var. Panthius H. S., *Prod. Syst. Lep.*, p. 66 (1869). = *Arsaces* Mab., *Gen. Ins. Hesp.*, I, p. 24, note (1903).
 Coll. Mus. Paris : 1 ♀, Argentine. — Coll. Mab. : 3 ♂ et ♀, Brésil.
Var. Arsaces Mab.
 Coll. Mus. Paris : 1 ♀, Martinique. — Coll. Mab. : 1 ♂, St-Thomas.
Var. Euthymides Plötz, *Tab. picta.*, 107 (*inédit?*).
Var. Scheba Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 99 (1882).
2. *E. Haïtensis* Mab. et Boulet.
 Coll. Mab. : 1 ♂, Haïti.
3. *E. Antaus* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 8 (1867).
 Coll. Mus. Paris : 1 ♀, Haïti.
4. *E. Tityrus* Fab., *Syst. Ent.*, p. 332 (1775). = *Clarus* Cram., *Pap. Ex.*, pl. 44 ff. EF. (1776).
 Coll. Mus. Paris : 5 ♂, 2 ♀, Nlle-Angleterre, États-Unis; (Coll. Boulet) : 4 ♂, 6 ♀, États-Unis. — Coll. Mab. : 6 ex. ♂ et ♀, Amér. Boréale.
5. *E. Barisses* Hew., *Boliv. Butt.*, p. 22 (1874).
 Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 3 ♂, 1 ♀, Brésil, Argentine. — Coll. Mab. : 3 ♂, ♀, Brésil.
Var. Argentea Mab. et Boulet.
 Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 6 ♂, Argentine. — Coll. Mab. : 2 ♂, Argentine.
Var. Tmolus Burm., *Rev. Mag. d'Ent.*, p. 627 (1875). = *Tellus* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 84 (1886).
 Coll. Mus. Paris : 4 ♂, 4 ♀, Panama, Argentine; (Coll. Boulet) : 4 ♂, 3 ♀, Argentine. — Coll. Mab. ♂ ♀, Argentine.
Var. Busiris Mab., *Gen. Ins. Hesp.*, p. 24 (1903).
 Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 6 ♂, Bolivie. — Coll. Mab., 1 ♂, Brésil.
6. *E. Maysi* Luc., in *Sagr. Hist. Cuba.*, p. 627 (1856). = *Egeus* H. S. *Corr. Blatt.*, p. 142 (1862).
 Coll. Mus. Paris : 1 ♀, cotype [ex coll. Gundlach], Cuba; (Coll. Boulet) : 5 ♀, Cuba. — Coll. Mab. : 1 ♂ Cuba.
7. *E. Gaumeri* Godm et Salv., *Biol. Centr. Am.*, pl. 77, ff. 2-3 (1893).
8. *E. Exadeus* Cr., *Pap. Ex.*, pl. 260 (1782). = *Socus* Hb., *Samml. Ex. Schmitt*, (1816-1824). = *Clavicornis* H. S., *Prod. Syst. Lep.*, p. 66 (1869).
 Coll. Mus. Paris 14 ♂, 2 ♀, Surinam, Costa Rica, Brésil, Mexique, Guatemala, Nicaragua, Colombie, Pérou; (Coll. Boulet) : 18 ♂, 2 ♀, Bolivie, Paraguay, Brésil, Colombie. — Coll. Mab. : 5 ♂ et ♀, Brésil.
Var. Pseudexadeus Dbld. Hew., *G. D. Lép.*, pl. 81, fig. 1 (1852).
 Coll. Mus. Paris : 1 ♂, Brésil; (Coll. Boulet) : 4 ♂, 1 ♀, Brésil, Paraguay. — Coll. Mab. : 4 ♂ et ♀, Brésil.

9. *E. Enispe* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 44 (1867). = *Bochus* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.* (1880).
Coll. Mus. Paris (Coll. Bouillet) : 3 ♂, Bolivie. — Coll. Mab. : 4 ♂, Colombie.
10. *E. Zestos* Hbn., *Samml. Ex. Schmett.* (1816-1824).

XII. GENRE *Proteides* Hubn.

(*Proteides* Hübn, *Verz. bek. Schmett.* p. 105 (1816). = *Dicranaspis* Mab. *Ann. Soc. Ent. Belg.* p. 24 (1878). Voir les caractères du genres : *Gen. Ins, Hesp.*, I. p. 24.)

P. Idas Cr.

Ailes antérieures remarquablement prolongées et tronquées à l'apex, d'un brun noir, avec la base des quatre ailes d'un jaune fauve. Sur les antérieures, une bande médiane de quatre taches transparentes, jaunes, une petite dans l'intervalle 4 et un point apical. Dessous des ailes postérieures avec la base noirâtre ou brun foncé, tout le reste de l'aile d'un gris blanc ou cendré, ombré de noirâtre au bord et traversé par une courte bandelette transversale noirâtre, évidée au milieu, allant de la nervure 1^b jusqu'à la nervure 5. Espace abdominal noirâtre. Palpes et poitrine blancs.

Tel est le type de Cramer, répandu au Brésil et dans une grande partie de l'Amérique tropicale. Dans les Antilles, il subit des modifications de couleur, surtout sur le dessous des ailes, qu'on a érigées en espèces et que nous regardons comme des formes insulaires ou locales.

a. Gundlachi Plötz, de Porto-Rico, diffère en dessus en ce que la bande médiane a des taches un peu plus petites et le dessous des ailes inférieures d'un brun rougeâtre sur lequel se détachent la base noirâtre et la bandelette postmédiane très foncée, sans aucune teinte blanche.

b. Angasi Godm. a, d'après la description, les taches transparentes oblitérées ou nulles : le dessous des ailes postérieures est d'un chocolat rougeâtre clair, sans aucune trace de teinte blanche ou de semis d'écailles autour des taches noirâtres qui sont comme dans les deux types précédents. Nous avons un exemplaire de Porto-Rico qui répond tout à fait à la description.

c. *San Antonio* Lucas de Cuba. Ailes aussi noires que chez le type avec la base fauve : toutes les taches transparentes ont disparu, sauf une petite tache costale qui est l'origine de la bande médiane, une autre très petite dans l'intervalle 4. Dessous des ailes inférieures plus sombre, presque noirâtre, avec les taches comme dans le type : la courte bandelette noirâtre postmédiane est étroitement éclairée de blanchâtre et le bord externe est roux noirâtre.

Nous ne connaissons la femelle d'aucun de ces types.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *P. Idas* Cr., *Pap. Ex.*, pl. 260, ff. A-B 1782. = *Mercurius* Fab., *Mant. Insect.* p. 86 (1787).
 Coll. Mus. Paris : 8 ♂, Haïti, Brésil, Nicaragua, Costa-Rica, Venezuela, Brésil; (Coll. Boulet) : 3 ♂, Brésil, Buenos-Ayres.
Var. a. Gundlachi Plötz., *Stett. Ent. Zeit.*, p. 91 (1882).
 Coll. Mab., 1 ♂, Porto-Rico.
Var. b. Angasi Godm., *Proc. Zool. Soc. Lond.*, p. 318, pl. 25, fig. 2 (1886).
 Coll. Mab. : 1 ♂, Porto-Rico.
Var. c. San Antonio Luc., in *Sagra. Hist. Cuba*, p. 626 (1836).
 Coll. Mus. Paris : 1 ♂, Cotype [ex coll. Gundlach]. Cuba; (Coll. Boulet) : 6 ♂, Cuba. — Coll. Mab. : 2 ♂, Cuba.

XIII. GENRE *Chrysoplectrum* Wats.

[*Chrysoplectrum* Wats, *Class. Hesp.* p. 24 (1893).]

Massue ovoïde à pointe courbée en crochet ; un pli costal. Cellule des ailes supérieures égalant à peine les deux tiers de la côte. Ailes inférieures à bord externe droit chez le mâle, convexe chez la femelle. Tarses postérieurs des mâles pourvus, en dessous de l'éperon, de deux rangs d'épines dorées. Tibias postérieurs à deux paires d'éperons.

C. Perniciosum H. S.

Ailes d'un brun noir un peu plus clair au bord.

Les premières ont une bande médiane de 4 taches transparentes blanches : une dans la cellule, une plus grande dans l'intervalle 3, une plus petite dans l'intervalle 4, rapprochée de la précédente et une encore plus petite sous la nervure 3. Une ombre noire commence à la côte, côtoie les taches et

s'évanouit avec la dernière. Ailes inférieures avec une bande médiane et une tache diffuse sur la base noire et pas toujours distincte. Frange grise aux ailes supérieures, blanche aux inférieures, découpée de noir. Dessous des premières ailes noir uniforme avec l'intervalle 1 blanc : celui des inférieures traversé par une bande plus foncée et éclairée de gris cendré en dehors. Corps noir.

Notre description a été faite sur le type même d'Herrich Schaeffer.

C. Eudicus Mab.

Le dessus est d'un brun noir à reflets roux, la base des ailes est couverte de poils vert métallique plus denses le long des nervures. Les ailes supérieures ont au milieu trois taches d'un blanc jaunâtre : une dans la cellule plus longue que large, une plus étroite au-dessous dans l'intervalle 3, et une très petite dans l'intervalle 4, punctiforme. Ailes inférieures plus sombres sur le disque. Frange étroite, brune aux ailes supérieures, blanchâtre obscur aux inférieures. Dessous d'un noirâtre roux ; côte des supérieures teintée de vert métallique. Inférieures en dessous semées d'écailles vertes à la base sur un fond roux très clair et traversées parallèlement au bord externe par une bande noirâtre peu distincte, éclairée de roux clair en dehors et de deux points jaunes brillants près du pli abdominal. Tête, corselet et premiers anneaux de l'abdomen en dessus couverts de poils vert métallique. Ventre jaunâtre. Poitrine et palpes blancs mêlés de poils verts.

Nous avons rapporté cette espèce (Gen. Ins. Hesp., I p. 25) au *C. perniciosum* : mais les différences que nous signalons, couleur des taches, absence de la tache placée sous la nervure 2, poils vert métallique qui couvrent la base des ailes et tout le corselet, semblent indiquer une espèce très différente. L'exemplaire que nous décrivons appartenait à la collection Staudinger et provenait de Santa Catharina.

C. Othriades Hew.

Brun noir. Base des ailes, thorax et corps couverts de poils vert métallique. Une ombre noirâtre, commune, va de l'apex

jusqu'au pli abdominal. Dessous à peu près semblable : aux premières ailes l'intervalle 1 est blanc : sur les inférieures une raie postmédiane, presque droite, noirâtre, parallèle au bord, est éclairée de jaunâtre en dehors. La base des ailes est teintée de vert métallique.

Bahiana H. S., d'après une description peu précise, nous semble un simple synonyme d'*Othriades* d'autant plus que l'un et l'autre proviennent de Bahia.

C. Euphronius Mab.

Ailes d'un brun noir foncé. Base des quatre ailes beaucoup plus foncée que la région marginale, ce qui détermine une ligne commune mise en relief par le roux clair du reste des ailes. Dessous à peu près semblable : la moitié interne des ailes plus noire et sur les inférieures la ligne de démarcation est éclairée en dehors de jaune terne et près du pli abdominal il y a deux à trois points contigus très blancs. Aux ailes supérieures il y a, au milieu de la côte, une moucheture blanc cendré formant une courte bande qui va jusque dans la cellule. Dessus du corps entièrement noirâtre sans poils verts. Le dessous est un peu plus clair.

Cette espèce, rapportée à *Othriades* (Gen. Ins. Hesp., I, p. 23), nous paraît en différer beaucoup. L'absence de pubescence verte, les taches décrites, paraissent la séparer suffisamment. L'absence complète de points apicaux chez toutes les espèces du genre mérite d'être signalée.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *C. Perniciosum* H. S., *Prod. Syst. Lep.*, p. 63 (1868). = *Car. Epiceincea* Butl. et Druce, *Cist. Entom.*, p. 113 (1873) et *P. Z. S.*, p. 368 (1874).
Coll. Mus. Paris : 1 ♀, Cayenne ; (Coll. Boulet) : 1 ♂, Chili. — Coll. Mab. : 1 ♂, Amazone.
2. *C. Endicus* Mab., *Le Natural.* p. 180, fig. 2 (1888).
Coll. Staudinger.
3. *C. Othriades* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 6 (1866). = *Bahiana* H. S., *Prod. Syst. Lep.*, p. 63 (1869).
Coll. Mus. Paris : 1 ♂, Brésil.
4. *C. Euphronius* Mab., *Le Natur.*, p. 137, 1 (1888).
Coll. Staudinger.

XIV. GENRE *Acolastus* Scudd.

[*Acolastus* Scudd., Rep. Peab. Acad., p. 71 (1872). = *Polygonus* Hübn., Samml. Ex. (1816) (voir: *Gen. Ins. Hesp. I.*, p. 15).]

A. *Amyntas* Fab.

Ailes en dessus d'un noir foncé à reflets violets. Bande médiane de deux taches transparentes, carrées, une semblable dans l'intervalle 4, à égale distance les unes des autres, ce qui forme un triangle. Trois points apicaux en oblique. Dessous des inférieures d'un violet teinté de gris clair, luisant, avec une tache sur la base, deux bandes et une bordure noires. Les intervalles de ces bandes peuvent être bleuâtres, gris rosé, et les bandes elles-mêmes peuvent être très foncées, bien marquées, ou très faibles et comme décolorées. Le corselet et le thorax sont couverts de poils vert métallique.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

A. *Amyntas* Fab., *Ent. Syst.*, p. 533 (1775). = *Lividus* Hübn. Samml. Ex. Schmett., pl. 24 (1816). = *Savignyi* Latr., *Enc. Méthod.*, p. 741 (1823).
Coll. Mus. Paris : 2 ♂ Cuba; (Coll. Boullet) : 10 ♂, 8 ♀, Cuba, la Dominique, Paraguay, Brésil, Guyane, Colombie. — Coll. Mab., 6 ♂, et ♀, Antilles, Am. Mérid.

XV. GENRE *Telegonus* Hübn.

[Hübn. Verz. Bek. Schmett, p. 104 (1816)].

Massue des antennes grêle, épaisse graduellement et courbée vers son milieu en anneau ou en boucle. Pas de pli costal chez le mâle. Palpes à 2^e article ascendant, le troisième court, conique. Ailes inférieures obtusément lobées avec le bord externe presque droit chez le mâle et arrondi chez la femelle (sauf une exception). Tibias et cuisses postérieurs à longs poils flexueux; deux paires d'éperons grêles. Chez tous les mâles le bord abdominal est frangé de poils raides dans toute sa longueur et la nervure 1^a hérissée de poils flexueux plus abondants à son origine et au-dessus de l'angle. Il n'y a pas de points apicaux aux ailes supérieures.

A. — AILES D'UN BRUN DE CUIR OU BRUN FONCÉ : LES MALES ONT L'ANGLE ANAL PLUS OU MOINS TEINTÉ DE JAUNE OU UNE LARGE BANDE DE CETTE COULEUR A LA MÊME PLACE, EN DESSOUS.

T. Anaphus Cr.

L'espèce de Cramer semble le type le plus connu d'un groupe d'espèces affines reconnaissables au dessus de leurs ailes d'un brun obscur, non teintées de bleu ou de vert métallique à leur base. Nous distinguons pour le présent deux formes.

D'abord l'*Anaphus* de Cramer. Il a des ailes d'un brun un peu jaunâtre avec deux bandes brunes peu distinctes l'une sur la cellule et l'autre anguleuse, la contournant et s'arrêtant un peu avant l'angle interne. Les ailes inférieures ont une seule bande brune sur le milieu et l'angle anal jaune pâle depuis 1 jusqu'à 3. La frange est toujours jaune. Le dessous des ailes inférieures a deux bandes brunes et une large bordure jaune de 1 à 4. Le brun du fond fait une petite pointe obtuse jusqu'au près de l'angle. Le corps est de la couleur des ailes. Chez la femelle l'aile inférieure est arrondie et presque sans lobe.

Anaphides nov. var.

Vient ensuite une forme que nous appelons *Anaphides*. Elle ressemble à *Anaphus* mais les ailes inférieures ont la bande jaune terminale réduite à une tache jaune vif plus longue que large entre 1^b et 2, et le brun du fond de l'aile ne descendant pas en pointe jusqu'à l'angle. En dessous, les deux bandes noires sont très distinctes et la bande marginale est jaune pâle ; elle est salie d'écailles noirâtres qui vont en s'épaississant jusqu'à l'angle antérieur. La femelle est semblable, avec les parties jaunes plus larges.

T. Leucogramma Sepp

Ici il faut placer une espèce de grande taille qui n'est connue que par la figure de Sepp. Cette figure paraît exagérée et fait penser à un individu d'*Anaphus* auquel on aurait ajouté des ornements qui semblent peu naturels.

Leucogramma est plus grand qu'*Anaphus* : les ailes, qui sont

d'un brun noir, ont deux bandes communes noires et parallèles. La bande jaune clair des ailes inférieures occupe un tiers de l'aile et s'arrête à la nervure 4. Les ailes supérieures offrent une forte barre blanche qui va de la côte au bout de la cellule. Le dessous des ailes est tout à fait semblable au dessus, excepté que sur les inférieures il y a quatre bandes noires, ce qui est anormal dans le genre. L'individu figuré est un mâle.

T. Chiriquensis Stgr.

Brun foncé avec la base des quatre ailes couverte d'écailles et de poils bleu métallique. Le dessous est d'un brun plus clair avec deux bandes brunes communes. Les inférieures ont une bande marginale large, blanc jaunâtre, très souvent poudrée d'atomes bruns très denses. Cette bande est séparée de la frange qui est jaunâtre pâle par un liséré noir. Le corps est de la couleur des ailes. La femelle ne diffère pas du mâle.

T. Elorus Hew.

Brun noirâtre. Le corps, le corselet et la base des 4 ailes sont d'un bleu métallique brillant. Angle anal obtus. Frange gris jaunâtre pâle aux inférieures et l'on voit difficilement sur les supérieures deux bandes noires obsolètes. En dessous des secondes ailes, le bord externe est largement jaune, plus clair à l'angle anal, puis rembruni jusqu'à la nervure 7.

Elorus, décrit par Plötz et figuré sous le n° 119, n'est point du tout cette espèce. Cette figure représente le *Cassander* de Fabr. Du reste l'insecte est indiqué de Cuba.

B. — BORD POSTÉRIEUR DES SECONDES AILES AVEC UNE BANDE NOIRE ANTÉTERMINALE, ÉCLAIRÉE DE JAUNATRE.

T. Ampyx Godm. et Salv.

Ailes en dessus brun un peu jaunâtre, sans écailles ni poils verts à la base. Deux bandes brun foncé sont l'une sur le milieu, et l'autre plus près du bord externe. Le dessous des supérieures est brun clair avec les même bandes brunes et la partie interne de l'aile brun jaunâtre. Les inférieures ont les

bandes noires du dessus mais un peu plus larges, et la région marginale concolore. Le mâle et la femelle sont semblables.

T. Alpistus Mab.

Brun foncé avec un reflet roussâtre. Deux bandes brunes sur les ailes bien distinctes : l'intérieure maculaire. Le dessous des ailes est brun jaunâtre avec deux bandes foncées sur les inférieures, l'extérieure large, bordée en dehors d'une raie jaune sale, dentée et limitée par une bordure terminale noirâtre : frange brune.

Nous avons reçu de Cuba une variété qui diffère du type par le dessus des ailes moins sombre, la frange des inférieures blanc jaunâtre et le dessous des mêmes ailes avec la raie jaune plus complète et plus dentée. Nous l'appellerons *Cubana* nov. var.

T. Galesus Mab.

Dessus des ailes d'un brun roux clair : les supérieures sont traversées par deux bandes noires, maculaires, étroites et très nettes. L'extérieure est à peine interrompue sur la nervure 4, sa partie inférieure renaissant au-dessous du coude bien plus près de la première que dans les autres espèces. Base des quatre ailes et corselet à poils d'un vert sombre et terne. Angle anal prolongé et obtus. Le dessous des ailes est plus clair qu'en dessus : les bandes noires plus distinctes ; aux ailes inférieures la bande intérieure ne ferme pas la cellule, et la disco-cellulaire est indiquée par une ligne noire. En outre il y a une tache noire à la base entre 7 et 8. Les franges sont brun noirâtre et les palpes brun foncé.

T. Granadensis Schaus

D'après la description cette espèce ressemble à *Galesus* : elle serait plus foncée et les bandes noires seraient plus accusées, surtout aux ailes inférieures. Ne l'ayant pas vue, nous n'en pouvons rien dire de précis.

T. Creteus Cram.

♂ Ailes brunes traversées par deux bandes noires assez

distinctes et qui se retrouvent dans toutes les espèces du groupe ; la tête, le corselet, le dos de l'abdomen et la base des quatre ailes sont d'un vert métallique brillant, passant parfois au bleu. La frange est d'un gris cendré. Le lobe anal est obtus, court et droit. Le dessous des ailes est d'un noirâtre clair, parfois un peu roussâtre. Les bandes noires sont très distinctes. L'extérieure est interrompue sur la nervure 4 des ailes supérieures et reprend en arrière sur la même nervure. Aux inférieures, la bande extérieure est large et faiblement éclairée de gris jaunâtre en dehors. L'intervalle 1 et la moitié du deuxième aux premières ailes est blanchâtre en forme de tache amorphe qui n'atteint jamais la cellule.

♀ plus grande, plus brune ; les ailes inférieures sont plus amples et plus arrondies.

Creteus est un type multiple : pour en délimiter exactement toutes les formes, il faudrait des séries des deux sexes avec des localités précises. Nous avons décrit l'espèce de Cramer que nous regardons comme le type et nous considérons les espèces suivantes comme distinctes.

T. Parmenides Cram.

Du même brun foncé et très semblable en dessus au précédent, les bandes noires y sont peu distinctes. L'aile supérieure porte toujours une éclaircie blanchâtre sur son milieu et coupée par la nervure 2. Le dessous des ailes est très différent de celui de *Creteus*. L'aile supérieure est brun clair et traversée par une grande tache blanche placée sur le milieu, qui s'amincit pour aller joindre la côte blanche et lavée de bleu pâle. Les bandes noires sont interrompues par cette tache : l'intérieure borde la partie supérieure de la tache et l'extérieure est réduite à une tache courte placée devant l'apex. Les ailes inférieures sont du même brun clair ; leur base est teintée de jaunâtre et la bande noire antérieure est faiblement bordée de blanc en dehors et marquée de deux points blancs au-dessus de l'angle anal.

Nous avons décrit les exemplaires qui se rapportent à la figure de Cramer, laquelle est une femelle ; nous lui joignons comme mâle un individu qui n'a pas d'éclaircie blanchâtre à l'aile supérieure et chez lequel, en dessous, la tache n'atteint

pas la côte qui est blanche et se prolonge dans la cellule. *Parmenides* est regardée comme une forme femelle de *Creteus*. Nous ne pouvons partager cette opinion, connaissant des femelles des deux types qui nous paraissent facilement séparables. Les individus qui semblent intermédiaires se rapportent à d'autres espèces.

T. Hofferi Plötz.

Il est un peu plus petit que *Creteus* : il lui ressemble en dessus. En dessous, les ailes sont d'un brun roux. Les supérieures ont une tache blanche triangulaire qui pénètre dans la cellule ; la côte est rayée de gris blanchâtre. La côte des secondes ailes est occupée à sa base par un arc blanc assez large, finissant en pointe aiguë vers le milieu de la cellule. Les deux bandes noires sont peu larges et leur intervalle est poudré de gris. Nous n'avons vu que des mâles.

T. Pseudochalybe H. S.

Il est de petite taille : le dessus des ailes est brun noirâtre : les bandes sont indistinctes. Le corselet, l'abdomen et la base des ailes sont d'un vert métallique brillant. En dessous, les premières ailes sont d'un roux clair avec deux taches blanches superposées, l'une sur la côte, l'autre au milieu de la cellule : elles sont bordées de noir en dehors. La base des ailes est légèrement teintée de vert ; une tache ovale blanche s'étend du milieu de l'aile jusqu'à l'angle interne et n'atteint pas la cellule. Les ailes inférieures ont une bande obscure sur le milieu, faiblement bordée de gris en dehors. Nous n'avons pas vu cette espèce en nature.

T. Siges Mab.

Les ailes sont en dessus brun noir, avec les deux bandes foncées assez visibles mais diffuses. La base des quatre ailes est vert métallique : la tête et le corselet sont bruns avec quelques poils verts. L'angle anal est très peu prolongé et obtus. En dessous, les ailes sont brunes, la côte des supérieures concolore. Les bandes brunes sont diffuses et elles enferment intérieurement, dans les intervalles 1 et 2, une tache gris cendré,

qui remonte jusqu'à la cellule dans l'intervalle 2. Les inférieures offrent deux bandes noires confluentes au bord antérieur. Le bord extérieur est roussâtre et la frange noirâtre.

T. Cretellus H. S.

Brun noir avec les bandes du dessus des ailes à peine distinctes. La base des quatre ailes, le corselet et le dos de l'abdomen sont couverts de poils et d'écaillés métalliques : les franges sont d'un brun grisâtre. Dessous des ailes brun terne. Aux supérieures une éclaircie gris blanchâtre s'avance au bord interne jusqu'un peu au delà de la nervure 2. La côte est rayée de vert jusqu'au tiers de la cellule. Bandes brunes des ailes inférieures très distinctes, étroites, presque droites, l'extérieure éclairée de plus clair en dehors. Poitrine et palpes gris cendré, mêlés de poils verts.

Notre description est faite d'après une femelle de la collection Herrich Schaeffer. La description et la figure de Plötz ne paraissent pas se rapporter à cette espèce.

T. Bifascia H. S.

Brun foncé : les bandes noires distinctes. La base des quatre ailes, le corselet et le dos de l'abdomen vert métallique. La frange est d'un gris blanchâtre. Le dessous des ailes est brun jaunâtre. Les supérieures ont la bande extérieure bien marquée, non interrompue sur la nervure 4 ; une grande tache blanche, salie d'écaillés noires, s'étend jusqu'à l'angle interne. Les ailes inférieures sont un peu plus foncées et les deux bandes noires sont rapprochées sur le milieu, droites et non confluentes. Palpes et poitrine gris, mêlé de poils verts.

Nous ne connaissons que le mâle.

C. — DESSOUS DES AILES NOIR POUDRÉ D'ÉCAILLES PLUS CLAIRES
OU AVEC DEUX RAIES PLUS FONCÉES.

T. Cassander Fabr.

Ailes d'un noir très foncé ; les supérieures ont deux bandes noires, continues, peu distinctes sur le milieu ; l'extérieure

non interrompue sur 4, mais décrivant un arc arrondi régulier autour de la cellule. Ailes inférieures plus noires : corselet couvert de poils bleus ainsi que l'origine des ailes. Le dessous est noir avec les bandes du dessus plus distinctes. Les ailes inférieures amples et arrondies sont très noires, sans bandes, mais parsemées de poils et d'écaillés cendrées. Parfois d'un gris roux. Massue des antennes à pubescence grise en dessous.

Le *Papilio Vespasius* Fabr. semble se rapporter ici, mais sa courte description laisse la question incertaine.

T. Hanheli Stgr.

Il est voisin du précédent, mais d'un noir roussâtre ; les ailes supérieures ont deux bandes peu distinctes, mais cependant visibles dans toute leur longueur ; l'extérieure se prolonge sur chaque nervure, ce qui la rend dentée et nuancée de plus clair en dehors. Les inférieures ont une teinte un peu roussâtre aux bords et les bandes sont indistinctes. Le corselet et la base des ailes sont concolores sans poils verts. Le dessous des ailes est plus roussâtre et plus clair. La bande extérieure se continue sur les ailes inférieures : elle est faiblement éclairée de roussâtre extérieurement et finit par se confondre avec la base qui est très noire.

Jalapus Plötz est décrit comme ayant la même taille, mais la frange blanche aux secondes ailes et les bandes noires marquées de gris semblent l'éloigner du voisinage des espèces déjà décrites. Nous en reparlerons au genre *Rhabdoïdes*.

D. — BASE DES AILES SUPÉRIEURES EN DESSOUS TEINTÉE DE VERT BRILLANT AVEC UN POINT BLANC OU NON.

T. Xagua Luc.

Ailes d'un noir uniforme avec la tête, le corselet et le dos de l'abdomen d'un vert métallique brillant. Franges noirâtres. Dessous des ailes d'un noir mat : les supérieures avec la base de la côte et un triangle s'étendant entre la nervure 2 et la côte, et de là jusqu'à la moitié de la cellule, le tout d'un vert métallique. Côte marquée d'une tache carrée, blanche, à la fin

de la cellule. Poitrine et palpes blanc cendré. La tache blanche manque parfois chez la femelle.

E. — DESSOUS DES QUATRE AILES BRUN AVEC UNE BANDE NOIRE ANTÉMARGINALE, SUIVIE, NON INTERROMPUE, COMMUNE, PLUS OU MOINS ÉCLAIRÉE DE JAUNÂTRE EN DEHORS.

T. Pheres Mab.

Ailes noires : les bandes noires sont en dessus fondues et peu distinctes. Base des quatre ailes très largement vert métallique. Tête, corselet et dos de l'abdomen teintés du même vert. Franges blanc sale. Dessous des ailes avec une bande noire, large, commune, arquée en dedans surtout aux ailes supérieures : tout le bord est d'un gris rosé aux deux ailes. L'angle anal et tout l'espace abdominal est noirâtre. Aux ailes supérieures une courte bande noirâtre descend de la côte jusque sur le bord inférieur de la cellule, et sur les inférieures une autre bande semblable, étroite, passe sur le milieu, surmontée de deux taches carrées au bord antérieur. La poitrine et les palpes sont gris cendré, mêlés de poils plus foncés. La femelle est plus grande et ressemble au mâle, sauf que le dessous des ailes est de couleur plus claire.

F. — BORD DES AILES EN DESSOUS PLUS OU MOINS BLANC OU GRIS CENDRÉ.

T. Habana Luc.

Ailes uniformément noires avec la base et le corselet vert ou bleu métallique brillant, ainsi que le dos de l'abdomen. Frange très blanche aux ailes inférieures, ainsi que le bord même qui est taché inégalement. Dessous des supérieures noirâtre avec une bande plus foncée, sinuée, non interrompue, et servant de limite à une bande marginale plus claire que le fond, rousse ou d'un roux noirâtre, parfois semée d'écailles cendrées ; elle est très nette chez les mâles et parfois un peu effacée chez les femelles. Dessous des inférieures noir avec une bande marginale droite, égale, blanche toujours poudrée d'atomes gris chez les exemplaires frais. Dessous du corps et palpes gris noirâtre.

T. Latimargo H. S.

Ailes noires en dessus, sans aucun dessin : la base des quatre ailes, le corselet et le dos de l'abdomen d'un vert métallique brillant. Frange étroite, blanche. Dessous des ailes d'un gris brun clair ; aux supérieures deux taches noires qui sont les origines des bandes noires développées chez les autres espèces. Intervalles 1 et 2 gris blanchâtre ; ailes inférieures noirâtres à la base : une bande blanche occupant le tiers de l'aile, convexe en dedans, poudrée d'atomes bruns vers l'angle intérieur et limitée par la frange : l'espace abdominal est noirâtre. Nous rapportons à cette espèce peu connue *Cartomes* Mab. et *Grullus* Mab., ce dernier avec quelque doute.

T. Alardus Stoll

Brun noir. Ailes supérieures prolongées à l'apex sans dessins ; la base des quatre ailes, le corselet et la tête sont vert ou bleu métallique. Frange blanche. Dessous des ailes brun noir ; une bande noire assez large, très marquée et commune décrit aux supérieures un grand sinus concave de 2 à 4, et tout le bord de l'apex est gris, couvert d'écailles blanches ; aux inférieures, elle est presque droite, doublée d'une raie blanche en dehors et tout le reste de l'aile forme une bande marginale très large, couverte d'écailles blanches. Le corps est brun foncé, les palpes gris cendré.

T. Heriul Mab.

Il est voisin des espèces précédentes. Le dessus des ailes est brun noir ; la base des quatre ailes et le corselet sont vert métallique : mais le dessous des ailes est très différent. Les supérieures sont d'un brun roux : une bande noire postmédiane assez large et interrompue au-dessous de l'apex. Les inférieures sont un peu plus noires et le bord des quatre ailes est concolore ; il est à peine blanchi très étroitement d'écailles, un peu plus aux supérieures et à peine aux inférieures. Le corps est en dessus de la couleur des ailes. Le manque à peu près complet de la bande marginale cendrée aux quatre ailes en dessous caractérise cette espèce dont nous n'avons vu qu'une femelle.

G. — BORD EXTERNE DES AILES INFÉRIEURES PROLONGÉ EN QUEUE.

T. Megalurus Mab.

Dessus des ailes d'un noir uniforme. Frange noirâtre. Base des quatre ailes avec un léger reflet vert métallique. Bord externe des inférieures prolongé en une queue étroite un peu oblique en dehors. En dessous les premières ailes ont la côte blanche jusqu'à la moitié de la cellule. Partie inférieure de l'aile noirâtre, le bord occupé par une bande terminale d'un gris un peu violet. Les inférieures ont la même bordure, mais plus large.

H. — UNE BANDE BLANCHE OBLIQUE VITRÉE AUX PREMIÈRES AILES.

T. Apastus Cram.

Dessus des ailes noir avec la base teintée de vert. Les antérieures ont une bande médiane oblique qui va, à travers la cellule, jusqu'à l'angle interne. Il y a une petite tache extérieure qui se trouve très rapprochée de l'angle supérieur de la deuxième tache de la bande et toujours très petite. La frange est noire avec une tache blanche entre 1 et 2 ; la frange des ailes inférieures est dentée et tachée de blanc dans les échancrures. En dessous les ailes antérieures sont très semblables à la bande médiane et bordées de blanc à la partie inférieure. Les secondes ailes sont teintées de vert et toutes parsemées d'écailles jaune verdâtre ; elles sont traversées par deux bandes peu distinctes. La femelle est semblable.

T. Alector Feld.

Dessus des ailes d'un noir profond. Franges noires. Base des quatre ailes d'un bleu à reflet verdâtre : cette couleur s'étend sur la côte et le bord interne aux ailes supérieures qui sont traversées par une bande blanche vitrée commençant au-dessous de la côte, coupée par les nervures en trois taches allongées. Dessous des ailes supérieures avec la côte blanche jusqu'au milieu de la cellule et une grande tache arrondie inférieurement,

puis étranglée au-dessus de 2, et se continuant jusqu'à la cellule. Inférieures noirâtres, traversées par de très larges bandes noires. Base de la côte blanche. Palpes et tout le dessous du corps blanc.

N'ayant vu aucun exemplaire de cette espèce, nous l'avons placée dans les *Telegonus*, à cause de sa ressemblance avec *Pertinax* Sepp = *Schelleri* Plötz. L'*Alector* de Herrich Schaeffer n'est pas celui de Felder et se rapporte à *Pertinax* = *Schelleri*.

T. Pertinax Sepp

Brun roux. La base des quatre ailes, la tête et le corps entier d'un vert métallique brillant. On ne voit sur les ailes supérieures aucune trace de bandes foncées, mais une bande oblique, blanche, transparente, commençant à la nervure costale, composée de trois taches, la dernière en triangle, et d'une quatrième antérieure, petite et engagée dans la bande. Sur les inférieures une bande plus sombre que le fond, noire, et une tache de même couleur à la base de la cellule. Le bord externe se prolonge en lobe obtus. En dessous la couleur est d'un roux plus clair avec les nervures noires, et la base des premières ailes est légèrement teintée de vert. Une grande tache d'un blanc pur commence au bord interne, s'amincit au bord inférieur de la cellule et se continue jusqu'à la côte en forme de bande étroite. Les ailes postérieures ont la base tachée de noir et une bande noirâtre un peu au delà du milieu; éclairée de roussâtre en dehors. Le bord même est étroitement noirâtre. Il n'y a pas lieu de changer le nom de cette espèce puisqu'aucune autre dans le genre ne porte le même nom.

T. Neobulus Mab.

Dessus des ailes noir sans trace de bandes foncées sur les ailes. Aux supérieures une courte bande transparente oblique, ayant trois taches séparées seulement par les nervures et une quatrième comprise dans la bande mais faisant saillie au dehors. La base de l'aile est vert métallique, ainsi que la tête et le corselet. Les ailes inférieures sont noires avec leur base faiblement teintée de vert. Dessous des ailes supérieures semblable,

à base vert métallique sur la côte et la cellule ; bande médiane du dessus commençant à la côte et dégénérant en une grande tache blanche allongée, limitée en haut par la nervure 2 et s'étendant jusqu'à l'angle interne. L'aile inférieure, lustrée de vert à la partie supérieure de la base, est plus foncée jusqu'au milieu, où une raie claire jaunâtre va du bord antérieur au pli abdominal, coupée par les nervures en taches régulières ; les deux inférieures, au-dessus de l'angle anal, sont un peu plus en arrière que les autres et de couleur blanche.

Nous trouvons beaucoup de ressemblance entre cette espèce et la précédente, mais comme nous n'avons pu voir un seul exemplaire de *Pertinax* nous n'avons pu réunir les deux espèces.

T. Eudemus Mab.

Ailes noires ; les antérieures traversées par une bande oblique blanc transparent, qui commence sur la côte et finit au-dessus de l'angle interne ; elle est très régulière et divisée par les nervures en six taches inégales : celle du troisième intervalle en carré long et bien plus grande que toutes les autres. La base des ailes, le corselet et les premiers anneaux de l'abdomen sont d'un vert sombre. Les ailes inférieures ont le bord externe arrondi et le lobe bien prononcé et droit. Le dessous des ailes est noir comme le dessus et uniforme. Aux ailes antérieures le bord interne est roux clair. Les franges sont brun noirâtre et le corps gris cendré mêlé de poils verts.

Nous sommes embarrassé pour bien comprendre cette espèce : peut-être appartient-elle au genre *Thymele* et n'est-elle qu'une forme plus foncée de *Passalus* d'Herrich Schaeffer, dont la base des quatre ailes et le corselet sont d'un vert brillant. Malheureusement nous n'avons vu qu'une femelle de chaque espèce.

T. Virgatus Mab.

Il est plus grand que le précédent ; le dessus des ailes est d'un brun noirâtre : les supérieures ont la base d'un jaune roux et terne jusqu'au milieu de la cellule et une bande oblique, blanche transparente, assez étroite, allant de la côte à l'angle interne, et composée de six taches, les deux costales très petites, et les deux

inférieures très longues et égales. Les inférieures ont le bord externe très arrondi, le lobe anal très prononcé et tourné en dehors. Tout le limbe de l'aile, excepté le bord antérieur et une très mince bordure, est uniformément brun jaunâtre. Le corselet et tout le dessus du corps est de cette même couleur.

En dessous, les supérieures ont la côte rayée de jaunâtre : les inférieures ont le limbe d'un brun clair et une ombre plus foncée parallèle au bord, passant sur les rameaux, et éclairée de grisâtre en dehors, au-dessus de l'angle anal. Les palpes sont d'un gris brun, les pattes rougeâtres, et la frange est aux supérieures brune, et blanchâtre aux inférieures.

Nous n'avons vu qu'une femelle et la place de cette espèce nous paraît incertaine.

ESPÈCES INCERTAINES

T. Jariba Butl. (*Æthilla*).

Ailes brunes en dessus ; les antérieures avec une bande centrale couleur de poix ; un point subapical et une raie ondulée sur le disque. Ailes inférieures couleur de poix, excepté vers la base. En dessous les supérieures sont plus pâles. Il y a à l'apex une ombre couleur de poix. Ailes inférieures comme en dessus. Corps brun foncé, drapé en dessus de poils verts. Cuba.

T. Jaira Butl.

Ailes d'un brun soyeux avec leur base drapée de poils vert métallique. Ailes antérieures avec une tache diffuse, blanchâtre, près de l'angle interne. Une bande indistincte à travers la cellule, une autre traversant les rameaux et une troisième subapicale ; le bord plus obscur que le fond. Ailes inférieures avec deux bandes indistinctes centrales, une diffuse sur le disque et une marginale, toutes les deux plus foncées que l'aile. Palpes blancs (West Indies).

Cette espèce, que nous n'avons pas vue, paraît, d'après la description, appartenir au groupe de *Creteus*. Elle a été rapportée au *Cretellus* H. S., mais la description ne s'accorde pas à celle du type que nous donnons.

T. Probus Plötz.

De grande taille: ailes noires. Les premières offrant au milieu une grande tache blanche transparent, carrée, une très petite dans l'intervalle 4. On voit sur les ailes inférieures un rang de 3 à 4 taches noires. Le dessous est semblable aux supérieures. La côte est rayée de noir bleuâtre et les inférieures ont une bande noire, assez large, placée sur le milieu et bordée en dehors de noir bleuâtre plus clair que le fond de l'aile. Ces mêmes ailes ont un lobe assez pointu.

M. Godman pense que cette espèce peut former un genre particulier. Nous ne l'avons pas vue et ne pouvons, en conséquence, trancher la question; d'après la figure de Plötz elle nous paraît se rapprocher des *Nascus*.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *T. Anaphus* Cram., *Pap. Ex.*, pl. 178, f. F (1779).
Coll. Mus. Paris: 4 ♂ 3 ♀. Guy. Franç., Haut Amazone, Rio Napo, Costa-Rica, Guatémala, Nicaragua; (Coll. Boulet): 15 ♂, 3 ♀, Colombie, Guyane, Venezuela, Bolivie, Honduras. — Coll. Mabile: 5 ♂ et ♀, Brésil, Guyane.
Var. *Anaphides* Mab. et Boull.
Coll. Mus. Paris: ♂, Brésil.
2. *T. Leucogramma* Sepp, *Surin. Wlind*, pl. 15 (1848).
3. *T. Chiriquensis* Stgr., *Verh. Zool. Gesell. Wien*, p. 111 (1875). = *Meretrix* Hew., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, p. 356 (1876). = *Weyneri* Plötz (Plötz rapporte son espèce à *P. Murdava* Moore, espèce indienne).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet): 3 ♂, 2 ♀, Colombie. — Coll. Mabile: 4 ♂ et ♀, Panama, Colombie.
4. *T. Elorus* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 10 (1867). = *Blasius* Plötz., *Stett. Ent. Zeit.* p. 91 (1882).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet): 4 ♂, 5 ♀, Colombie, Bolivie, Brésil mérid., — Coll. Mabile: 1 ♂, Brésil.
5. *T. Ampyx* Godm. et Salv., *Biol. Cent. Am.*, pl. 77, ff. 11-12 (1893).
Coll. Mus. Paris: ♂ ♀, Panama, Venezuela; (Coll. Boulet): 5 ♂, 2 ♀, Colombie, Amazone sup.
6. *T. Alpistus* Mab., *Gen. Ins. Hesp.*, I, p. 25 note (1904).
Coll. Mabile; ♂ ♀, Brésil.
Var. *Cubana* Mab. et Boull.
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet): 3 ♂, 1 ♀, Cuba. — Coll. Mabile: 4 ♂, Cuba.
7. *T. Galesus* Mab., *Le Nat.*, p. 147, f. 5 (1888).
Coll. Mus. Paris: 1 ♂, Brésil; (Coll. Boulet): 4 ♂, 2 ♀, Bolivie. — Coll. Mabile: 1 ♂, Brésil.
8. *T. Granadensis* Schaus.
9. *T. Creteus* Cr., *Pap. Exot.*, pl. 284, f. c. (1782).

- Coll. Mus. Paris : 1 ♂, Brésil; (Coll. Boulet), 2 ♂, 2 ♀, Colombie, Brésil.—
Coll. Mabilles : ♂ et ♀, Brésil.
10. *T. Parmenides* Cr., *Pap. Exot.* pl. 364, ff. E. F. (1782).
Coll. Mus. Paris: 1 ♀, Guyane; (coll. Boulet) : 1 ♂, 2 ♀, Guyane. — Coll.
Mabilles : 3 ♂ et ♀, Brésil.
11. *T. Hopfferi* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 90 (1881).
Coll. Mus. Paris : 1 ♀, Mexique; (Coll. Boulet) : 2 ♂, ♀ 1, Nouvelle
Grenade, Amazone sup.
12. *T. Pseudochalybe* H. S., *Prod. Syst. Lep.*, p. 65 (1869). = *Alector* H. S.
(*nee* Feld).
Coll. Mabilles : ♂, ♀.
13. *T. Siges* Mab., *Gen. Ins. Hesp.*, I, p. 26, note (1903).
Coll. Mabilles : 1 ♂, Brésil.
14. *T. Cretellus* H. S., *Prod. Syst. Lep.*, p. 65 (1869). = ? *Jaira* Butl., *Trans. Ent.*
Soc. Lond., p. 496 (1870).
Coll. Mabilles : 1 ♂, Brésil.
15. *T. Bifascia* H. S., *Prod. Syst. Lep.*, p. 65 (1869).
Coll. Mabilles : 1 ♂, Brésil.
16. *T. Cassander* Fabr., *Ent. Syst. III*, p. 337 (1793). = ? *Vespassius* Fab., *Ibid*, p. 734
(1793). = *Elorus* Plötz (*nee* Hew.).
Coll. Mus. Paris: 1 ♀, Cuba; (Coll. Boulet) : 4 ♂, 1 ♀, Cuba. — Coll. Mabilles :
3 ♂ et ♀, Cuba.
17. *T. Hanheli* Stgr., *Exot. Tagf.*, p. 291 (1888).
Coll. Mabilles : 1 ♂, Colombie.
18. *T. Xagua* Luc [*in* Sagra], *Hist. Cuba*, p. 624 (1856). = *Malefida* H. S., *Corr.*
Blatt, Regensb., p. 414 (1862).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 3 ♂, 2 ♀, Cuba. — Coll. Mabilles : 3 ♂ et ♀,
Cuba.
19. *T. Pheres* Mab., *Gen. Ins. Hesp.*, I, p. 26, note (1903).
Coll. Mus. Paris : 1 ♀, Brésil; (Coll. Boulet) : 5 ♂, 2 ♀, Colombie, Pérou,
Brésil mér., Paraguay. — Coll. Mabilles : ♂ ♀, Santa Catharina.
20. *T. Habana* Luc. [*in* Sagra], *Hist. Cuba*, p. 624 (1856).
Coll. Mus. Paris : 1 ♂, Cuba; (Coll. Boulet) : 4 ♂, 2 ♀, Cuba. — Coll. Ma-
billes : 4 ♂ et ♀, Cuba.
21. *T. Latimargo* H. S., *Prod. Syst. Lep.*, p. 66 (1869). = *Cartomes* Mab. =
Grullus Mab., *Le Natur.*, p. 147 (1888).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♂, Colombie. — Coll. Mabilles : 1 ♀, Brésil.
22. *T. Alardus* Stoll, *Suppl. Cram.*, pl. 39, f. 7 (1790).
Coll. Mus. Paris : 3 ♂ 1 ♀ Mexique, Guatémala, Rio Napo. — Coll. Mabilles :
4 ♂, et ♀, Brésil, Colombie.
23. *T. Heriul* Mab.
Coll. Mabilles : 1 ♀, Brésil.
24. *T. Megalurus* Mab., *Pet. Nouv. Ent.*, p. 162 (1877). = *Consus* Godm. et Salv.,
Biol. Cent. Am., pl. 77, ff. 10-22 (1893).
25. *T. Apastus* Cram., *Pap. Exot.*, pl. 111, ff. DE 1782. = *Acastus* Fabr., *Sp.*
Ins., p. 433 (1781).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 4 ♂, 2 ♀, Guyane, Pérou. — Coll. Mabilles :
2 ♀, Brésil.
26. *T. Alector* Feld., *Reise. Nov. Lep.*, T. 71, ff. 2, 3 (1867).
27. *T. Pertinax* Sepp. *Surin-Vlind*, pl. 25 (1848). = *Schelleri* Kirb., *Cat. Syn.*
Lep., p. 606 (1871).
28. *T. Neobulus* Mab., *Le Nat.*, p. 180, f. 4 (1888).
29. *T. Eudemus* Mab., *Le Nat.*, p. 170, f. 6 (1888).
30. *T. Virgatus* Mab., *Le Nat.*, p. 170 (1888).

ESPÈCES INCERTAINES

31. *T. Jariba* Butl.
32. *T. Jaira* Butl.
33. *T. Probus* Plötz.
34. *T. Janeira* Schaus., *P. U. S. Mus.* XXIV, p. 427 (1903).
35. *T. Hurga* Schaus., *Ibid.* p. 428 (1903).
36. *T. Capucinus* Luc., *Sagra Hist. Cuba*, p. 62 (1856).
37. *T. Sumadue* Luc., *Ibid.*, p. 623 (1856).
38. *T. Meriani* Kirb., *Cat. Syn.*, p. 574 (1874). = *Bixa*, Westw. (*nec. Linné*). *Gen. Diurn. Lep.*, p. 512 (1852).

XVI. — Genre **Physalea** Mab.

Massue grêle courbée vers le deuxième tiers et à pointe bien plus longue que la partie renflée. Aux ailes supérieures la nervure 1 est renflée dans ses deux premiers tiers, ce renflement courant à la face inférieure de l'aile sur un espace nu, puis ensuite fléchi ou sinueux jusqu'à l'angle interne. Palpes ascendants. Ailes inférieures pourvues en dessus, à l'origine de la nervure 8, d'un fort pinceau de poils raides. Tibias postérieurs à deux paires d'éperons.

P. Vulpecula Plötz.

♂. Taille moyenne. Ailes d'un fauve sombre en dessus et rembrunies sur les bords, sans aucun dessin. Dessous des quatre ailes plus foncé, uniforme, tirant sur le noirâtre. Ailes inférieures brièvement lobées, le pinceau de poils épais, brun et couché à la commissure des deux ailes. Tête et corselet plus fauves que les ailes.

La ♀ est très différente : elle est plus grande, d'un brun roux comme le mâle avec la région apicale des ailes supérieures noirâtre.

Sur le disque des mêmes ailes deux grandes taches blanches nacrées, transparentes, presque superposées entre les nervures 2 et 3, et 3 et 4 : la tache inférieure, carrée, est la plus grande. Ailes inférieures du même fauve : tout le bord antérieur noirâtre; entre les rameaux une rangée un peu plus courte de cinq taches noirâtres dont l'inférieure est à peu près obsolète. Dessous d'un gris rougeâtre glacé de violet sombre au bord des quatre ailes. Les inférieures portent une bandelette presque

maculaire, noire, commençant à la nervure 7, allant jusqu'au pli abdominal et très anguleuse sur 4. Frange un peu plus éclairée.

P. Sororcula nov. sp. (Pl. II, fig. 3)

♀. Même dessin que chez la précédente. Dessus des ailes supérieures d'un brun jaunâtre, un peu plus sombre au bord. Les deux taches des ailes supérieures beaucoup plus écartées, et l'inférieure presque ronde. Dessous des ailes d'un gris jaunâtre pâle, uniforme ; l'apex des supérieures plus foncé, à reflet violâtre. Inférieures avec la même raie noire, mais formée de taches distinctes et plus petites. Les poils du corselet et de l'abdomen blonds.

Chez les deux femelles des espèces précédentes les antennes ont la massue jaune au milieu et la tige jaune, ce qui a lieu aussi chez le mâle de *Vulpecula*.

P. Pausias Hew.

Il semble voisin du précédent ; plus petit. Ses ailes sont entièrement fauve terne avec les bords noirâtre clair. Le dessous est semblable et les ailes inférieurs ont deux petits points noirs, peu distincts, au-dessous du milieu de l'aile. Le ♂ que nous avons vu au British Museum a la nervure 4 renflée et infléchie, ce qui nous a fait mettre l'espèce dans le présent genre.

P. Cervinus Plötz.

Nous rapportons au même genre cette espèce que nous n'avons pas vue et ne connaissons que par un dessin. Très voisin des précédents ; corps et base des quatre ailes d'un fauve plus clair, avec les bords plus sombres, les ailes supérieures ont deux points apicaux et une petite tache blanche transparente dans l'intervalle 3. Le dessous des ailes est plus sombre, teinté de bleu terne au bord antérieur des supérieures et au bord abdominal des inférieures.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *P. Vulpecula* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 13 (1882).
Coll. Mus. Paris (Coll. Bouillet): 2 ♂, 3 ♀, Santos. Brésil. — Coll. Mabilles :
2 ♀, Brésil, Colombie.
2. *P. Sororcula* Mab. et Boull.
Coll. Mus. Paris: 1 ♀, Guyane Française.
3. *P. Pausias* Hew. *Descr. Hesp.*, p. 17 (1867), Amazone.
4. *P. Cervinus* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 435 (1883), Brésil.

XVII. — **Protogenes** Gen. nov.

Ailes supérieures triangulaires avec une légère dépression concave entre 1 et 2. Cellule bien plus longue que les deux tiers de la côte. Pas de pli costal. Nervure 2 très près de la base de l'aile et 3 au-dessus du milieu de la cellule; 5 à égale distance de 4 et de 6.

Ailes inférieures: nervure 2 au-dessus du milieu; 3 et 4 de l'angle même et 5 très près de 6. Bord extrême non lobé et arrondi.

Antenne à massue faible, ovoïde avec une pointe aussi longue qu'elle et réfléchi en crochet. Tête très large: palpes ascendants à troisième article très court et obtus. Tibias postérieurs à deux paires d'éperons, frangés de poils longs et raides.

P. Extrusus Feld.

Ailes noires; les premières avec la base vert métallique, formant une tache divisée par les nervures, puis deux ou trois points à la côte et deux en face de la cellule de la même couleur. Ailes inférieures avec une tache triangulaire allant de la base jusqu'au milieu, et une large raie, entre 1 et 1° d'un bleu verdâtre. Dessous noir; les supérieures reproduisant les points du dessus et en plus trois autres rapprochés à l'apex et deux raies courtes, blanc bleuâtre sur l'intervalle 1. Ailes inférieures noires avec un point à la base et une rangée anté-terminale de petites taches carrées, blanc bleuâtre; corps étroitement annelé de cette couleur; corselet entièrement vert bleuâtre.

Felder figure inexactement les antennes, leur massue n'est pas la même dans les deux figures qu'il donne.

P. Affinis nov. spec.

Un peu plus petit qu'*Extrusus*; ailes noires : les premières sans points colorés et avec la base teintée de vert métallique sur le premier tiers. Inférieures avec un triangle bleu verdâtre brillant limité par la nervure 6 et n'allant pas au delà de la cellule; frange blanchâtre à l'angle anal. Dessous des supérieures avec un groupe de quatre traits vert un peu blanchâtre à l'apex disposés deux par deux et appuyés sur trois autres traits larges; un double trait semblable à la côte vers le milieu de la cellule.

Ailes inférieures offrant sur le milieu, entre la nervure 6 et le bord abdominal, une tache transversale jaune rougeâtre où se voient, écrites en noir, les nervures et leurs rameaux, puis une rangée incomplète de taches bleues clairsemées, en face du bord externe. Corps noirs avec les anneaux frangés de poils blanc argenté sur leur suture. Tibias postérieurs garnis de poils blanc brillant.

En dessus le corselet est noir avec quelques poils verts à la base. Antennes à massue peu renflée, à pointe fine recourbée en crochet.

Guyane française.

Cette intéressante espèce ainsi que l'*Extrusus* Feld. ne peuvent prendre place dans la division B des Hesperinae. La longueur de la cellule et surtout les antennes, les rapprochent des premiers genres de la division A, aussi avons-nous cru devoir établir un genre particulier pour ces deux espèces et nous le plaçons avant les *Thymele*.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *Extrusus* Feld. *Reise Nov. Lépid.* III p. 310 n. 888, t. 62 f. 13-14, 1867.
2. *Affinis* Mab. et Boull.
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, Guyane Française.

XVIII. — Genre **Thymele** Fabr.

Les caractères de ce genre sont presque les mêmes que ceux

du genre *Telegonus*. La plus grande différence consiste dans le pli costal dont les *Thymele* sont toujours pourvus : les autres, quand elles sont importantes, sont particulières à quelques espèces seulement. Ainsi la plupart des femelles ont les ailes inférieures plus larges, plus arrondies au bord externe et moins sensiblement lobées. La cellule des mâles en dessous, aux premières ailes, est beaucoup moins velue ou hérissée que chez les *Telegonus* et la nervure 1^a est moins garnie de poils flexueux en dessus. L'apex des ailes supérieures est marqué de points apicaux qui parfois manquent tout à fait. Le troisième article des palpes est toujours très court et caché dans les poils du second. La nervulation est absolument semblable dans les deux genres. De là un certain embarras pour y laisser ou en rejeter certaines espèces. Nous avons établi un genre particulier pour les espèces appelées *Phrynicus*, *Polias* et *Rhacoces*; leurs ailes inférieures prolongées en font des *Cecropterus*, mais le mâle de *Phrynicus* a un pli costal dont ce dernier genre est privé.

A. — UN OU PLUSIEURS POINTS VITRÉS A L'APEX DES PREMIÈRES AILES.

T. Fulgerator Waleh

Ailes noires en dessus; les supérieures avec trois à cinq points vitrés à l'apex et une bande oblique composée de cinq taches blanches, transparentes, dont la costale est divisée en deux. Base des quatre ailes couverte d'écailles et de poils bleu métallique, souvent verts. Frange des ailes supérieures brun roux, dessous des mêmes ailes brun roux; bande médiane appuyée sur une large tache blanche, opaque, qui va jusqu'à la nervure, souvent réduite à une tache diffuse qui continue la bande sans être plus large; d'autres fois, tout à fait nulle et alors les intervalles 1 et 2 concolores au fond de l'aile. La côte est rayée de vert à sa base. Les ailes inférieures sont du même brun roux, traversé par deux bandes brunes, rapprochées, parfois réunies en une grande tache qui occupe toute la base de l'aile. Celle-ci marquée sur la côte d'une bande blanche arquée qui se prolonge plus ou moins. Poitrine à poils jaunes: palpes

blancs. En dessus la tête et le corps sont couverts de poils vert métallique. La femelle ne diffère du mâle que par ses ailes inférieures plus larges, à bord externe arrondi.

Cette espèce a été décrite sous plusieurs noms : deux formes surtout ont été considérées comme espèces distinctes. Il nous a paru impossible de les séparer d'une façon satisfaisante : la première, *Fulgerator* Walch a trois points apicaux, rarement quatre, et la frange entrecoupée. En dessous, la bande transparente est continuée par une grande tache blanche opaque. Aux inférieures les bandes transversales sont larges, et la cellule est fermée par un arc jaune. La deuxième, *Mercatus* Fab., a quatre points apicaux ; les franges sont brunes et la bande médiane est terminée par une tache blanche opaque (chez la femelle), ou cette tache manque absolument (chez le mâle). Enfin des exemplaires ont cinq points apicaux et beaucoup d'autres sont intermédiaires entre ces formes principales.

T. Naxos Hew.

Dessus des ailes brun foncé avec la base des quatre glacée de bleu brillant. Les antérieures ont huit taches transparentes, blanches. Cinq d'entre elles forment une bande centrale avec une petite en dehors des autres. Il y a trois points apicaux. Les ailes postérieures ont trois points sur la frange : le dessous des ailes est brun roux. Les antérieures ont la bande centrale bordée de blanc opaque en dedans et une tache grise sur le bord externe, au-dessous. Les postérieures ont un point central blanc, suivi de huit points d'un brun roux pâle.

T. Halesius Hew.

Dessus des ailes brun noir. Les antérieures avec la base d'un bleu verdâtre, traversées sur le milieu par une bande de six taches irrégulières blanc transparent et marquées à l'apex d'un petit point transparent. Les ailes inférieures sont d'un bleu verdâtre foncé, prolongées à l'angle anal. Les bords sont brun foncé et la frange marquée de trois points blancs.

En dessous les ailes sont comme en dessus, excepté qu'il y a une bande apicale grise et que la bande transparente est prolongée jusqu'à l'angle interne. Les postérieures sont grises avec

un point à la base, un rang de trois taches avant le milieu, l'intermédiaire très petite, puis un rang de deux taches au-dessous de celles-ci et l'angle anal noir.

T. Anthius Mab.

Ailes noires : bord externe des supérieures prolongé entre 4 et 6, ce qui fait paraître l'apex tronqué : un point apical allongé entre 8 et 9. Bande médiane linéaire. Base des quatre ailes, corselet et tête d'un beau bleu métallique. Frange noire. Dessous des ailes supérieures semblable ; la bande médiane est élargie par une bordure blanche et finit par une tache diffuse qui va jusqu'à la nervure 4. Contre le bord et à l'apex il y a un rang de mouchetures gris lilas. Les ailes inférieures sont noires, marbrées de taches et dessins discolores, savoir : une ligne blanc bleuâtre submarginale, doublée intérieurement de taches noires ; une tache jaune en carré long dans l'intervalle 4, et sur la base deux rangs de petits signes blanc bleuâtre un peu épars ; enfin dans la cellule, à sa base, et près de la sous-costale, une petite tache bleue. Les pattes sont brunes, les antérieures teintées de blanc ainsi que les tarses.

T. Brevicauda Plötz.

Brun noirâtre. Ailes supérieures avec trois ou quatre points apicaux et une bande oblique de cinq taches blanc transparent ; en outre deux points dans l'intervalle 4 contre la bande même. Base des quatre ailes bleu métallique. Franges brunes, tachées de blanc au-dessus de l'angle interne. Les inférieures sont prolongées à l'angle anal en lobe caudiforme ; la frange est gris cendré et entrecoupée. Dessous des ailes noirâtres ; celui des inférieures traversé par deux bandes médianes obscures et bordées de noirâtre. Le corselet et la tête sont couverts de poils bleu métallique. Abdomen et poils des tibias roux clair.

T. Palliohum H. H. Druce.

Les ailes sont en dessus d'un brun foncé avec la base, surtout celle des ailes supérieures, teintée de bleu brillant ; sur ces dernières il y a une bande médiane oblique d'un blanc trans-

parent. Elle est composée de quatre taches dont la costale petite et divisée par la nervure costale. Il y a trois points apicaux dont le médian est un peu reculé en arrière. Le dessous des ailes est noirâtre pâle ; la base des supérieures avant la bande médiane est semée d'écailles jaunâtres ; celle des inférieures est semblable jusqu'au milieu où passe un rang de taches brunes. Le reste est brun noirâtre, les franges sont un peu jaunâtres. Le corps, la tête et le corselet sont couverts d'écailles et de poils bleus. Les palpes et les pattes sont jaunâtres. Les antennes sont noires avec un anneau jaune à la base de la massue.

T. Fulminans H. S.

Avec cette espèce commence un groupe de cinq types dont nous possédons des exemplaires. Deux d'entre eux, *Mephitis* Hew. et *Fulminans* H. S., sont vraiment synonymes.

Des différences assez sensibles permettent de séparer les autres et nous avons cru apercevoir des particularités plus caractéristiques dans l'appareil génital dont il aurait fallu faire une dissection complète. Nous avons donc maintenu ces espèces, tout en pensant que l'étude des deux sexes pourra peut-être, par la suite, démontrer qu'il n'y a qu'un seul type à forme variable.

Ailes d'un noir foncé à reflet roux : les supérieures ont quatre points apicaux dont les deux inférieurs plus petits ; une bande médiane de cinq taches dont les deux intermédiaires plus grandes : la dernière petite et celle de l'intervalle 4 réunie à la bande médiane mais avancée et ne touchant que l'angle de la deuxième tache. La base des quatre ailes est bleu métallique. Ailes inférieures un peu prolongées chez le mâle. Frange noirâtre aux supérieures, blanche et très étroite aux inférieures. Le dessous des ailes est plus terne : celui des inférieures presque noir à la base, traversé au delà du milieu par une bandelette d'écailles grises ou blanchâtres qui s'élargit sur l'intervalle 1. C'est le type d'Hewitson. Celui d'Herrich Schaeffer, que nous avons vu, n'en diffère que par la tache de l'intervalle 4 qui est tout à fait engagée entre les deux taches voisines et fait corps avec elles dans la bande ; sur le dessous des ailes inférieures il y a une tache grise indécise dans la cellule.

T. Dinora Plötz.

Ailes d'un noir profond : trois points apicaux allongés et la bande médiane ayant la tache costale réduite à un point ; la tache de la cellule est retirée en arrière et ne touche que l'angle postérieur de celle qui est au-dessous ; enfin, celle de l'intervalle 4 est jointe à celle de l'intervalle 3 et très avancée. La base des ailes supérieures et toute la moitié interne des inférieures sont teintées de bleu sombre peu brillant. La frange est étroite et blanche. Le dessous des ailes est d'un noir mat, les inférieurs ont une moucheture gris jaunâtre dans la cellule et une rangée de petites taches rapprochées au delà du milieu.

T. Philistus Hopff.

Plus grand, très noir ; ailes supérieures avec quatre points apicaux et trois petites taches au-dessous ; l'ensemble blanc et vitré forme une ligne courbée en dedans. Bande médiane comme dans *Dinora* avec la tache de l'intervalle 3 plus grande et carrée. Base des quatre ailes d'un bleu sombre bien plus étendu sur les inférieures qui, en outre, sont très prolongées. Leur frange est large et d'un blanc pur. Dessous des ailes noir : les inférieures avec une bande submarginale très large découpée par les nervures en tache d'un gris lilas qui va en décroissant du bord antérieur au pli abdominal. La tête et le corselet sont vert métallique et tout le dessous du corps est noir avec des poils gris foncé.

T. Bolivar Mab.

Cette espèce est tellement semblable à *Eudamus Miltas* G. et S. qu'on est embarrassé à les séparer. Les caractères génériques ne sont ici d'aucun secours. La description et la figure de la *Biologie* conviennent exactement aux exemplaires envoyés par la maison Staudinger sous le nom de *Bolivar*. Cependant, comme le dessous des ailes inférieures est différent nous maintenons *Bolivar* comme espèce.

Bolivar est en dessus d'un noir roux uniforme aux ailes supérieures, plus foncé aux inférieures. Il y a quatre points apicaux suivis en dessous de deux autres très petits. La bande médiane

est composée de cinq taches, celle de l'intervalle 4 est très petite et placée à l'extérieur de la deuxième tache de la bande médiane. Toutes ces taches et ces points sont d'un jaune paille. La base des ailes est concolore au fond et les poils de l'espace abdominal sont noirs. La frange des ailes inférieures est blanche. En dessous les ailes sont d'un noir terne; aux supérieures l'intervalle 1 est d'un gris jaunâtre clair. Les inférieures sont un peu moins foncées à la base et on y voit deux bandelettes noires médianes peu distinctes. En dessus comme en dessous, le corps est d'un noir fuligineux. La massue des antennes est un peu plus courte que dans les espèces précédentes.

T. Egregius Butl.

Ailes en dessus d'un noir un peu roux: il y a à l'apex des premières, un petit point vitré parfois absent; la bande médiane n'a que trois taches blanches et transparentes, très étroites, petites et écartées les unes des autres: celle de l'intervalle 4 nulle. Base des quatre ailes bleu métallique tirant sur le vert. Bord externe des ailes inférieures droit et lobe anal très court. Dessous noirâtre: les inférieures ont deux bandes noires distinctes, anastomosées ou rapprochées en leur milieu. Frange blanchâtre ainsi que le bord lui-même entre 2 et 6. Poitrine et ventre gris foncé ainsi que les palpes.

B. — BANDE MÉDIANE BLANCHE AUX AILES SUPÉRIEURES.
PAS DE POINTS APICAUX.

T. Passalus H. S.

Ailes d'un noir foncé en dessus; les supérieures ont une bande médiane droite de cinq taches séparées seulement par les nervures, peu larges, très égales, avec sa dernière tache pointue et arrivant tout près de l'angle interne. Base des supérieures et les inférieures jusqu'au milieu d'un bleu verdâtre à reflets brillants. Frange noirâtre. Dessous des ailes noir, corselet et tête à écailles bleues.

Notre description a été faite sur le type même d'Herrich Schaeffer. L'exemplaire, très mutilé, ne permet pas de déter-

miner sa place d'une manière sûre. Il nous paraît très voisin du *Telegonus Eudemus* Mab. qui a été très bien figuré par MM. Godman et Salvin dans la *Biologie* et qui est plus petit.

T. Aulestes Cram.

Les ailes sont en dessus d'un noir à reflets bleu sombre : les supérieures sont traversées par une bande médiane oblique de cinq taches blanches et transparentes dont une extérieure dans l'intervalle 4, accolée à l'angle supérieur de la tache de l'intervalle 3. Ces taches sont assez distantes les unes des autres, surtout l'inférieure qui est plus petite et carrée. La base des ailes supérieures et tout le disque des inférieures sont d'un vert noirâtre et luisant. La frange est gris cendré. En dessous les ailes supérieures sont noirâtres avec une bande gris lilas depuis l'apex jusqu'à la nervure 1.

Les ailes inférieures ont la base noirâtre et trois bandes noires qui se confondent dans la cellule. Toute la partie postérieure de l'aile est d'un lilas bleu, parfois teinté de verdâtre.

La femelle, qui paraît correspondre au *Colossus* d'Herrich Schaeffer, a une taille presque double, est plus noire sur les deux faces et les taches blanches sont plus grandes. Nous regardons l'espèce que nous venons de décrire comme le type de Cramer ; on rencontre beaucoup de variétés, surtout dans le coloris du dessous des ailes inférieures, mais qui ne sont pas séparables du type. Ainsi *Granadensis* Plötz a la frange des inférieures plus blanche et entrecoupée. Le dessous des mêmes ailes est presque entièrement noirâtre avec deux bandes noires sur le milieu. *Marcosius* Stoll a les taches blanches très petites ; les franges sont noires comme chez *Colossus*. Mais, dans toutes ces formes, la bande médiane blanche des ailes supérieures a toujours sa dernière tache dans l'intervalle 2 carrée.

L'espèce suivante nous paraît devoir être maintenue.

T. Briccius Plötz.

Même taille et même couleur que le précédent, dont il se distingue par la bande médiane blanche dont toutes les taches sont jointes par leur côté supérieur et non par leurs angles.

La tache inférieure de la bande est toujours triangulaire ou finissant en pointe. En dessous, les ailes supérieures sont noires : l'intervalle 1 est roux, les inférieures sont d'un gris bleu sur lequel se détachent deux bandelettes noires et une tache semblable à la côte près de la base. La frange noirâtre aux supérieures est tachée de blanc aux inférieures entre 1 et 2.

Nous avons vu beaucoup d'exemplaires mâles où le dessous de l'aile inférieure est blanc ou cendré bleuâtre : la base seule est rembrunie jusqu'au milieu de l'aile et l'on distingue mal les traces de deux bandelettes plus foncées. Toutes ces formes nous ont paru inséparables de *Briccius*.

T. Christyi E. Sharpe.

Cette espèce ressemble beaucoup à *Fulgerator* : elle s'en distingue par une taille plus petite, par la bande médiane des ailes supérieures, qui est très étroite et l'absence de points apicaux. En dessous, les ailes supérieures sont vert brillant jusqu'à la bande médiane.

T. Enotrus Cram.

Ailes noires ; la base des quatre teintée de vert brillant. Les supérieures ont une bande médiane de taches blanches carrées et rapprochées : celle du quatrième intervalle assez éloignée. Frange noirâtre, celle des supérieures tachée de blanc entre 1 et 2. Dessous des supérieures noirâtre au milieu de l'aile avec une rangée subterminale de traits blanchâtres avant l'apex. Ailes postérieures brun foncé avec une petite tache jaune dans la cellule et une rangée de mouchetures de la même couleur au delà du milieu et parallèle au bord. Corselet et abdomen en dessus bleu ou vert métallique brillant : en dessous tout le corps est brun roussâtre. Le mâle et la femelle sont semblables. Chez cette espèce, le bord externe des secondes ailes du mâle est moins sinué que chez les autres et le lobe anal est à peine développé.

T. Orpheus Plötz.

Taille moyenne ; ailes noires avec la base des quatre bleu verdâtre ainsi que la tête, le corselet et tout le dessus du corps.

Une bande bleue sombre divisée par les nervures et subterminale commence à l'apex et passe sur les ailes inférieures où elle est plus large. La frange est blanche et entrecoupée. Les supérieures ont sur le milieu une bande courte, blanche, composée de cinq taches étroitement unies partant de la nervure costale seulement. Le dessous des ailes est noir : les supérieures ont la bande médiane plus large, continuée inférieurement par une tache blanche qui couvre les intervalles 1 et 2 jusqu'à leur base ; en haut, la bande est prolongée jusqu'à la côte. En outre une bandelette violet rose suit le bord jusqu'à l'apex. Les ailes inférieures sont noir roussâtre avec une tache sur la base et deux bandes peu distinctes noirâtres sur le milieu. L'extérieure est doublée de 1^b à 6 d'une bandelette lavée de bleuâtre inférieurement. Nous ne connaissons cette espèce que par un dessin ; malgré l'apparence d'un pli costal qui semble montrer la figure, les couleurs des ailes sont insolites dans le genre et il se pourrait faire qu'*Orpheus* pût être rapporté aux *Tarsostenus*.

T. Erycina Plötz.

Ailes supérieures d'un brun noir à apex tronqué. Bord externe rentrant de 6 à 1 et franges blanches fortement entrecoupées, ce qui les fait paraître dentées. La base des quatre ailes bleu métallique. Bande médiane oblique composée de trois taches très étroites, la costale très petite. Ailes inférieures à frange entrecoupée, à lobe anal prolongé, caudiforme, à extrémité obtuse et tournée en dehors. Dessous des ailes supérieures taché de roux à l'apex avec quelques hachures sur la côte et une bande marginale d'un gris verdâtre ou lilas. Ailes inférieures noires au bord externe, puis teintées de violet ; sur le milieu il y a deux raies brun rouge presque parallèles au bord, l'extérieure interrompue en face de la cellule. Intervalle 1 marqué de deux taches rondes brun rouge, l'une au-dessus de l'autre.

Espèce très remarquable, que nous ne connaissons que par une figure et qui nous a semblé voisine d'*Aulus*.

T. Aulus Plötz.

En dessus les ailes sont noires : les antérieures ont l'apex

tronqué ; leur base et celle des inférieures sont bleu métallique brillant. Le bord externe est brusquement creusé au-dessous de 6 ; celui des ailes inférieures est arrondi à l'angle antérieur, puis concave, et le lobe anal est court et obtus. La bande médiane aux supérieures est blanche, formée de cinq taches transparentes ; celle de l'intervalle 4 est petite ; la frange est rousse. Les ailes inférieures ont la frange roux sombre et entrecoupé. Le dessous des supérieures est semblable, sauf que l'apex est teinté de lilas et que le bord externe est roux blanchâtre à l'angle interne jusqu'à la bande médiane. Les inférieures sont noirâtres avec une raie postmédiane courte, formée de petits paquets d'écaillés jaunâtres ; et l'intervalle 1^b entre le pli abdominal et la nervure 2 porte une éclaircie rousse séparée par un espace noir d'une tache ronde, blanc roussâtre qui, elle-même, est séparée par un espace noir d'un triangle roux jaunâtre remontant jusqu'à la base. Le corselet et tout le dessus du corps sont d'un beau bleu brillant.

Cette espèce a été décrite par Plötz sous le nom d'*Aulus* : sa description est insuffisante, mais il a peint son espèce, et ses deux figures représentent l'une le mâle d'*Enotrus* Cram. et l'autre la femelle de *Fulviluna* Mab. Nous avons adopté le nom de Plötz, laissant *Fulviluna* en synonymie.

C. — PAS DE BANDE MÉDIANE BLANCHE SUR LES AILES ANTÉRIEURES.
DES POINTS APICAUX OU NON.

T. Centrites Hew.

Ailes noir de suite en dessus ; sur les premières il y a une raie noire partant de trois points apicaux transparents et blancs ; anguleuse sur la nervure 6, elle s'efface sur les ailes postérieures : un trait foncé ferme la cellule et s'aligne avec une ou deux taches noires jusqu'à la nervure 1. Il y a un très fort pli costal. Les ailes inférieures sont d'un noirâtre uniforme et la frange est un peu plus claire. En dessous, la couleur est la même ; la raie noire est très marquée, passe sur les inférieures où elle décrit un angle prononcé sur la nervure 7. Le corps tout entier est noirâtre.

T. Mithras Mab.

Brun de cuir. Les ailes supérieures ont une bandelette plus claire que le fond, presque opaque, commençant un peu avant l'apex, un peu anguleuse sur la nervure 6 et se perdant sur la nervure 3. Cette bandelette est formée de deux lignes dentées, noires, et leur intervalle est rempli de blanc jaunâtre obscur. A l'extrémité de la cellule il y a une tache claire. Les ailes inférieures n'ont aucune tache et leur frange est blanchâtre. Le dessous des ailes est plus noirâtre ; les supérieures ont la bandelette plus forte et formée de taches presque distinctes. Au bout de la cellule il y a une tache claire et jaunâtre qui se prolonge jusqu'à la côte. Les ailes inférieures ont deux lignes noires rapprochées, un peu comme chez *Enispe* Hew. Le corps est concolore et les palpes mêlés de poils gris.

La description a été faite sur un type de la collection Staudinger.

T. Telegonoides nov. sp. (Pl. II, fig. 7)

En dessus les ailes sont d'un brun foncé avec une bandelette noirâtre, peu distincte, sinueuse, passant sur le milieu des ailes. Le corselet et le dos de l'abdomen sont hérissés de poils bleu pâle métallique. Le mâle a un pli costal bien marqué. Frange étroite, jaune aux inférieures, brune tachée de jaune entre 1 et 2 aux supérieures. Dessous des ailes d'un brun noirâtre presque uniforme. Les inférieures ont une bande marginale large et jaune commençant au bord antérieur où elle est rembrunie d'écailles noires, beaucoup plus jaune à partir de 5, mais cependant parsemée d'écailles brunes. Femelle plus grande, avec la frange d'un jaune très pâle.

T. Gallius Mab.

En dessus les ailes sont brun noir ; les supérieures ont trois points apicaux et deux bandes noires communes. L'extérieure commence aux points apicaux, est arquée en dedans aux supérieures et convexe aux inférieures. L'intérieure est droite. Les secondes ailes finissent en angle obtus chez le mâle et ont une bande terminale très large d'un jaune d'or et la frange est

concolore. Le dessous des ailes est semblable au dessus. La bande jaune des inférieures va depuis le bord abdominal jusqu'à la nervure 6. Le corps est noirâtre, couvert de poils sombres.

Cette espèce, qui a le port d'un *Telegonus*, possède un pli costal. La femelle est inconnue.

T. Chrysorrhæa Godm. et Salv.

Il est très voisin du précédent mais en diffère par la couleur noire uniforme des ailes où l'on voit à peine une bandelette noire postmédiane et par l'absence de points apicaux. En outre les ailes inférieures sont presque arrondies et étroitement bordées de jaune à l'angle anal. Cette bordure est plus large en dessous et va, comme chez *Gallius*, de l'angle anal jusqu'à la nervure 6.

T. Phalæcus Godm. et Salv.

Brun foncé; ailes supérieures avec trois points apicaux dont l'inférieur très écarté des deux autres; nervures un peu sail-lantes et noires. Ailes inférieures prolongées en pointe triangulaire et jaune pâle à leur extrémité. Nervure 1^b non hérissée de poils flexueux. Dessous des ailes gris noirâtre clair. Les supérieures ont deux bandes noires assez larges, l'extérieure partant des points apicaux et s'effaçant sur la nervure 3; l'inférieure partant de l'extrémité de la cellule et finissant sur la nervure 2 où l'angle interne a une tache jaune pâle. Ailes inférieures avec une tache sur la base et deux bandes noires. L'extérieure est doublée d'une large bande terminale jaune pâle allant du bord abdominal jusqu'à la nervure 6.

Cette espèce est une image réduite de *Teleg. Anaphus* Cr.; outre son pli costal, la description indique les différences qui la font distinguer. La femelle ne diffère du mâle que par l'absence du pli costal, et les ailes plus larges.

ESPÈCES NON VUES OU INCERTAINES

T. Mysius Plötz.

Brun foncé: le corps et la base des ailes sont en dessus

d'un bleu brillant ; en dessous la base des ailes inférieures est tachée de bleu et celle des supérieures a la côte verte : les ailes antérieures ont une bande médiane oblique, égale et vitrée, allant de la côte à l'intervalle 1 où, dans le même intervalle, il y a une tache blanche. A l'apex il y a six petits points vitrés en ligne courbe. La tache de l'intervalle 4 n'est pas saillante hors de la bande. Les ailes inférieures sont brunes ; la frange est saupoudrée de jaune. Envergure : 30 millimètres.

Cette espèce semble se rapprocher de *Christyi* Sharpe ou de *Pervicax* Hbn.

T. Justus Plötz nous est inconnu ; semble très près de *Chr. perniciosum* H. S.

T. Subvirescens Schaus.

T. Bridgemanni Schaus.

T. Sumadue Lef. (Eudamus).

T. Capucinus Lef. (Eudamus).

Ces deux espèces nous sont totalement inconnues ; d'après la description elles peuvent se rapporter aux *Thymele* aussi bien qu'aux *Telegonus*. Voici la description trop brève de Lefèvre pour ces deux espèces :

Eudamus Sumadue : ailes un peu allongées, brunes sur les deux faces, avec des taches jaunâtres disposées en bande transversale, plus grandes au milieu, très petites vers l'apex. Base des supérieures teintée de vert plus que celle des inférieures.

Eudamus Capucinus : ailes subarrondies noir de poix en dessus, jaunâtres à la base. Les antérieures du mâle avec un petit arc et en dessous avec une tache indécise sur le milieu (la femelle a deux taches jaunes rapprochées sur les deux faces). Les ailes inférieures sont noires à la base et à la partie interne de l'aile en dessous, et les deux ailes sont couvertes d'atomes rouges et gris.

T. Pervivax Hbn.

D'un brun roux aux ailes supérieures, avec une bande médiane blanche, transparente, comprenant quatre taches inégales, un peu courbée. La base vert clair et brillant. Les inférieures brun clair uniforme. Le dessous reproduit les couleurs du dessus. La tête et tout le corps sont du même vert brillant que la base des ailes supérieures.

Cette espèce est la même que *Pertinax* Stoll (nec Cram.)

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *T. Fulgurator* Walch, *Naturf.*, vol. 1, p. 195, fig. 2, a, b. (1775). = *Fulminator* Sepp, *Surin. Vlind.*, pl. 34 (1848). = *Mercatus* Fab., *Ent. Syst.*, pl. 332 (1793). = *Azul Reak.*, *Proc. Acad. Nat. Sci.*, Philadelphie, pl. 340, (1866). = *Trinidad* Lef. *Hist. Cuba Sagra*, p. 626 (1836). = *Misitra* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 502 (1881).
Coll. Mus. Paris : 2 ♂, 3 ♀. Panama, Mexique, Sainte-Marthe; (Coll. Boulet) : 6 ♂, 3 ♀, Colombie, Bolivie, Equateur, + (forme *Mercatus*):
Coll. Mus. Paris : 6 ♂, 4 ♀, Brésil, Nicaragua, Guy. Française; (Coll. Boulet) : 13 ♂, 12 ♀, Guy. Française, Brésil, Bolivie. — Coll. Mab. : 15 ♂ et ♀, Colombie, Brésil, Guyane.
2. *T. Naxos* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 10 (1867).
Coll. Mus. Paris : 4 ♀, Brésil; (Coll. Boulet) : 1 ♂, Brésil mérid. — Coll. Mab. 2 ♂ et ♀, Brésil.
3. *T. Halesius* Hew., *Ann. et Mag. Nat. Hist.*, p. 321 (1876).
4. *T. Anthius* Mab., *C. R. Soc. Ent. Belge*, p. 2 (1891).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, Bolivie. — Coll. Mab. : 4 ♂, Amazonie.
5. *T. Breviceauda* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 88 (1884). = *Eniopeus* Godm. et Salv., *Biol. Cent. Am.*, p. 312, t. 78, ff. 3-4 (1893). = *Naxos* Druce (nec Hew.), *Pr. Zool. Soc. Lond.*, p. 247 (1876).
6. *T. Palliolum* H.-H. Druce, *Tr. Ent. Soc. Lond.*, p. 380, pl. 21, f. 5 (1898).
7. *T. Fulminans* H.-S., *Prod. Syst. Lepid.*, p. 64 (1869). = *Mephitis* Hew., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, p. 349 (1876).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 3 ♂, Colombie. — Coll. Mab. : 2 ♂, Brésil, Pérou.
8. *T. Dinora* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 502 (1881).
Coll. Mus. Paris; (Coll. Boulet) : 4 ♂, 2 ♀, Pérou, Venezuela, Bolivie. — Coll. Mab. : 1 ♂, Pérou.
9. *T. Philistus* Hopff., *Stett. Ent. Zeit.*, p. 367 (1874).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♂, Colombie. — Coll. Mab. : 1 ♂, Pérou.
10. *T. Bolivar* Mab., *Gen. Ins. Hesperid.*, 1, p. 27 (1903).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 3 ♂, Pérou. — Coll. Mab. : 1 ♂, Bolivie.
11. *T. Egregius* Bull., *Tr. Ent. Soc. Lond.*, p. 404 (1870).
Coll. Mus. Paris : 2 ♀ Colombie, Rio Napo, bas Obispo; (Coll. Boulet) : 2 ♂, Colombie. + 6 ♂, 1 ♀ (? variété), Colombie. — Coll. Mab. : 3 ♂, Am. Mérid.
12. *T. Passalus* H. S., *Prod. Syst. Lep.*, p. 64 (1869).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♀, Brésil.

13. *T. Aulestes* Cr., *Pap. Exot.*, pl. 283, fig. E (1782). = *Narcosius* Stoll (*Suppl. Cram.*) pl. 39, fig. 8 (1790). = *Colossus* ♀ H.-S., *Prod. Syst. Lep.* p. 64 (1869). = *Granadensis* Möschl, *Verh. Zool. Gesell. Wien.*, p. 205 (1878).
Coll. Mus. Paris (Coll. Bouillet) : 6 ♂ et 6 ♀, Paraguay, Brésil, Chili, Pérou.
— Coll. Mab. : ♂ ♀, Colombie.
14. *T. Briccius* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 504 (1881).
Coll. Mab. : 3 ♂ et ♀, Brésil.
15. *T. Christyi* Sharpe (?).
16. *T. Enotrus* Cram., *Pap. Exot.*, pl. 364, ff. G.-H. (1782). = *Lucidator* Sepp, *Surin. Vlind.*, pl. 35 (1848).
Coll. Mus. Paris : 3 ♂, Guyane, Brésil; (Coll. Bouillet) : 4 ♂, 1 ♀, Brésil, Guyane, Pérou. — Coll. Mab. : 3 ♂ et ♀, Colombie, Brésil.
17. *T. Orpheus* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 88 (1882).
18. *T. Erycina* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 563 (1881).
19. *T. Aulus* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 503 (1881). = *Fulviluna* Mab., *Le Natur.*, p. 177, f. 9 (1888).
Coll. Mab. : ♂ ♀, Colombie, Brésil.
20. *T. Centrites* Hew., *Equat. Lep.*, p. 95 (1870).
21. *T. Mithras* Mab., *Le Natur.*, p. 170, fig. 4 (1888).
22. *T. Telegonoides* Mab. et Boull.
Coll. Mus. Paris (Coll. Bouillet) : 3 ♂, Colombie.
23. *T. Gallius* Mab., *Le Natur.*, p. 170, fig. 5 (1888).
Coll. Mus. Paris (Coll. Bouillet) : 1 ♂, 1 ♀, Colombie.
24. *T. Chrysorrhæa* Godm. et Salv., *Biol. Cent. Amér.*, pl. 78, fig. 13-14 (1893).
25. *T. Phalæus* Godm. et Salv., *Biol. Cent. Am.*, pl. 78, fig. 10-12 (1893).
Coll. Mab. : 3 ♂ et ♀, Mexique.
26. *T. Mysius* Plötz (?).
27. *T. Justus* Plötz, *Stett. Ent. Zeit.*, p. 88 (1882).
28. *T. Subvirescens* Schaus, *Proc. Unit. St. Nat. Mus.*, V, p. 426 (1902).
29. *T. Bridgemanni* Schaus.
30. *T. Sumadue* Lef., in *R. Sagra.*, p. 625 (1856). — Cuba.
31. *T. Capucinus* Lef., in *R. Sagra.*, p. 625 (1856). — Cuba.
32. *T. Pervinax* Hübn *Verz.* (1806-1816). = *Pertinax* Stoll., pl. 35 (1791).

XIX. GENRE *Calliades*, nov. gen.

Caractères des *Cecropterus* et des *Thymele* réunis. Un pli costal chez le mâle aux ailes supérieures. Ailes inférieures étroites, prolongées dans le sens de la longueur chez le mâle, un peu moins chez la femelle, à bord externe droit de 7 à 8 : angle anal finissant en pointe obtuse chez les deux sexes. Pas de points apicaux.

Nous sommes obligés d'isoler deux espèces qui, si elles ont les caractères généraux des *Thymele* et des *Cecropterus*, en diffèrent beaucoup par leur coupe et la forme de leurs ailes. L'une avait été rangée parmi les *Cecropterus*, mais la présence du pli chez le mâle l'exclut de ce genre. Les autres sont des femelles que nous joignons par analogie.

C. Phrynicus Hew.

Ailes d'un brun noir en dessus : les supérieures traversées sur le milieu par une bande blanche transparente et oblique. Toutes les taches en sont étroitement unies, sauf la costale qui est punctiforme. Les inférieures sont rétrécies au milieu, prolongées. La base des supérieures et tout le disque des secondes sont couverts de poils couchés, serrés, vert olivâtre à reflet vert luisant. Le corselet est de la même couleur. La frange est blanche jusqu'à la pointe anale avec de petites taches ou hachures blanches sur le bord même, surtout à la partie antérieure. Dessous des ailes d'un roux clair. Les inférieures ont une bandelette marginale naissant à l'angle antérieur et décroissant jusqu'à l'angle opposé, et sur le limbe deux bandelettes, minces, droites et peu marquées. Toute la partie interne de l'aile jusqu'au delà du milieu est semée d'écailles jaunes. Les palpes sont blancs. La femelle a la bande médiane des supérieures d'un jaune très pâle. La base de ces mêmes ailes et tout le disque des inférieures sont couverts de poils et d'écailles d'un blond terne.

C. Polias Godm. et Salv.

Brun olivâtre en dessus avec toute la base des supérieures et tout le disque des inférieures drapés d'une pubescence concolore mêlée de poils vert métallique. Sur le milieu des supérieures une bande oblique blanche de cinq taches, transparente, va de la côte au bord interne. Le dessous, aux ailes supérieures, est semblable avec l'intervalle 1 blanchâtre : les inférieures sont brun noirâtre : un rang de taches noires va de 5 à 1^b, la dernière est éclairée de blanchâtre en dehors au-dessus du lobe ; puis une deuxième série de taches noires commence à la côte par deux taches suivies d'une plus large dans la cellule et d'une autre un peu au-dessous. La frange aux supérieures est brune, tachée de blanc entre 1 et 2.

Cette description s'applique à une femelle et nous croyons, autant qu'on peut le faire par analogie, qu'elle doit se placer ici.

C. Rhacoces Mab. (*in litt.*)

Nous avons nommé cette espèce dans plusieurs collections et n'avons pas publié de description, croyant successivement qu'elle pouvait se rapporter à *Phrynicus* comme femelle ou à *Polias* comme variété. Aujourd'hui nous la laissons comme espèce séparée, aucune des suppositions précédentes n'étant satisfaisante. C'est encore une femelle et la découverte du mâle peut seule trancher la question.

Très semblable à *Polias* dont il diffère par la bande transparente des ailes supérieures très longue, touchant presque le bord externe, jaune et non blanche. La frange est brune et tachée de jaune entre 1 et 2. Les inférieures ont la frange brune sans trace de blanc. En dessous, elle ont la base poudrée de blanc jaunâtre et deux bandes noires éclairées faiblement en dehors par un semis d'écaillés jaunâtres plus serrées et formant deux petits points au-dessus de l'angle anal. Le corselet en dessus est hérissé de poils verts : en dessous la poitrine et les palpes sont blancs. Les antennes sont noires, à massue plus renflée que chez *Phrynicus* et courbée au milieu; la partie courbée plus longue que l'autre.

Cette femelle se rapproche plus des *Cecropterus* que les autres, et si le mâle n'avait pas de pli, nous pencherions à la croire une femelle de *Zeutus* Möschl. que nous n'avons plus sous les yeux, mais la description de l'auteur ne lui convient guère.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *C. Phrynicus* Hew, *Descr. Hesp.*, p. 19 (1867). = *Viridans* Mab., *Le Natur.*, f. 8 p. 170 (1888).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, Brésil. — Coll. Mab. : 1 ♂ Brésil.
2. *C. Polias* Godm. et Salv., *Biol. Cent. Am. Rhop.* p. 733, pl. 112, fig. 9 et 10 (1901).
Coll. Mab. : 1 ♀, Am. Centr.
3. *C. Rhacoces* Mab., (*in litt.*).
Coll. Mab. : 1 ♀, Am. Centr.

XX. GENRE *Orneates* Godm. et Salv.

Massue graduellement épaissie en arc et courbée. Aux ailes

supérieures la nervure 3 est bien avant l'angle de la cellule et la nervure 2 tout près de la base. Ailes inférieures avec l'angle anal arrondi et non prolongé.

O. Aegiochus Hew.

Ailes noires ; les supérieures avec une rangée oblique de 4 points apicaux, et souvent un cinquième en retrait ; une bande blanche transparente, peu large, et régulière, descend de la côte jusqu'au bord externe un peu au-dessous de l'angle. La base de l'aile est d'un bleu vif, chatoyant, ou vert. Le corselet est de la même couleur. Les ailes inférieures sont noires avec la base à peine teintée de bleu. La frange est blanche, entrecoupée à l'angle antérieur, puis brune. Dessous des ailes supérieures noirâtre clair avec la côte vert métallique jusqu'à la bande médiane. Les inférieures ont la moitié de la base verte, un point jaune dans la cellule et l'espace abdominal jaunâtre. Le corselet et le ventre en dessous sont jaune terne ; les palpes blanchâtres et les pattes jaunes.

SYNONYME

1. *O. Aegiochus* Hew., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, p. 330 (1876).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♂, 3 ♀, Colombie — Coll. Mab. : 1 ♂
Panama.

XXI. GENRE *Telemiades* Hübn.

Massue des antennes moyenne, presque ovoïde, courbée en crochet avec la pointe réfléchie plus longue que la partie renflée, rarement plus courte. Palpes des *Thymele*, mais le troisième article est plus long et plus penché en avant. Un pli costal chez le mâle. Aux ailes inférieures la nervure 3 est tout près de l'angle : du reste ce caractère est variable. Le bord externe est arrondi chez les femelles, beaucoup moins chez les mâles ; le lobe anal est peu accusé.

Ce genre n'a pas de caractères précis qui le séparent des *Thymele*. La forme des ailes, surtout celle des inférieures, moins prolongées, le distingue plus facilement.

- I. — AILES SUPÉRIEURES PORTANT SUR LE DISQUE TROIS OU QUATRE TACHES TRANSPARENTES EN FORME DE GRANDES TACHES OU DE COURTES BANDES TRANSPARENTES.

T. Amphion Hübn.

Ailes noires en dessus : les premières ont deux points apicaux petits. Une bande médiane de quatre taches blanches, transparentes, savoir une costale petite, une grande dans la cellule, une dans l'intervalle 3 plus longue que large, et une petite dans l'intervalle 4 : toutes un peu séparées. Une bandelette noire, un peu fondue dans la couleur du fond, commence avec les points apicaux, longe la tache centrale, et va finir au bord interne. Les ailes inférieures ont le bord un peu sinuée chez les ♂, arrondi chez les ♀, et deux bandes brunes, une sur la base et l'autre au-dessous de la cellule. En dessous les ailes supérieures sont semblables, mais plus pâles. Les inférieures ont une bande brune assez large au delà du milieu et une tache sombre dans la cellule. La frange est brune.

T. Lamus Mab.

Ailes brun jaunâtre en dessus : les supérieures ont trois points apicaux gros, un tache médiane courte divisée en trois, la costale ayant disparu. Le bord de l'aile est noirâtre avec une bandelette plus foncée, naissant au-dessus des points apicaux et allant jusqu'au bord interne sur la nervure 1. Les ailes inférieures, non prolongées chez le ♂, ont une tache dans la cellule et une mince bandelette noire au delà du milieu. Dessous des supérieures avec la partie interne jaunâtre clair ; cette couleur remontant vers l'apex entre le bord ombré de noir et la bande postmédiane, en taches allongées entre les nervures. Les inférieures sont plus foncées avec la bande postmédiane et une tache dans la cellule noirâtres. La ♀ a les points apicaux allongés et les ailes inférieures plus arrondies et plus claires.

Cette espèce est très voisine de la précédente et n'en diffère guère que par la couleur claire du fond et l'absence de la tache transparente sur la côte des ailes supérieures.

T. Misitheus Mab.

Ailes en dessus d'un gris brun très clair et soyeux ; les supérieures ont trois points apicaux, dont l'inférieur est punctiforme, et au milieu de l'aile une grande tache transparente divisée en 4 par les nervures blanches, sauf l'angle de 3 et 4 qui reste brun. L'aile est bordée de noir et une bandelette noire assez large descend des points apicaux jusqu'à la nervure 1. Une petite bande noire, droite, descend de la tache cellulaire jusqu'à la même nervure. Les ailes inférieures sont un peu plus claires et le bord est d'un gris foncé, soyeux et uniforme. Deux bandelettes brunes, partant du bord intérieur, passent sur le milieu de l'aile et la frange est cendrée. Le dessous est d'un gris cendré et les bandes foncées y sont plus claires. Le corps est de la couleur des ailes ; les palpes et les tibias gris cendré.

T. Lurideolus Mab.

Dessus des ailes et corps d'un roux jaunâtre, rembruni vers les bords. Ailes supérieures avec trois traits apicaux très longs, égaux, et une bande courte de trois taches étroitement unies de manière à en figurer une seule centrale, d'un jaune transparent. On distingue difficilement une bandelette brune qui longe les taches en dehors et une autre sur la base. Les ailes inférieures sont d'un roux un peu plus foncé et offrant une courte bande sur la cellule et une seconde postmédiane un peu anguleuse, brunes toutes deux. Les franges sont noirâtres. Le dessous des quatre ailes est d'un roux clair, uniforme, avec les taches du dessus et les bandes très peu distinctes. Les palpes sont gris jaunâtre ; le pli costal du ♂ est linéaire et ne se voit bien qu'à l'aide de la loupe. La ♀ est inconnue.

T. Penidas Hew. (Pl. II, fig. 2)

Dessus des ailes roux : les supérieures avec 7 petites taches transparentes, blanches. Quatre sont dans le milieu, dont une profondément sinuée et deux triangulaires. Ailes postérieures traversées par deux bandes obscures, un peu plus foncées que

le reste de l'aile. Dessous semblable, excepté que les ailes postérieures sont plus sombres vers les bords.

Nous donnons la figure de cette espèce d'après le type — un ♂ — de la collection du British Museum.

T. Azines Hew.

Ailes d'un roux fauve : aux premières la région apicale est noirâtre et sur elle se détachent trois points apicaux dont l'intérieur est plus grand ; puis une série médiane de trois taches, deux grandes au-dessus l'une de l'autre, et une troisième dans l'intervalle 4 très éloignée des deux autres et plus petite. Après ces taches la base de l'aile est roux fauve. Les ailes inférieures sont entièrement de cette couleur avec un point noir dans la cellule et une série de 6 traits noirs au delà du milieu ; cette série commence sur les ailes supérieures par deux points placés entre la seconde des taches médianes et le bord. Le dessous est semblable, excepté que la base de l'aile postérieure est jaune.

T. Perseus nov. spec. (Pl. II, fig. 1)

Ailes brun fauve plus clair à la base et sur les ailes inférieures sauf leur bord antérieur. Sur les premières, il y a deux grandes taches contiguës plus longues que larges, jaunes, savoir : une dans la cellule et l'autre entre les nervures 2 et 3 ; en outre, une troisième, très éloignée des deux autres dans le milieu de l'intervalle 4 ; il y a trois points apicaux.

Sur les inférieures, il y a un point noir dans la cellule et une rangée courbe de petits points noirs au nombre de cinq. En dessous, la base est jaune pâle sans atomes foncés. Les supérieures ont les mêmes taches qu'en dessus et les deux médianes sont bordées de noir en avant et en arrière. Les ailes inférieures portent sur leur milieu trois points noirs alignés dont le médian reproduit celui du dessus. Les points de la ligne sont gros et presque carrés ; le corps est jaune et les palpes blanches.

T. Iao Mab.

Les ailes sont d'un noir foncé : les supérieures ont trois petits

points apicaux et deux taches d'un blanc transparent sur le milieu : une punctiforme dans la cellule et l'autre, deux fois plus longue que large, au-dessous. Les ailes inférieures n'ont aucune tache et leur bord externe est anguleux en face de la cellule, frange blanche. Le dessous des ailes supérieures est noir avec une bande oblique de cinq taches blanches dont deux seulement sont visibles en dessus. Dessous des ailes inférieures jaunâtre à la base et parfois jusqu'au delà du milieu. Bords noirs ; on y voit deux points jaunes au-dessus de l'angle et deux autres petits sur le bord supérieur de la cellule. Le corps est noir en dessus, gris jaunâtre en dessous et les palpes jaune souci. La nervure 5 des ailes supérieures est beaucoup plus près de 6 que de 4 et la discocellulaire est presque droite. Cette espèce ne nous paraît pas appartenir à ce genre : elle a été décrite sur des exemplaires de la collection Staudinger que nous n'avons plus sous les yeux.

II. — AILES SUPÉRIEURE PORTANT SUR LE DISQUE UNE OU DEUX TACHES BLANCHES EN FORME D'U ET PLUSIEURS POINTS.

T. Acitus Cram.

Ailes d'un brun roux clair tournant au gris jaunâtre chez la ♀. Les supérieures ont trois points apicaux, l'intermédiaire en retrait vers la base : trois taches vitrées sur le milieu, savoir deux au-dessus l'une de l'autre en forme d'U carré à branches courtes, et une plus petite et entière dans l'intervalle 4. Deux bandelettes brunes peu marquées, partant l'une des points apicaux et l'autre de la tache de la cellule, et allant toutes deux jusqu'à la nervure 1. Les ailes inférieures ont le bord externe arrondi et sont sensiblement prolongées. Il y a une tache dans la cellule et une bande médiane brune plus marquée chez la ♀. Le dessous des ailes est semblable chez le ♂ mais un peu plus sombre chez la ♀. La base des ailes est jaunâtre clair et les bandes brunes sont plus nettes. Les palpes sont jaune pâle. La ♀ est d'un ton plus jaunâtre et toutes les taches sont plus fortes.

T. Littera Mab.

Plus petit que les précédents et plus grêle. En dessus les ailes sont d'un gris cendré : aux supérieures il y a trois points apicaux ; sur le milieu quatre taches blanches et transparentes ; deux sont superposées, l'une dans la cellule et l'autre dans l'intervalle 3 ; celle de la cellule est en forme d'U à branches longues et obtuses, l'autre en forme de V à branches plus longues et plus minces ; la troisième tache est dans l'intervalle 4, petite et triangulaire. Entre cette tache et les points apicaux il y en a deux autres plus petites et plus avancées vers le bord. Enfin, il y en a encore une petite au-dessous de l'intervalle 3. Toutes sont d'un blanc transparent. Le dessous des ailes supérieures est plus pâle. Celui des inférieures est blanc entre la base qui reste brune et une bande terminale foncée. Sur cette partie blanche court une bandelette brune ainsi que le commencement d'une autre qui, partant du pli abdominal, s'arrête à la cellule. Le corps est de la couleur des ailes.

T. Cobarus Möschl.

Les ailes sont en dessus d'un brun roux. Les supérieures ont deux points apicaux, et sur le milieu une bande de quatre taches blanches et transparentes ; la costale est composée de deux traits, celle de la cellule est grande, en forme de V ou plutôt d'O ouvert par en haut, et au-dessous il y a deux petites taches dans les intervalles 3 et 4. Une bande noire antéterminale est parallèle au bord : une autre part des points apicaux et devient une ombre assez large allant de la tache en O jusqu'au bord interne. La base de l'aile est teintée de vert. Les inférieures sont traversées par deux bandes rousses, séparées par une bandelette noirâtre. La région terminale est teintée de roux violet pâle. En dessous, les ailes supérieures sont semblables, si ce n'est que les intervalles 1 et 2 sont ocracés. Les inférieures ont la partie antérieure roux noirâtre et toute la postérieure blanche. La partie rousse est bordée de noirâtre contre la frange, et il y a deux points noirs placés sur la limite des deux parties. Le corselet est teinté de vert.

III. — AILES ANTÉRIEURES SANS TACHES VITRÉES, AVEC OU SANS POINTS APICAUX.

T. Epicatus Hübn.

Dessus des ailes d'un brun roux clair avec deux points apicaux. Ces ailes sont parcourues par deux lignes communes de petites taches noires : l'extérieure épaissie autour des points apicaux, puis arquée en dedans ; l'intérieure commence par une tache dans la cellule suivie de deux autres placées au-dessous. Aux ailes inférieures, la ligne extérieure est brisée en face de la cellule et comme formée de deux parties qui ne se correspondent point, la seconde étant plus avancée vers le bord que l'autre. Frange brune ; le dessous est du même roux, mais terne et plus sombre ; les lignes noires y sont plus épaisses, plus marquées et non maculaires. Les ailes du ♂ ne sont pas rétrécies mais amples et arrondies comme chez les ♀ des autres espèces.

T. Diorex nov. sp.

Cette espèce est très voisine de la précédente : c'est par la coupe des ailes qu'elle en diffère le plus : en effet les inférieures sont rétrécies et prolongées en pointe à l'angle anal et non amples avec le bord externe arrondi et légèrement sinué. L'apex des premières ailes est noirâtre et toute la partie interne est d'un roux fauve et clair jusqu'au premier tiers des rameaux. Les dessins noirs sont à peu près les mêmes : la ligne des points noirs intérieurs est moins maculaire, à peu près continue, et placée tout entière sur la partie claire. Les ailes inférieures sont entièrement d'un roux fauve avec une mince bordure noirâtre comme la frange. Le point cellulaire est plus petit et la ligne de traits noirs est moins distinctement brisée en son milieu. Le dessous des ailes est d'un roux terne et noirâtre et aussi plus clair. Le corselet est noirâtre et l'abdomen roux fauve.

Var. Obscurus nov. var.

Cette variété diffère du type en ce que les ailes sont en dessus d'un brun noirâtre à peine teinté de fauve très sombre sur le disque. Il y a trois points apicaux transparents et blancs aux

ailes supérieures : les points noirs sur les ailes inférieures sont comme chez le type. Le dessous des quatre ailes est brun noirâtre foncé : le corps est de cette même couleur et le corselet a des poils fauves ou roux sombre.

T. Megallus Mab.

Taille plus grande. Dessus des ailes brun roux foncé ou noirâtre, plus sombre à la base. Aux ailes supérieures il y a deux points apicaux et deux bandelettes noires assez fortes : l'intérieure est presque droite et passe sur le milieu de la cellule ; l'extérieure part des points apicaux qu'elle entoure par un sinus arrondi et descend au bord interne bien avant l'angle. Ces bandelettes passent sur les ailes inférieures et y sont plus faibles. Le dessous des ailes est plus pâle : aux inférieures toute la partie postérieure de l'aile chez le ♂, et chez la ♀ toute la partie interne, sont d'un bleu cendré, où se détachent les bandes noires du dessus. Le ventre et la poitrine sont de la même couleur.

T. Megalloides Schaus

Nous n'avons pu avoir aucun renseignement sur cette espèce.

T. Purpurascens H. S.

Dessus des ailes d'un brun roux. Aux ailes supérieures il y a trois points apicaux ; une bande sur laquelle ils sont placés fait un angle obtus sur la nervure 5, puis devient droite jusqu'à la nervure 4 ; une courte bande partant du milieu de la côte va fermer la cellule et se réunir à la première. Enfin une seconde, presque droite, passe sur la base de la cellule et va en s'élargissant jusqu'au bord interne. Les ailes inférieures sont un peu plus brunes et ont une seule bande noire sur le milieu. Le dessous des ailes est plus clair et plus rouge que le dessus ; aux inférieures la bande noire est formée de petites taches carrées et il y en a deux autres isolées au bord antérieur. Le corps est d'un brun roux.

Les palpes et la partie antérieure de la poitrine sont jaune citron.

Notre description est faite sur le type même de la collection Herrich Schaeffer, qui est un ♂. Cette espèce n'est peut-être pas bien placée dans ce genre.

T. Nicomedes Plötz.

Les ailes sont en dessus d'un brun noir. Il y a trois points apicaux aux premières ailes. Une bande noire grêle, presque maculaire, part de ces mêmes points, fait un angle entre 2 et 3 et touche le bord interne. Les ailes inférieures ont une raie noire tremblée qui commence au bord antérieur par un gros point carré, isolé, et va jusqu'au pli abdominal. Le bord externe est peu arrondi et se termine en pointe à l'angle anal. Le dessous des ailes est aussi sombre que le dessus avec un reflet violet. Les bandelettes noires y sont nettement reproduites, un peu plus larges et plus maculaires. Le corps est de la couleur des ailes sur les deux faces.

Nous n'avons pas vu cette espèce qui a l'aspect de *Megallus*. Si *Nicomedes* Möschl est vraiment un *Telemiades*, l'espèce de Plötz devra changer de nom.

T. Ceramina H. S.

Nous n'avons pu voir un type de cette espèce; MM. Godman et Salvin pensent que ce qu'ils ont vu sous ce nom est une ♀ de *Lerema accius*. D'autre part Plötz figure sous ce nom le ♂ et la ♀ d'un *Telemiades* qui paraît voisin de *T. Littera* Mab. et rappelle le *Penidas* de Hew.; *Ceramina* est donc une espèce incertaine à rechercher.

(?) *T. Nicomedes* Möschl.

Antennes noires en dessus, jaunâtres en dessous. La poitrine et le thorax sont couverts de poils bruns mêlés de jaune; le dessus des ailes est brun foncé et leur base est couverte chez la ♀ de poils jaunâtres. Les ailes antérieures ont deux raies noires transversales, plus nettes chez le ♂: l'intérieure est plus large sur le milieu du disque que vers la côte: l'intérieure traverse les intervalles 4 et 5 en faisant un angle aigu vers le bord. Les trois points costaux, dont le médian est retiré vers la base, sont placés sur la raie extérieure. Sur les ailes inférieures la raie

intérieure manque chez la femelle. Le dessous des ailes est semblable mais d'une teinte plus claire et plus jaunâtre aux inférieures. La frange est brune. Envergure de 32 à 39 millimètres (1 ♂, Colombie, 1 ♀, Brésil).

Cette description ne peut s'appliquer au *Nicomedes* de Plötz. Möschler range son espèce parmi les *Telegonus* et ne dit pas si le ♂ a le pli costal.

T. Aberrans nov. spec.

Ailes noires avec la base, surtout aux inférieures, teintée de roux clair et pâle. Les antérieures ont trois points apicaux puis une tache moyenne au bout de la cellule et, au-dessous, deux autres taches en ligne obliques placées entre les nervures et dont la seconde, entre 2 et 3, est très grande.

Les ailes inférieures ont un point noir dans la cellule et un rang courbe de traits noirs placés entre les nervures. Le bord externe est anguleux en face de la cellule. En dessous les supérieures sont semblables, avec la base un peu jaunâtre. Les inférieures ont une étroite bordure noire et tout le disque est d'un jaune d'ocre avec deux rangs de petits points noirs, l'un de trois points espacés le long de la partie noire, l'autre de deux points à l'intérieur. Le corps en dessus est jaune et les palpes jaunes.

Nous plaçons cette espèce dans ce genre avec un peu d'incertitude, ne connaissant pas le mâle. Guyane française : 1 ♀.

T. Acutipennis nov. spec.

Ailes brun roux avec la base un peu plus claire; les supérieures sont prolongées à l'apex qui est aigu. Trois points apicaux dont l'inférieur plus gros et trois taches jaune pâle sur le milieu, deux presque contiguës dans la cellule et dans l'intervalle 3, une petite en dehors dans l'intervalle 4. Les ailes inférieures ont la base plus colorée que celle des supérieures, marquée d'un point noir dans la cellule et d'une rangée courbe de points allongés, noirs, au delà du milieu. Ce dessin est le même que celui de *T. Perseus* mais la couleur générale est plus sombre, les taches moins jaunes, et en outre l'insecte porte

un singulier caractère qui le placerait dans le genre *Ablepsis*, si les ailes antérieures ne possédaient pas de pli costal : aux ailes inférieures, en-dessous, il y a entre 1^a et 1^b une fossette ouverte inférieurement et munie à la partie supérieure de son bord externe d'un pineau de poils raides placés sur 1^b.

Les palpes sont jaune clair et les tibias postérieurs frangés de poils roux jaune. Guyane française : 1 ♂.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *T. Amphion* Hübn-Gey, *Zut. Exot. Schmett.*, f. 634, 18 (?) = *T. Zethos* Plötz., *Berl. Ent. Zeit.*, pl. 71 (1882). = *T. Antiopa* Plötz, *Ibid.*, p. 71 (1882). Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 3 ♂, Guy. Franç. — Coll. Mab., 3 ♂ et ♀, Brésil.
2. *T. Lamus* Mab. *Le Natur.*, p. 275, f. 2 (1888). Coll. Mab. : 3 ♂, Am. Mérid.
3. *T. Misithous* Mab., *Le Natur.*, p. 222, f. 3 (1888). Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, 4 ♀, Bolivie, Guyane, Colombie. — Coll. Mab. : 2 ♂, Am. Mérid.
4. *T. Lurideolus* Mab., *Pet. Nouv. Ent.*, n° 180 (1877). Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, Amazone sup. — Coll. Mab. 3 ♂, Am. Mérid.
5. *T. Penidas* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 18 (1867).
6. *T. Azines* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 18 (1867).
- 6 bis. *T. Perseus* Mab. et Boull.
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♂, Surinam.
7. *T. Iao* Mab., *Le Natur.*, p. 14, f. 1 (1889).
8. *T. Avitus* Cram., *Pap. Exot.*, p. 354, f. D (1782). Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 3 ♂, 4 ♀, Amazone Sup., Guy. Franç.
9. *T. Littera* Mab., *Pet. Nouv. Ent.*, n° 180 (1877). Coll. Mab. : 1 ♂, Am. Mérid.
10. *T. Cobarus* Möschl., *Ver. Zool. B. Geszel. Wien.*, p. 24 (1878). = *T. Lucida* Plötz *in Litt.*, Tab. 924.
11. *T. Epicalus* Hübn., *Verz. bek. Schmett.*, p. 106 (1816). = *T. Avitus* Cram., *Pap. Exot.*, 354, f. E (1782). Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, 1 ♀, Amaz. sup. — Coll. Mab. : 3 ♂ et ♀, Brésil.
12. *T. Megallus* Mab., *Le Natur.*, p. 221, f. 3, 4 (1888). Coll. Mab. : 2 ♀, Panama.
13. *T. Diorea* Mab. et Boull.
Coll. Mab. : 1 ♂, Am. Mérid.
Var. Obscurus : Mab. et Boulet.
Coll. Mus. Paris : 1 ♂, Guy. Franç.
14. *T. Purpurascens* (H.-S. *in litt.*) Mab. et Boull., Brésil.
15. *T. Nicomedes* Plötz., *Stett. Ent. Zeit.*, p. 99 (1882).
16. *T. Ceramina* H. S., *Prod. Syst. Lep.*, p. 69 (1869). = *T. Mygdon* Möschl., *Verh. z. B. Gesel. Wien.*, p. 328 (1876).
17. *T. Megalloides* Schaus *P. U. St. Mus. XXIV*, pl. 428 (1903).
18. (?) *T. Nicomedes* Möschl., *Verh. Zool. Bot. Gesel. Wien.*, p. 202 (1878).
19. *T. Aberrans* Mab. et Boull.
20. *T. Acutipennis* Mab. et Boull.

XXII. — GENRE *Cecropterus* H. S. (= *Cecrops* Hübn. *Verzeichn.* 1.

Massue moyenne, courbée en crochet, la pointe réfléchie égalant la partie renflée. Palpes porrigés à 3^e article plus court que dans *Telemiades* et le corps moins épais. Pas de pli costal. Nervure 3 aux deux ailes naissant de l'angle inférieur de la cellule et quelquefois en dessus du point d'intersection de la discocellulaire. Ailes inférieures prolongées dans le sens de la longueur chez les mâles, beaucoup moins chez les femelles, arrondies d'ailleurs et presque sans lobe. Nervure 5 absente. Tibias postérieurs frangés avec deux paires d'éperons.

Toutes les espèces sont noires et ont invariablement une bande vitrée blanche ou jaune sur les ailes supérieures allant du milieu de la côte à l'angle interne.

Ces espèces sont très voisines les unes des autres et il est difficile de les bien séparer sans avoir vu les types eux-mêmes. Cependant nous avons essayé, en comparant toutes les descriptions, en nous aidant des figures, et en réunissant de nombreux exemplaires de provenances diverses, d'établir une synonymie exacte. Nous avons précisé les caractères distinctifs de chaque espèce dans le tableau suivant :

- | | |
|---|---------------------|
| 1. Taille grande, bande claire des ailes supérieures jaune ou jaune pâle ou blanche avec la tache costale (la première de la bande) jaune pâle..... | 8 |
| Taille égale ou moindre, bande blanche..... | 2 |
| 2. Tache de l'intervalle 2 avancée vers le bord interne et ne touchant la supérieure (celle de l'intervalle 3) que par la moitié de sa largeur, ce qui fait paraître la base brisée et irrégulière..... | 7 |
| Tache de l'intervalle 2 de la même largeur que la tache supérieure ou parfois avancée d'un quart de sa largeur, ce qui rend la bande pleine et régulière..... | 3 |
| 3. Quatre points apicaux bien alignés. Tache de l'intervalle 4 petite, triangulaire, séparée des autres par les nervures noires. Ailes inférieures arrondies avec la frange blanche dans toute son étendue..... | <i>Cinctus</i> H-S. |
| <i>Nota.</i> — Plötz a figuré sous ce nom un exemplaire qui n'a que trois points apicaux et pas de tache blanche dans l'intervalle 4 : nous ne croyons pas à une espèce distincte. | |
| Frange brune ou blanche aux ailes inférieures, seulement au bord antérieur ou jusqu'aux nervures 2 et 3. | 4 |
| 4. Deux points apicaux, l'inférieur souvent invisible en dessus. Bande blanche finissant en pointe plus ou moins | |

aiguë dans l'intervalle 2. Tache costale plus petite que les autres, ce qui rend la bande atténuée aux deux bouts ; souvent un point noir persiste à la bifurcation de 3 et 4 et se trouve ainsi isolé presque au milieu de la bande.

Bord externe des ailes inférieures étroitement blanc en dessus et la frange blanche d'un peu au-dessus de 3 jusqu'à l'angle. Dessous des ailes inférieures poudré de jaunâtre à la partie interne avec deux bandes sur le milieu et un point sur la base, noirs. *Bipunctatus* Z.

Pas de points apicaux, bande blanche un peu variable, plus obtuse à son extrémité inférieure. Tache costale un peu plus petite et le bord un peu convexe extérieurement. Bord externe des ailes inférieures blanc en dessus à l'angle antérieur et en dessous depuis l'angle ainsi que la frange jusqu'à la nervure 3. Dessous de ces mêmes ailes un peu jaunâtre à la partie interne avec deux bandes noires, l'extérieure doublée au-dessus de l'angle anal de deux petites taches blanches. . . *Aunus* Fab.

Des points apicaux, les palpes gris ou jaunes. Dessous des ailes inférieures avec des bandes noirâtres étroites ou larges, ou sans bandes. 3

5. Trois points apicaux à palpes jaune orange. Bande blanche pointue intérieurement et appendiculée. Dessous des ailes inférieures d'un noir uniforme, avec quelques écailles jaunes sur le milieu. *Electrus* Mab.

Palpes gris ou cendrés. 6

6. Quatre points apicaux en ligne très droite. Bande blanche un peu courbe, la dernière tache aussi large que les autres, à extrémité arrondie. Ailes inférieures arrondies (♀) à frange brune, légèrement cendrée de 3 à l'angle antérieur. Dessous des mêmes ailes gris jaunâtre avec deux bandes brunes, l'intérieure réduite à une ombre mal limitée, l'extérieure très large, éclairée de gris clair en dehors. Bordure gris cendré ou un peu rosée. . . . *Dheya* Mab.

Deux points apicaux, bande blanche de l'intervalle 4 grande, saillante par son angle supérieur seulement. Tache de l'intervalle 2 arrondie à son extrémité et presque d'égale largeur dans toute son étendue. Ailes inférieures à franges blanches en dessus jusqu'à 2 et en dessous jusqu'à 3 où elle est grise, avec deux bandes brunes réunies au bord antérieur ; l'extérieure très large, convexe en dehors et doublée d'une raie étroite, gris cendré, luisante, qui remonte sur les ailes supérieures jusqu'à l'apex. Intervalle compris entre les deux bandes triangulaire, gris cendré clair. Bordure large et brune. *Zonilis* Mab.

Trois points apicaux ; l'inférieur saillant en dehors d'une moitié de sa largeur. Bande blanche, très large, à tache costale plus étroite ; tache de l'intervalle 4 très petite et faisant une très faible saillie. Ailes inférieures en dessous d'un gris rougeâtre, plus clair à la base, avec deux bandes brunes très larges au bord antérieur où elles sont confluentes. l'extérieure faisant un angle entre 6 et 7, puis un peu concave et un peu crénelée, bordée d'une raie claire un peu élargie au-dessus de l'angle anal. Intervalle entre les deux bandes

- brunes triangulaire, gris rosé, avec deux petits points clairs au sommet. Palpes gris blanchâtre..... *Lunulus* Plötz.
- Trois points apicaux, l'inférieur saillant en avant d'une moitié de sa largeur. Bande blanche très large à tache costale étroite. la tache du 4^e intervalle est grande, très saillante en dehors par son angle supérieur, la tache inférieure creusée en dedans à son bord interne et touchant la nervure 1 sur laquelle elle se prolonge en pointe fine vers la base de l'aile. Ailes inférieures peu prolongées, très arrondies chez la femelle, à frange blanche depuis l'angle jusqu'à la nervure 3. En dessous, les ailes supérieures sont noires; les inférieures sont d'un gris luisant clair, avec deux bandes brunes jointes au bord antérieur, et laissant entre elles un intervalle ou bande égale aux deux bouts. La bande brune extérieure fait un angle arrondi entre 5 et 6 et est doublée de gris blanchâtre : frange plus sombre qu'en dessus..... *Reflexus* sp. nov
7. Pas de points apicaux. Bande blanche à tache costale étroite, tache de l'intervalle 4 ordinairement nulle, tache inférieure moitié de la supérieure et obtuse. Frange des ailes inférieures grise vers le bord antérieur. Dessous des ailes plus pâle; celui des inférieures avec deux bandes brunes, l'intérieure étroite, et l'extérieure plus large, presque confondue avec la bordure qui est noirâtre et parsemée d'atomes gris jaunâtre au-dessus de l'angle anal.
- Dans une forme assez rare, il y a deux points apicaux et la tache inférieure de la bande égale la moitié de la longueur de la supérieure. Nous avons vu aussi des individus pourvus de la tache de l'intervalle 4, mais très petite. Cette espèce est toujours d'une taille plus petite, ce qui sert à la reconnaître..... *Itylus* Hübn.
- Trois points apicaux. Bande blanche à tache de la cellule échancrée en avant, celle de l'intervalle 4 toujours nulle. Frange des 4 ailes brunes en dessus. Dessous des ailes supérieures noir; celui des inférieures brun saupoudré de jaunâtre avec deux bandes brunes. Bordure noire. Palpes gris cendré..... *Neis* Hübn.
- Trois points apicaux; bande blanche à tache costale petite, tache de la cellule un peu échancrée en avant : tache de l'intervalle 4 réduite à un point parfois minuscule et situé en dehors de la bande contre l'angle supérieur de la tache du 3^e intervalle. Tache de l'intervalle 2 placée à l'extrémité de cette même tache et obtuse. Dessous des ailes supérieures brun grisâtre clair; celui des inférieures gris rougeâtre avec deux bandes noirâtres peu larges. Frange brune..... *Bocus* Plötz.
8. Pas de points apicaux. Massue des antennes jaunâtre en dessous. Thorax à poils olivâtres. Poitrine, palpes et ventre blanc jaunâtre. Bande médiane étroite, blanche, à tache costale jaune pâle. Des points jaunes épars sur la frange, qui est brune aux ailes supérieures, excepté dans l'intervalle 1^o où elle est blanche; celle des inférieures blanchâtre. Dessous des secondes ailes à deux

- bandes noirâtres sinuées et poudrées d'écailles jaunes. *Zeutus* Möschl.
 Trois points apicaux en ligne droite. Bande médiane jaune soufre très pâle, dont la pointe touche presque la nervure 1. Ailes inférieures très arrondies chez la femelle, couvertes en dessus de longs poils; frange étroite, jaune. Dessous des ailes inférieures d'un gris un peu rougeâtre, uniforme, avec deux bandes plus foncées, étroites, et un point sur la base. Palpes blanc jaunâtre..... *Sulfurcolus* Mab.
 Quatre points apicaux. Bande médiane jaune à pointe aiguë chez le mâle, obtuse chez la femelle et atteignant la nervure 1. Les ailes inférieures ont la frange gris jaunâtre ainsi que le bord externe. Le dessous des mêmes ailes est noir, un peu roussâtre, et a deux bandes et un point sur la base, noirs..... *Vectilucis* Butl.

ESPÈCES INCERTAINES

C. Capys Godm. et Salv. a les ailes noires, trois points apicaux et la bande médiane blanche assez large; la tache costale et celle de l'intervalle 3 sont égales; la tache du 4^e intervalle est triangulaire, assez grande, et la dernière est étroite et obtuse, couvrant un peu plus de la moitié de la largeur de la tache supérieure. Il est donc très voisin de *Neis* dont il se distingue cependant par les appendices sexuels qui sont très différents.

Il y a là quatre espèces affines qui peuvent se distinguer par la tache de l'intervalle 4. Elle manque dans *Itylus* et dans *Neis*, est présente dans *Capys* et réduite à un point extérieur à la bande dans *Bocus*.

Nous n'avons pu assigner une place certaine aux espèces suivantes, n'ayant vu ni les types, ni de bonnes figures, et leur description n'ayant pas la précision nécessaire.

Orontes Plötz. Ailes antérieures avec une bande claire le long de la frange aux ailes supérieures. Franges des inférieures blanches depuis 2 et 3 jusqu'à l'angle. Pas de points apicaux. Dessous des ailes inférieures brun foncé et tout le bord gris rougeâtre. Nervures des ailes grises; M. Godman la croit un synonyme d'*Amus*.

Longipennis Plötz. Base des ailes en dessus et dos de l'abdomen d'un noir bleu. Il paraît également être synonyme d'*Amus*: c'est aussi l'avis de M. Godman.

Oryx Feld. Cette espèce nous est restée tout à fait inconnue.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *C. Aunus* Fab., *Spec. Ins.*, p. 134 (1781). = *Zarex* Hübn *Zutr.* ff. 183-4 (1818). = *Brontes* Fab., *Mant. Insect.*, p. 87 (1787).
Coll. Mus. Paris : 7 ♂, 5 ♀, Colombie, Panama, Guyane, Nicaragua, Brésil; (Coll. Boulet) : 16 ♂, 4 ♂ Guyane, Brésil, Bolivie, Paraguay, Pérou, Colombie. — Coll. Mab. : 8 ♂, et ♀, Colombie, Brésil.
2. *C. Bipunctatus* Zsch., *Mus. Lesk.*, p. 94 (1788).
Coll. Mus. Paris : 2 ♂, 1 ♀, Cayenne, Brésil; (Coll. Boulet) : 2 ♂, 4 ♀, Cayenne, Amaz. Sup., Brésil. — Coll. Mab. : 4 ♂ et ♀, Colombie, Panama.
3. *C. Dhega* Mab., *C. R. Soc. Ent. Belg.*, p. 77 (1891).
Coll. Mab. : 1 ♀, Rio Grande.
4. *C. Zonilis* Mab., *C. R. Soc. Ent. Belg.*, p. 56 (1883).
Coll. Mus. Paris : 1 ♂, 1 ♀ Panama, Nicaragua; (Coll. Boulet) : 1 ♀, Colombie. — Coll. Mab. : 3 ♀, Colombie.
5. *C. Lunulus* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 261 (1882).
Coll. Mus. Paris : 1 ♀, Am. Mérid. — Coll. Mab. : 1 ♀, Brésil.
6. *C. Reflexus* Mab. et Boulet.
Coll. Mab. : 3 ♀, Santa Catharina.
7. *C. Neis* Hübn., *Verz.*, p. 104 (1816); *Zutr.*, 619-20 (1839).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 4 ♂, 3 ♀, Guyane, Amaz. Sup., Brésil.
— Coll. Mab. : 4 ♂ et ♀, Brésil.
8. *C. Bocus* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 262 (1882). = *Integrifascia* Mab., *C. R. Soc. Ent. Belg.*, p. 53 (1883).
Coll. Mus. Paris : 2 ♂, Cayenne; (Coll. Boulet) : 2 ♂, 1 ♀, Guyane, Colombie. — Coll. Mab. : 3 ♀, Brésil.
9. *C. Itylus* Hübn.-Gey. *Zut. Exot. Schmett.*, ff. 249-52 (1832).
Coll. Mus. Paris : 2 ♀, Brésil; (Coll. Boulet) : 10 ♂, 5 ♀, Guy. Franç. — Coll. Mab. : 2 ♂, Brésil.
10. *C. Cinctus* H. S., *Berl. Ent. Zeit.*, p. 162 (1882). = *Rotundatus* Mab., *Bull. Soc. Ent. Belg.*, p. 76 (1891).
Coll. Mab. : 1 ♀, Brésil.
11. *C. Electrus* Mab., *C. R. Soc. Ent. Belg.*, p. 76 (1891).
Coll. Mab. : 1 ♂, Brésil.
12. *C. Zeutus* Möschl., *Verh. B. Z. Gesel.*, p. 229 (1878). = *Koluthos* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 261 (1881).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♀, Guy. Franç.
13. *C. Sulfureolus* Mab., *C. R. Soc. Ent. Belg.*, p. 55 (1883).
Coll. Mab. : 1 ♀, Brésil.
14. *C. Vectileucis* Buell., *Lep. Exot.*, pl. 46, pl. 109, fig. 5, 6 (1871).
Coll. Mus. Paris : 1 ♂, 1 ♀, Guatemala; (Coll. Boulet) : 2 ♂, 1 ♀, Colombie. — Coll. Mab. : 4 ♂ et ♀, Colombie.
15. *C. Orontes* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 261 (1882).
16. *C. Longipennis* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 261 (1882).
Coll. Mus. Paris : 1 ♀, Cayenne.
17. *C. Oryx* Feld., *Wien. Ent. Mon.*, VI, p. 182 (1882).
18. *C. Capys* Godm. et Salv., *Biol. Cent. Amér.*, pl. 80, ff. 5, 7 (1894).

XXIII. — GENRE **Ectomis** Mab.

Ectomis, Mab. *Bull. Soc. Ent. Belg.* p. 32, 1878.

Caractères des *Cecropterus*. Pas de pli costal, nervure 5 des ailes supérieures à égale distance de 4 et de 6. Ailes inférieures à bord antérieur tronqué depuis le milieu jusqu'au bout de 8 et dilaté supérieurement en un lobe supranervural arrondi, égalant la moitié de la nervure de l'aile et recouvert d'une membrane en forme de poche. Nervure 3 naissant de l'angle même de la cellule. Tibias postérieurs à longs poils flexueux et à deux paires d'éperons. Palpes porrigés. Une touffe de poils raides à l'origine de la nervure 2, aux ailes supérieures, en dessous.

E. Adoxa Mab.

Ailes noires, les antérieurs ornés d'une tache blanche vitrée, formant une courte bande médiane plus large inférieurement et coupée par les nervures ; il y a sur la côte une moucheture blanchâtre continuant la bande. Ailes inférieures presque triangulaires, noires. Dessous semblable ; la bande blanche est prolongée par un espace blanc et luisant plus large qu'elle, et sur la côte par une petite tache blanche. Les inférieures sont noires. Le corps est de la même couleur ainsi que les palpes. La femelle est inconnue.

Nous avons vu au British Museum une seconde espèce de ce genre qui est toute noire et sans aucune tache.

SYNONYMIE

1. *E. Adoxa* Mab., *Bull. Soc. Ent. Belg.*, p. 32 [1878].
Coll. Mab. 1 ♂, Cayenne.

XXIV. — GENRE **Rhabdoides** Scudd.

Massue peu épaisse, courbée en large crochet. Palpes à deuxième article dressé, le troisième conique, exserte, penché en avant. Ailes supérieures : bord externe plus long que l'interne ; nervure 3 bien avant la disco-cellulaire et 2 tout près

de la base de l'aile. Cellule drapée de poils courts et épais. Ailes inférieures : bord antérieur droit à partir du premier tiers jusqu'au bout de 8. Nervure 2 plus près de l'angle que de la base de l'aile. Pas de pli costal. Cuisses et tibias à longs poils flexueux, deux paires d'éperons.

R. Cellus Bdv. et Lec.

Ailes noires. Les supérieures portent une large bande médiane et trois points apicaux d'un beau jaune. La bande est concave en dehors, depuis la côte jusqu'à la nervure 4 et puis convexe jusqu'à la nervure 1. La frange des ailes inférieures est entrecoupée de jaune : elle est grise, entrecoupée de plus foncé aux supérieures. Le dessous des ailes supérieures est semblable, mais plus pâle et il y a une éclaircie jaune pâle sur le bord, au-dessous de l'apex. Celui des inférieures est noir et traversé par deux bandes maculaires gris foncé, l'une passant sur la fin de la cellule, et l'extérieure subterminale. Le corps est concolore et les palpes jaunes.

R. Casica H. S.

Ailes d'un noir terne et un peu roussâtre ; les antérieures avec de petits points transparents ainsi disposés : un seul dans la cellule, surmonté d'un second, qui est opaque, sur la côte. Trois points apicaux dont l'inférieur très écarté des autres, et au-dessous d'eux une rangée de 4 points dans les intervalles 5, 4, 3 et 2, celui du deuxième placé en avant et en dehors de l'alignement. Frange des ailes inférieures blanche, les nervures marquées en noir sur la moitié de sa largeur. Frange des supérieures blanchâtre, puis grise. Dessous des supérieures d'un gris rougeâtre : les points y sont plus blancs et entourés de noir. Celui des ailes inférieurs roux et noirâtre depuis la base jusqu'au delà du milieu, avec deux bandes d'un noir bleu, dentelées et bordées de noir. Tout le reste de l'aile est occupé par une large bande blanche densément striée de noir et tachée de la même couleur au-dessus de l'angle anal. Corps noir en dessus, palpes gris tachés de blanc à la base.

R. Jalapus Plötz.

De grande taille ; ailes d'un noir foncé, les supérieures parcourues par une raie continue, sinuée, d'un gris de plomb, allant jusqu'à l'angle interne. Une seconde raie, semblable mais plus courte, va de la côte jusqu'à la nervure 4 en fermant la cellule. La frange est noirâtre. Les ailes inférieures à base plus foncée n'ont aucun dessin. La frange est large et blanche. Le lobe anal est prononcé et tourné en dehors.

En dessous les ailes supérieures sont d'un gris roux avec la raie du dessous reproduite en noir et maculaire, et l'intervalle 1 est blanchâtre. Les inférieures sont d'un brun jaunâtre, avec deux bandes noires assez larges. Le corps est en-dessus plus clair que les ailes.

Notre description est faite d'après un dessin et cette espèce nous paraît ambiguë ; son angle anal très développé semble l'éloigner de ce genre.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *R. Cellus* Bdv. et Lec., *Lep. Am. Sept.*, pl. 73 (1833). = *Festus* Hübn., *Zut.* ff. 907-8 (1837).
Coll. Mus. Paris : 1 ♂, Amérique du Nord ; (Coll. Boulet) : 2 ♀, Amér. sept. — Coll. Mab. : 3 ♂ et ♀, Amér. Boréale.
2. *R. Casica* H. S., *Prod. Syst. Lép.*, p. 67 (1869). = *Epigena* Butl., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, p. 493 (1870).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♀, (Arizona U. S. A). — Coll. Mab. : 3 ♂, Colombie.
3. *R. Jalapus* Plötz., *Stett. Ent. Zeit.*, p. 100 (1882).

XXIV. — GENRE *Bungalotis* Wats.

Massue à peine renflée, s'épaississant graduellement et finissant en une pointe fine deux fois plus longue que la massue elle-même. Palpes redressés, à premier article développé, presque aussi long que le deuxième ; le troisième court et à peine visible. Aux premières ailes la nervure 3 est bien avant l'angle et 2 très près de la base de l'aile. La cellule est drapée de poils courts et serrés chez *Midas*, plus longs et couchés chez les autres espèces. Les ailes inférieures ont le bord externe prolongé à l'angle anal mais non lobé. Nervure 3 tout près

de l'angle et 2 au-dessus du milieu. Tibias postérieurs frangés et deux paires d'éperons ; on doit considérer la vestiture très prononcée de la cellule comme un caractère sexuel.

Sect. A.

B. Midas Cr.

Ailes d'un fauve rouge. Pas de points apicaux, ni de taches vitrées. Un dessin noir formé d'une ligne brisée, parfois double, naît de la côte près de l'apex et descend jusqu'à la nervure 1. Une tache brune ferme la cellule. Le dessin passe sur les ailes inférieures où il est bien plus faible et il y a dans la cellule une tache annulaire. Selon les exemplaires, les bords des ailes sont rembrunis ou aussi fauves que le disque. Le bord antérieur des secondes ailes porte une bande noire assez large irisée de bleu. Le dessous des ailes est noirâtre avec toute la partie centrale des premières fauve ; les inférieures ont deux bandes transversales noirâtres, le long desquelles le fond de l'aile est fauve avec les nervures noires. Le corps est de la couleur des ailes, fauve rouge en dessus et brun fauve en dessous. Plötz décrit sous le nom de *Corentinus* un ♂ dont les ailes en dessus sont d'un rouge fauve uniforme. Il n'y a aucun dessin, si ce n'est une petite tache brune dans la cellule des ailes inférieures. Le dessous est comme dans le type, avec des dessins très atténués. Nous regardons *Corentinus* comme une simple forme de *Midas*. Il est indiqué de Surinam.

La ♀ de *Midas* doit être *Astylos* Cr. dont tous les exemplaires connus sont des femelles. *Astylos* est plus grand que *Midas* : il a les ailes d'un noir foncé avec des franges jaunes. Aux supérieures il y a une bande médiane de trois taches vitrées et blanches dont l'inférieure plus petite : une quatrième encore plus petite se trouve en dehors de l'alignement des précédentes dans l'intervalle 4. Le dessous des ailes est du même noir : aux supérieures on voit un commencement de bande jaune près du bord, au-dessus de l'angle interne ; les inférieures ont des taches rondes, composées d'écailles grises, rapprochées et distribuées en deux bandes médianes ; l'extérieure est circulaire et l'intérieure est courte et n'a que trois taches. Le corps est de la couleur des ailes.

B. Ramusis Cr.

Le ♂ a été décrit par Hewitson sous le nom d'*Astrapæus*. Il est d'un brun de cuir sans taches vitrées, mais porte plusieurs taches brunes dont le centre est évidé et disposées ainsi : une tache longue au milieu de la cellule, et une autre géminée au-dessous dans l'intervalle 2, puis une rangée postmédiane de taches brunes, contournant l'extrémité de la cellule à partir de l'apex et s'arrêtant sur la nervure 1. Les taches des intervalles 3, 4, 6 et 7 sont évidées et marquées de blanchâtre au milieu ; parfois elles sont toutes brunes. Les ailes inférieures ont un rang courbe de petits points bruns placés entre les rameaux. Le dessous des ailes est plus terne et plus noirâtre. Les taches des ailes supérieures sont à peine marquées et celles des inférieures sont remplacées par de petits points blancs entourés de noirâtre ; il y a un point non visible en dessus dans l'intervalle 2, et qui peut manquer. Le corps, les palpes et la tête sont de la couleur des ailes.

Ce papillon nous paraît variable. La forme que nous décrivons a été figurée dans la *Biologia*. Une autre forme en diffère par le fond des ailes plus sombre vers les bords, les taches noires plus fortes et le dessous d'un fauve uniforme sombre et sans taches. Cette forme, quoique plus petite, ne semble pas séparable du type.

Si le ♂ offre des variations peu importantes, il en est tout autrement de la ♀, à moins qu'il n'y ait plusieurs espèces confondues.

La première forme est celle de la *Biologia*. Le dessus des ailes est d'un brun plus foncé que chez le ♂. Les premières ont un anneau noir à centre blanc dans la cellule, et une rangée postmédiane de taches et de points blancs, dont les trois premiers à la côte sont les points apicaux, blancs et cerclés de noir. Dans les intervalles 4, 3 et 2, il y a une tache blanche au lieu de points. Dans le même intervalle 2, vers la base, il y a deux points noirs à centre blanc. Les ailes inférieures ont sur la base de la cellule deux points blancs cerclés de noir, un point en face dans l'intervalle 2 et un rang de taches courbes

entre les rameaux. Les taches des intervalles 2 et 3 sont blanches et assez grandes. Le dessous des ailes est semblable.

La ♀ figurée par Cramer, ou *Pap. Ramusis*, est tout à fait différente. Les quatres ailes sont d'un noir foncé. Aux ailes supérieures il y a deux taches blanches dans la cellule : la rangée post-médiane est comme dans le ♂ décrit plus haut : elle commence à la côte par trois points noirs dont l'inférieur a un point blanc. Les taches des intervalles 3 et 4 sont blanches et celle qui vient en dessous est géminée, blanche et entourée de noir. Celle de la base de la cellule est aussi double. Les ailes inférieures n'ont pas de tache dans la cellule, mais une rangée de 4 taches ou points entre les rameaux ; les deux supérieurs sont noirs à centre blanc, les deux autres sont des taches blanches assez grandes.

Enfin dans un exemplaire de Chiriqui (collection Mabilles) la tache de la cellule est très grande et blanche, ainsi que celle du troisième intervalle ; à l'apex il n'y a qu'un point blanc. Les taches qui viennent au-dessous, au lieu d'être disposées en ligne unique, sont dispersées : trois d'entre elles, celle de l'apex, celle de l'intervalle 4 et la double de l'intervalle 2, forment une ligne verticale, très droite, et la grosse tache de l'intervalle 3 est reportée en dedans, presque à toucher celle de la cellule. Les ailes inférieures n'ont que deux petites taches blanches cerclées de noir. Le dessous des ailes est semblable, mais un peu rougeâtre.

D'après ces types on peut conclure que l'espèce est variable ; mais les exemplaires étant toujours rares ou peu nombreux dans les collections, il est impossible de dire s'il y a plusieurs espèces et quel est le type le plus répandu.

B. *De.ro* Mab.

Ailes d'un brun foncé tirant sur le roux brûlé à la base. Chez le mâle un rang de petits points jaunâtres entre les rameaux, celui de l'intervalle 2 est double et plus avancé que les autres vers le bord externe. Les ailes postérieures sont arrondies à l'angle anal et portent un point jaunâtre dans la cellule et une série courbe de cinq points semblables au delà du milieu et placés entre les rameaux, celui de l'intervalle 3 rentrant beau-

coup en dedans. Le dessous des ailes est plus foncé. Aux supérieures il y a un point dans la cellule et la rangée du dessus est reproduite, mais tous les points sont d'un jaune pâle. Les ailes inférieures sont de la même couleur et elles ont une rangée de points jaunes assez forts faisant presque le tour de l'aile ; il y en a deux dans l'intervalle 7, puis un en face de l'angle et cinq entre les rameaux. En outre on en voit deux autres, un petit au milieu de la cellule et un plus gros dans l'intervalle 1^b. La ♀ est plus grande avec les ailes plus amples et les inférieures plus arrondies. Les points sont les mêmes que chez le mâle, mais aux inférieures il n'y en a pas dans la cellule. Dans les deux sexes le corps est de la même couleur que les ailes.

B. Nicephorus Hew. (Pl. II, fig. 8)

Les ailes sont en dessus d'un brun roux, plus clair et presque fauve sur la base. Les supérieures n'offrent aucun point. Les inférieures ont une rangée courbe de trois points jaune fauve entre les nervures de 6 à 7 et deux plus petits au-dessus et peu visibles. En outre il y a deux points au milieu de la cellule. Le dessous des ailes supérieures est brun noirâtre sans aucun point. Les intervalles 1 et 2 sont beaucoup plus pâles. Les inférieures sont d'un brun noir uniforme : il y a deux points jaunes rapprochés dans la cellule et un autre tout proche dans l'intervalle 1^b, puis vient une ligne de points semblables qui commence à la nervure 7, fait un angle rentrant entre 2 et 3 et comprend 7 points jaunes. Le corselet est couvert d'abondants poils roux clair, le reste du corps est de la couleur des ailes inférieures. Cette espèce ressemble beaucoup à *Dexo* et en diffère surtout par le nombre et la place des points. Notre description a été faite sur le type d'Hewitson. La femelle est inconnue.

B. Zohra Möschl.

Cette espèce est plus petite que *Dexo* et cependant lui ressemble beaucoup. Les ailes sont en dessus d'un fauve rougeâtre sombre avec la côte et les bords presque noirs. Aux supérieures on voit à peine un petit point clair entre les nervures 4 et 5. Les ailes inférieures sont de la même couleur et sans

aucun point. Le dessous des quatre ailes est d'un noir foncé uniforme et sans aucune tache. Nous ne connaissons cette espèce que par la figure de Plötz (n° 146) dont les teintes sont peut-être exagérées.

B. Phraxanor Hew.

Les ailes du ♂ sont en dessus d'un brun fauve sombre, plus obscur vers les bords. Au milieu des premières ailes il y a un groupe de trois taches d'un jaune transparent : celle de l'intervalle 4 est triangulaire et échancrée en avant ; celle du troisième, plus longue que large, est prolongée en un lobe allant jusqu'à la nervure 2. A l'apex il y a deux points apicaux forts et allongés. Les ailes inférieures ont les bords très sombres, une tache longue et noire dans la cellule et, au delà du milieu, une rangée de cinq à six points noirs dont le supérieur près du bord est plus fort et parfois pupillé de blanc. Le dessous des ailes est d'un brun foncé terne ; les premières sont comme en dessus ; les secondes ont un trait jaune dans la cellule et une rangée de 7 taches de la même couleur un peu au delà du milieu ; les deux supérieures sont placées contre la nervure 7 et alignées parallèlement au bord antérieur. Le corps est concolore.

La femelle a été décrite et figurée par MM. Godman et Salvin dans la *Biologia*. Elle est d'un brun noir, a les ailes amples, les inférieures très arrondies. Les premières ont sur le milieu une série de quatre taches en forme de bande médiane, d'un jaune pâle. Les taches de la cellule et de l'intervalle 4 sont échancrées en avant : la quatrième tache est petite et située dans l'intervalle 2. Les ailes inférieures ont les mêmes points que le ♂. Le dessous des ailes est d'un brun roux plus clair qu'en dessus. L'espace abdominal est fauve avec le pli noirâtre ; les points sont comme chez le mâle, mais plus gros et blanchâtres.

Ayant vu le type de *Phraxanor* dans la collection Hewitson, nous avons constaté que *Heras* Mab. ne pouvait en être séparé.

Nous avons donc adopté le nom de Hewitson qui a la priorité, quoique celui de *Heras* soit maintenu par Watson et par Godman.

B. Polygius Latr. (Pl. II, fig. 5 et 6)

Les ailes sont en dessus roux fauve. Les supérieures ont trois taches apicales allongées et, sur le milieu, une très grande tache jaune transparent, comme toutes les autres taches des deux ailes, et formée de trois taches réunies, toutes les trois échanérées en avant. En outre il y a un trait bifide qui unit la tache ainsi composée à la côte. Au-dessus, dans l'intervalle 2, il y a un trait noir doublé de deux petits points clairs, et un peu au delà du milieu, vers la base, deux taches noires superposées. Les ailes inférieures ont une tache jaune dans la cellule, cerclée de noir, et au delà du milieu une ligne courbe de taches placées entre les rameaux depuis la nervure 6 jusqu'à 1^b : presque toutes ces taches sont obscures et entourées de noir, sauf les deux qui sont placées entre 2 et 4, lesquelles sont grandes et jaune pâle. Le dessous des ailes est plus brun que le dessus. Les supérieures sont semblables ; les inférieures ont une petite tache jaune à l'origine de 7, une plus grande dans la cellule et une rangée courbe de taches jaunes : la supérieure contre la nervure 7 est ronde et plus grande. Le corps est d'un roux plus clair que les ailes. Les antennes sont jaunes avec la massue plus foncée.

La femelle est plus grande avec des ailes amples : ces ailes sont d'un roux plus obscur. Il y a trois points apicaux, un tout petit entre 4 et 5, et les taches du disque forment une bande de 6 taches rapprochées. Celle de l'intervalle 4 est petite et carrée : au-dessous il y en a deux autres superposées dans l'intervalle 2. Les inférieures ont une tache dans la cellule et deux seulement entre 2 et 4, toutes jaune pâle. Le dessous des ailes ne diffère du dessus qu'en ce que toutes les taches sont bien visibles.

B. Eriopsis Hew.

Ailes d'un brun noir. Les supérieures ont une tache blanche dans la cellule et quatre taches sur le disque, entre les rameaux ; la supérieure étroite, échanérée en avant dans l'intervalle 4, deux petites superposées dans l'intervalle 3 et très reculées vers la base de l'aile ; enfin, une dans l'intervalle 2, punctiforme et très avancée vers le bord externe. Il y a trois points api-

caux. Sur les inférieures on distingue difficilement une tache dans la cellule et un rang arqué de petits signes noirs entre les rameaux. Le dessous des ailes ressemble au dessus : il est seulement un peu plus clair. Entre les rameaux des nervures on voit vaguement de petites taches plus claires. Le corps est de la couleur des ailes.

B. Etias Hew. pourrait être la femelle d'*Eriopis*. En dessus il est d'un brun jaunâtre. Les ailes supérieures ont trois points apicaux dont le supérieur plus petit. Une tache grande, échancrée en avant est dans la cellule et deux autres petites et étroites sont dans les intervalles 3 et 4. Les ailes inférieures ont le disque plus clair avec une tache noire dans la cellule et un rang arqué de taches brunes, allongées, peu marquées. Le dessous des ailes supérieures est plus pâle que le dessus et celui des inférieures a une grande tache cellulaire et une rangée circulaire de taches jaunâtres autour de la cellule ; il y en a trois contre le bord antérieur et trois plus rapprochées de l'angle anal ; l'intervalle 5 n'a pas de tache.

B. Erythus Cram.

De grande taille. Ailes noires au milieu des supérieures et à la côte, puis sur toute la partie antérieure des ailes inférieures ; tout le reste est brun rouge. Les premières ailes présentent deux bandes transversales de taches blanches et transparentes : l'une, avant l'apex, comprend trois points apicaux et deux petites taches en dessous ; l'autre se compose d'une grande tache dans la cellule et entre les rameaux une série de quatre taches, dont les deux supérieures grandes et les deux inférieures petites.

Les secondes ailes ont le bord postérieur crénelé et creusé avant le lobe anal qui est assez développé. Elles portent une grande tache arquée dans la cellule et une série postmédiane, irrégulière, de taches blanches, savoir : une grande au bord antérieur, une moins grande en dessous et trois petites presque en triangle avant le pli abdominal. Le dessous des ailes est d'un noir foncé avec les mêmes taches qu'au dessus. La femelle ne diffère du mâle que par la forme des ailes qui sont plus larges. Cette espèce, en raison du bord externe des secondes

ailes creusé et lobé, nous semble ne pouvoir appartenir à ce genre et devoir être reportée parmi les *Nascus*.

B. — AILES DU MALE AMPLES, LES INFÉRIEURES ARRONDIES
NON LOBÉES.

B. Salatis Cram.

Les ailes sont d'un roux fauve en dessus, presque uniforme. Sur les supérieures on voit une tache noire au bout de la cellule, un point clair subapical et au-dessous une ligne brisée de traits noirs et arqués ; celui de l'intervalle 3 plus fort et la tache du deuxième double. Les ailes inférieures ont une tache cellulaire noire, plus longue que large, et une rangée postmédiane de points assez forts au nombre de cinq. En dessous on remarque les mêmes taches qu'en dessus. Aux inférieures la rangée de 5 taches se continue par deux autres qui sont placées contre le bord antérieur. Presque toutes ces taches ou points sont annulaires et leur centre est marqué d'un point blanc cendré. La tache de la cellule est triple et marquée de trois petits points blancs alignés. En outre il y a une petite tache brune à point central blanc dans l'intervalle 1^o placé en face de la tache cellulaire. Le corps est de la couleur des ailes.

Nous rapportons à *Salatis* comme femelle l'espèce décrite et figurée par Plötz sous le nom de *Tychios*. En dessus les ailes sont d'un blond jaunâtre, légèrement brun vers les bords. Les supérieures ont deux points apicaux gros et sur le milieu de l'aile un groupe de 4 taches étroitement unies, celle de la cellule plus longue que large, celle de l'intervalle 3 presque carrée et plus grande, celle du quatrième intervalle triangulaire, échanerée en avant, et celle du deuxième punctiforme. Les ailes inférieures ont au delà du milieu un rang semi-circulaire de cinq taches noirâtres recouvertes par les poils et une tache semblable dans la cellule. Le dessous des ailes est semblable aux supérieures ; il y a un point apical en plus, mais pas toujours visible ; aux inférieures il y a une bande médiane de petites taches noirâtres presque obsolètes, et, dans la cellule, une tache ocellée très peu marquée.

Quoique ce type semble se rapprocher de *Salatis*, il y a quelque doute qu'il en soit bien la femelle.

B. Sebrus Feld.

Ailes amples, larges et arrondies, d'un roux fauve, plus foncé aux bords. Sur les premières ailes il y a une rangée de taches blanches situées tout près du bord, entre les rameaux, en ligne transverse presque droite, savoir : un point apical, une tache dans l'intervalle 4, une un peu plus grande dans le troisième et une punctiforme dans le deuxième. Les inférieures ont une tache noire dans la cellule et une rangée de points noirs placés entre les nervures, un peu après le milieu. Celui du troisième intervalle est pupillé de blanc. Le dessous des ailes est d'un roux noirâtre. Les inférieures ont une tache noirâtre à la base de l'intervalle 7, puis une bande de 3 ou 4 taches noires à centre blanc, passant à travers la cellule, enfin une rangée de petites taches semblables à celles du dessus et leur correspondant. Le corps est roux fauve, surtout en dessous.

La ♀ nous est inconnue.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *B. Midas* Cram., *Pap. Exot.*, pl. 63, F. G. (1776), ♂. = *Rhetus* Fabr., *Spéc. Ins.*, p. 133 (1781), ♂. = *Corentinus* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 254 (1881). = *Astylos* Cram., *Pap. Exot.*, pl. 283, ff. A-B (1782), ♀.
Coll. Mus. Paris : 1 ♂, Cayenne; (Coll. Boulet) : 4 ♂, 1 ♀, Cayenne, Bolivie, Pérou, Amaz. Sup. — Coll. Mab : 3 ♂, Guyane, Colombie.
2. *B. Ramusis* Cram., *Pap. Exot.*, pl. 342, f. c. (1782), ♀. = *Astrapaeus* Hew., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, p. 348 (1876). ♂. = *Damias* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 77 (1882).
Coll. Mus. Paris : 1 ♀ Brésil; (Coll. Boulet) : 3 ♂, 3 ♀, Guyane, Pérou. — Coll. Mab. 2 ♂, 1 ♀, Brésil, Colombie.
3. *B. Deao* Mab., *Le Natur.*, p. 169, f. 2, ♂ ♀ (1888).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, 1 ♀, Honduras.
4. *B. Nicephorus* Hew., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, p. 348 (1876).
Coll. British Museum : 1 ♂, Nlle-Grenade.
5. *B. Polygius* Latr., *Enc. Méthod.*, p. 744 (1823).
Coll. British Museum : ♂ ♀, Brésil.
6. *B. Phraxanor* Hew., *Ent. Mag. Nat. Hist.*, p. 348 (1876), ♂. = *Heras* Mab., *Le Natur.*, p. 496 f. 1 (1888).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 3 ♂, Colombie — Coll. Mab. 1 ♂, Colombie.
7. *B. Zohra* Möschl. *Verh. Bot. Gesel. Wien.*, p. 205 (1878).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, Guyane Franç.

8. *B. Eriopis* Hew. . *Descr. Hesp.*, p. 12 (1867), ♂. = *Etius* Hew., *Ibid.*, p. 13 (1867), ♀.
9. *B. Erythus* Cram., *Pap. Exot.*, pl. 59, fig. G (1779).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, Pérou.
10. *B. Salatis* Cram., *Pap. Exot.*, pl. 393, f. F (1782). = *Muretus* Fabr. *Ent. Syst.*, p. 332 (1792). = *Tychios* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 81 (1882) (f. *picta* 179).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♂, Colombie.
11. *B. Sebrus* Feld, *Lep. Reise. Nov.*, pl. 71 (1867). = *Pelignus* Hew., *Desc. Hesp.*, p. 16 (1867). = *Gonatas* Hew, *Ibid.*, p. 15 (1867). = *Ophiucus* Plötz, ♂ (fig. *picta* 133).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♀, Pérou.

XXV. — Genre **Heronia** nov. gen.

Ailes supérieures à bord externe concave depuis la nervure 5 jusqu'à 1^b. Ailes inférieures à bord externe légèrement crénelé, puis prolongé en un fort lobe caudiforme à extrémité arrondie. Bord abdominal fortement concave.

Antennes à massue forte, ovoïde avec une pointe réfléchie égalant les deux tiers de la partie renflée. Palpes écartés, à deuxième article ascendant, très large. Le troisième court, épais, porrigé obliquement.

Nervation : aux supérieures 7 et 8 naissent du même point, 5 est équidistant et 3 bien avant 4. Aux ailes inférieures 7 est bien au-dessus de l'angle de la cellule : 5 est obsolète et très près de 6 ; 3 et 4 partent de l'angle même de la cellule, et 2 au-dessus du milieu.

Nous avons dédié ce genre à M. Héron du British Museum, comme témoignage de gratitude pour son aimable complaisance.

H. Labriaris Butl. (Pl. II, fig. 4)

De taille moyenne, 44 millimètres ; ailes brunes ; les supérieures ont une grande tache carrée dans la cellule, d'un blanc transparent, et très échancrée en avant. Puis 9 taches et points, tous blancs et transparents, savoir : trois points apicaux, deux petits points au-dessous, puis 4 taches moyennes dans les intervalles 5, 4, 3 et 2. Celle du troisième plus grande et échancrée en avant. Les ailes inférieures sont lavées de jaune sur toute la partie interne avec une tache

ronde d'un blanc transparent dans la cellule et deux rangs de taches jaune fauve assez vif, l'une sur le milieu de l'aile et l'autre sur les rameaux. Ces taches sont un peu voilées par les poils, presque carrées, et vont en diminuant du bord abdominal jusqu'à la nervure 7. Le dessous des ailes est à peu près semblable, plus noirâtre, surtout aux inférieures. Sur ces dernières il y a deux taches de plus contre le bord antérieur. Le corps est fauve en dessus et noirâtre au-dessous.

Il nous paraît certain que l'*Hesperia* décrite par Plötz et peinte sous le nom de *Seneca* n'est pas autre chose que l'espèce présente. La figure est beaucoup trop vive de couleurs, mais tous les dessins étant absolument semblables nous n'avons pas hésité à considérer *Seneca* comme un synonyme. L'*Hesperia Seneca* Latr. est une espèce très différente et qui n'appartient pas à la présente division.

SYNONYMIE

H. Labriaris Butl., *Tr. Ent. Soc.* p. 148 (1877). = *Seneca* Plötz.
Coll. British Museum : 1 ♂.

XXVI. — Genre **Discophellus** Godm. et Salv. (*Discophus* Wats).

D. Porcius Feld.

Ailes d'un fauve sombre, rembrunies sur les bords; les antérieures ont une tache d'un blanc un peu jaune dans la cellule et trois points apicaux suivis d'un autre dans l'intervalle 5. C'est le premier d'une rangée de points semblables placés entre les nervures et qui, suivant les exemplaires, peuvent manquer tous ou en partie. Il y a une tache brune dans l'intervalle 2. Les ailes inférieures ont une bordure plus foncée et sont rétrécies en pointe chez le ♂. Le dessous des ailes est semblable mais plus obscur. Le *D. Pelignus* d'Hew. est un mâle à bordure brune nettement définie par une ligne fortement auguleuse entre chaque nervure. Il y a un point apical, une tache blanche transparente dans la cellule et pas d'autres points transparents. Les ailes inférieures ont un petit point cellulaire transparent et une raie noirâtre au delà du milieu se fondant dans la bor-

deuxième. Le dessous des ailes est noirâtre uniforme avec les dessins du dessus vaguement reproduits.

La ♀ a les ailes plus amples, les inférieures arrondies et fortement crénelées. Les supérieures ont deux grandes taches médianes un peu jaunâtres, l'une dans la cellule, échancrée en avant, et l'autre grande et subcarrée dans l'intervalle 3 ; en outre deux petites, placées en haut et en bas de celle-ci et écartées d'elle. Il y a trois points apicaux. Les ailes inférieures ont une petite tache dans la cellule et une rangée de taches plus petites, toutes brunes à point central blanc. Ces taches ne sont pas toujours constantes. Enfin, on voit un point blanc dans l'intervalle 2 en face de la tache cellulaire. Nous décrivons le type le plus commun. Chez beaucoup d'autres exemplaires on voit les taches diminuer d'intensité, de nombre, et parfois manquer presque toutes.

D. Sebaldis Cram.

Ailes d'un roux brûlé, un peu plus clair au milieu. Les ailes antérieures sont ornées de taches blanches ainsi disposées : Une grande tache carrée dans la cellule et trois points apicaux dont l'inférieur bien plus long. A partir de ces points commence une rangée de taches blanches, la plupart cerclées de noir : les deux premières sont punctiformes, celle du troisième intervalle grande, avancée en dedans, tout près de la tache cellulaire : les deux dernières sont superposées dans l'intervalle 2 et punctiformes. Enfin à la base du même intervalle il y a encore deux petites taches blanches semblablement placées. Les ailes inférieures sont analogues, elles ont une rangée post-médiane de 8 taches blanches cerclées de noir. Dans la cellule il y a une grande tache blanche, carrée, suivie du côté intérieur de deux petites. Les franges sont blanches. Le dessous des ailes est semblable au-dessus, mais la rangée de taches blanches est doublée en dehors d'une large bande noire chargée d'un pointillé blanc cendré au-devant de chaque tache et qui occupe la moitié de la bande. Le corps est de la couleur des ailes.

Cette brillante espèce, figurée par Cramer, semble être un mâle dont les ailes inférieures amples et arrondies rappellent les femelles de l'espèce précédente.

D. Fulvius Plötz.

Taille moyenne. Ailes inférieures prolongées, à bord externe concave et formant un angle saillant au-dessous de 2. Dessus des ailes d'un rouge feu, légèrement obscurci vers les bords. Antérieures avec un petit point noir à la fin de la cellule : deux autres superposés à la base de l'intervalle 2 et une ligne transverse de très petites signes noirs entre les nervures. Ailes inférieures à bord antérieur largement brun noirâtre : deux petits points noirs dans la cellule et un rang de points semblables commençant juste à la partie noirâtre et allant en ligne droite à travers les rameaux jusqu'au pli abdominal. Le dessous des ailes est d'un brun uniforme très clair. Les inférieures ont une rangée antémarginale de petits points noirâtres pupillés de gris cendré.

La femelle est d'un rouge aussi vif avec une étroite bordure noire. Les ailes antérieures, sans point apical, ont une rangée postmédiane et oblique de taches blanches : les trois premières sont punctiformes ; la suivante, dans l'intervalle 3, est fortement échancrée en avant, et la rangée se termine dans l'intervalle 2 par deux petits points noirs. Dans la cellule il y a une grande tache blanche échancrée des deux côtés. Les ailes inférieures ont une tache carrée noire dans la cellule avec un petit point noir en face dans l'intervalle 2. Sur les rameaux passe une ligne de petits points noirs plus longs que larges, au nombre de 7 ; celui du milieu est plus avancé vers le bord. Le dessous des ailes est plus pâle, les points noirs plus gros et celui de l'intervalle 2 est double. Le corps est en dessus rouge feu.

Erythras Mab. a été rapporté dans le *Gen. Ins.* (Hesperid.) comme synonyme au *Fulvius* de Plötz ; mais en considérant la figure peinte par ce dernier auteur nous avons constaté des différences qui feraient croire à deux espèces. La ♀ de *Fulvius* Plötz est moins rouge : les taches de la cellule et des intervalles 3 et 4 sont carrées et non échancrées. Il y a un gros point apical et les points noirs des ailes inférieures sont plus gros : sur le dessous de ces mêmes ailes ces points sont carrés et il y en a deux de plus sur le bord antérieur. L'*Erythras* que

nous réunissons avec doute au *Fulvius* a été décrit sur une belle paire de l'ancienne collection Staudinger.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES.

1. *D. Porcius* Feld., *Wien. Ent. Monats.*, p. 182 (1862). = *Doriscus* Hew., *Desc. Hesp.*, p. 13 (1867). = *Cecutiens* H. S. *Prod. Syst. Lép.*, p. 60 (1868).
Coll. Mus. Paris : 2 ♂, Pérou; (Coll. Boulet) : 3 ♂, 1 ♀, Colombie.
2. *D. Sebaldis* Cram., *Pap. Exot.*, pl. 302, ff. A. B. (1782). = *Crameri* Latr. *Enc. Méth.*, p. 539 (1823).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 4 ♂, Guyane Franç.
3. *D. Fulvius* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 79 (1882). = *Erythras* Mab., *Le Natur.*, p. 147, f. 3 (1888), ♂ ♀.
Coll. Mab. : 1 ♂, Colombie.

XXVII. — GENRE *Nascus* Wats.

Antennes à massue assez forte, la partie renflée presque ovoïde et la pointe réfléchie plus longue qu'elle. Un pli costal chez le ♂. Ailes supérieures le plus souvent larges à bord externe convexe. Nervure 3 naissant près de la discocellulaire et 2 près de la base de l'aile. Ailes inférieures prolongées à l'angle anal avec une dent ou lobe visible au bout de 1^o, plus larges et souvent crénelées chez les ♀. Tibias postérieurs frangés et à deux paires d'éperons.

N. Phocus Cram.

Ailes supérieures brun foncé, teintées de fauve sombre sur le disque. Le ♂ a quatre points apicaux dont un très long contre la côte; ces points sont suivis inférieurement de deux petites taches rondes qui, en oblique, vont rejoindre la bande du disque composée de 4 taches : les trois premières se touchent presque et sont échancrées en avant; la quatrième dans l'intervalle 2 est très petite et termine le groupe. Toutes sont jaunes et transparentes. Les ailes inférieures sont d'un fauve sombre, avec le bord antérieur largement noir. Elles ont deux bandes noires, l'une sur la base et l'autre postmédiane et droite. Le dessous des ailes ressemble au dessus, mais les parties claires sont plus jaunes.

La femelle ou *Pherenice* de Hew. est très différente. Elle est

plus grande, les ailes sont plus larges et les postérieures sont prolongées de 2 à 4 et ont un lobe court et obtus. Leur dessus est d'un brun sombre, teinté de jaune sur le disque des inférieures. Toutes les taches du mâle s'y retrouvent plus grandes et blanches. Les taches de la bande médiane sont moins serrées et il y a une tache costale en plus. Le dessous des ailes est brun noir et la base des inférieures est jaune soufre.

Dianina de Plötz est une variété dont les ailes inférieures sont d'un fauve vif et presque noires en dessous : la partie qui est jaune chez le type étant envahie de brun avec un semis d'écaillés jaunes. Nous avons vu un mâle qui est plus fauve encore que la femelle (Musée de Leyde).

N. *Euribates* Cram.

♂ Ailes d'un fauve rouge. Les supérieures ont trois points apicaux, celui du dessus minuscule. Sur le disque un groupe de trois taches jaunes, intimement unies, toutes un peu échancrées en avant, celle de l'intervalle 4 triangulaire et dépassant à peine les autres de sa longueur. Ailes inférieures à bord externe noirâtre, à disque fauve rouge, avec une tache noire dans la cellule et une rangée de cinq points de la même couleur autour de la cellule. Le dessous des ailes est fauve terne. On voit sur les inférieures, faiblement marquées en brun, deux taches arquées le long du bord antérieur et une série de quatre autres entre les rameaux dont le centre est plus clair ; enfin, une tache allongée dans la cellule. Le corps est fauve rouge en dessus et fauve terne en dessous : les palpes sont fauves et il y a un anneau fauve à la base de la massue des antennes.

Gaurus Plötz est un mâle d'*Euribates* à teinte fauve plus uniforme. Le type ♂ est l'*E. Hesus* Doubl. : Cramer n'a connu que la ♀. *Tychios* Plötz, rapporté comme ♀ à *Ramusis* Cram. par M. Godman et par nous-même avec doute, pourrait être une forme d'*Euribates*, ou alors la ♀ d'une espèce inconnue.

N. *Coüs* Möschl.

Les ailes sont d'un brun clair : elles ont les mêmes dessins que *Phocus*, mais l'espèce en diffère par le nombre des taches qui sont blanches, à peine teintées de jaune pâle. Il y a cinq

points apicaux, resserrés en ligne courbe et presque égaux. Une seule petite tache entre eux et le groupe médian. Celui-ci a quatre taches échancrées en avant. Les inférieures en dessous ont une bordure brune large et les deux tiers de l'aile sont jaune clair. Une bandelette noire postmédiane commence à la nervure 7 et s'arrête au pli abdominal; deux taches noires contiguës vont du bord antérieur jusqu'à la cellule. Le corps est brun et les palpes jaunâtres. La femelle n'est pas connue.

N. *Solon* Plötz

Cette espèce, malgré les différences que nous signalons, ne nous semble pas séparable de *Coüs*. Ce qui semblerait le prouver, c'est que la figure de la Biologie (*Eugamon* G. et S.) représente un type presque intermédiaire entre ces deux-ci.

Solon ♂ diffère du précédent en ce que, sur les ailes antérieures, les points apicaux sont plus courts et réunis de manière à former une tache ovale. Les trois taches du milieu sont plus rapprochées entre elles : la tache triangulaire de l'intervalle 4 n'est pas engagée entre les deux voisines. En dessous les ailes supérieures ont la côte jaune jusqu'aux taches centrales, et celles-ci sont prolongées jusqu'à la côte par une tache costale carrée. Une large bordure aux ailes inférieures est brun verdâtre comme le dessus des mêmes ailes ainsi que la base des supérieures. Sur le dessous, la partie interne des secondes ailes est jaune paille et offre deux bandelettes noires, l'une qui s'arrête à la fin de la cellule sur le rameau 4, et l'autre très rapprochée de la bordure. En dessus le corps est brun verdâtre et jaune en dessous ainsi que les palpes. La femelle est inconnue.

N. *Decemmaculata* Sepp

Cette espèce, que nous ne connaissons que par la figure de Sepp, pourrait bien n'être aussi qu'une forme des deux précédentes. Ses dessins sont les mêmes que chez *Coüs*. Le corps, la base des ailes supérieures et tout le dessus des inférieures est vert. La frange des secondes ailes est blanche et fortement entrecoupée de noir. En dessous la base des ailes supérieures est verte, la côte ocracée. Les inférieures sont jaune pâle avec deux fortes bandelettes largement ombrées de noirâtre en

dedans. La bordure est large et noire. Il est évident que la figure est très grossière et les couleurs exagérées, mais la coupe des ailes et la similitude des taches nous font croire que ces trois derniers noms se rapportent à une seule et même espèce. S'il en était ainsi, c'est le nom de Sepp qui aurait la priorité. La femelle est inconnue.

N. Phaselis Hew.

Ailes d'un brun roux clair et uniforme. Les supérieures sont amples et ont une tache dans la cellule, échancrée en avant et une bande fortement sinuée de taches blanches et de points noirs ainsi disposés : trois points apicaux plus longs que larges, puis deux petites taches noires dans l'intervalle 5, une plus grande dans le troisième, une grande tache composée de deux triangles réunis à leur base et plus avancée vers l'intérieur de l'aile ; enfin deux points noirs, le plus souvent pupillés de blanc. Toutes les taches sont blanches et cerclées de noir. Les ailes inférieures sont très amples, arrondies au bord externe, creusées au bout de 1^o et pourvues d'un lobe obtus. On voit sur le disque une tache dans la cellule et une rangée post-médiane de cinq taches noires, presque toutes bifides. La frange est blanche, dentée et entrecoupée. Le dessous est d'un roux plus sombre. Aux inférieures les taches de la rangée post-médiane sont plus grandes et plus nombreuses. En effet il y en a deux ou plus au bord antérieur et une dans l'intervalle 2 en face de celle de la cellule. Elles sont toutes pupillées de blanc. Le corps est de la couleur des ailes. La femelle ressemble au mâle, les taches sont seulement un peu plus grandes. La tache du troisième intervalle est complète et forme une lunule. Il y a aussi des mâles qui sont noirâtres et non roux et ont les taches comme chez les femelles.

Observation. — Nous pensons que c'est ici que devrait se placer *Erythus* Cram. et non dans le genre *Bungalotis* où nous le laissons provisoirement. Par contre, nous avons mis *Eriopis* dans ce dernier genre. Watson l'avait placé ici en regardant *Eurybates*, *Elias* et *Hesus* comme synonymes, ce qui est inadmissible.

N. Cæpio H. S.

Ailes d'un brun foncé, parfois un peu jaunâtre sur le disque. Les supérieures ont une série courbe de quatre points et un groupe de 4 taches un peu séparées les unes des autres, jaunes et transparentes; une sur le côté, étroite, deux grandes dans la cellule et l'intervalle 3, et une quatrième dans l'intervalle 4, un peu éloignée des autres. Les ailes inférieures sont sans taches et la frange est brune. Le dessous des ailes est plus clair, surtout aux inférieures où l'on voit sur le milieu deux bandes brunes presque obsolètes. Le corps est de la couleur des ailes et les palpes sont jaunâtres.

N. Mermeros Mab.

Plus petit que *Cæpio* et très voisin. Les ailes sont d'un brun clair. Sur les supérieures il y a quatre points apicaux qui font le demi-cercle, l'inférieur étant le plus long. Les taches du milieu de l'aile n'en font qu'une seule très compacte et composée de 4 taches. Il y a une tache costale et aucune dans l'intervalle 2. Les ailes inférieures ne sont pas prolongées et le lobe est très court. En dessous les ailes sont brun jaunâtre : les inférieures offrent deux bandelettes brunes et courtes; entre les deux il y a un point brun. Le corps est de la couleur des ailes et les palpes jaunes. Les antennes ont la massue plus petite que celle de *Cæpio* et la pointe réfléchie est moins longue.

N. Glarus Mab.

Brun foncé en dessus avec la base des premières ailes et tout le disque des secondes d'un fauve un peu sombre. Aux premières il y a deux points apicaux et sur le milieu quatre taches blanches et transparentes, une carrée dans la cellule, une petite dans l'intervalle 4, un peu séparée des autres, une grande dans l'intervalle 3, et une plus petite au-dessous dans l'intervalle 2. Toute la base de l'aile est fauve jusqu'aux taches. Les inférieures ont le bord antérieur largement brun noir, une mince bordure de la même couleur et tout le milieu, y compris l'espace abdominal, fauve. Il y a un point noir dans la cellule et une série courbe de petits points noirs entre les nervures. Le corps est

fauve jaunâtre et brun en dessous, les palpes blanchâtres et les pattes jaunes. Le dessus des ailes est d'un brun noir, on voit à peine sur les inférieures une éclaircie où paraissent les points du dessus. Notre description a été faite sur un bel exemplaire de la collection Staudinger.

N. Advena Mab.

Cette espèce ressemble beaucoup à *Cæpio* H. S. Elle est aussi d'un brun roux. Les supérieures ont trois points apicaux allongés, d'un blanc transparent : les deux premiers sont dans les intervalles 10 et 9 : le troisième, éloigné des autres, dans le huitième intervalle. Sur le disque il y a quatre taches jaune d'or séparées par les nervures noires : une dans la cellule ; une grande et longue, échancrée des deux côtés, dans le troisième ; une plus petite dans le quatrième, triangulaire ; une quatrième petite, au-dessous de celle-ci dans le deuxième. Les inférieures sont plus obscures sur le milieu et sur les bords. Le dessous des ailes est brun noirâtre ; les inférieures ont deux bandes brunes sur le milieu, éclairées de jaunâtre en dehors. Le corps est oncolore en dessus, brun jaunâtre en dessous. Les antennes ont un anneau jaune à la base de la massue.

N. Gildo Mab.

Les ailes sont en dessus d'un brun foncé : aux supérieures il y a un pli costal très fort, trois points apicaux petits, et sur le disque quatre taches fauves et transparentes : deux grandes, l'une dans la cellule, l'autre dans l'intervalle 3, éloignées l'une de l'autre ; une dans l'intervalle 4, plus petite et très écartée des autres ; enfin une, punctiforme, dans l'intervalle 2. Les ailes inférieures sont prolongées en face de la cellule en coude ou angle arrondi. Le milieu de l'aile est plus clair avec un fort point noir central et une rangée courbe de points noirs entre les nervures. Les franges des ailes sont courtes et concolores. Le dessous est brun foncé aux premières ailes ; l'intervalle 1 est luisant et brun jaunâtre. Les inférieures n'ont aucun dessin. La description a été faite sur un exemplaire de la collection Staudinger.

N. Gizala Möschl.

Ailes brunes à base couverte de poils jaunâtres. Les supérieures offrent quatre points apicaux en ligne oblique et sur le milieu une bande également oblique allant de la côte à l'angle interne, et comprenant quatre taches transparentes, une costale étroite, une cellulaire échanerée en avant ; une dans l'intervalle 3 échanerée des deux côtés et une petite et variable, ordinairement réfléchie en pointe vers l'intérieur de l'aile, et qui parfois atteint la nervure 1. Les inférieures ont le bord externe prolongé en angle obtus en face de la cellule. La frange est grisâtre. En dessous la moitié interne des ailes est jaune terne, couleur qui va en se fondant vers le milieu et n'a aucun dessin. Le corps est de la couleur de la base des ailes : la tête et les palpes sont jaunâtres. La femelle est un peu plus grande que le mâle et sur le dessus des secondes ailes la couleur jaune est plus claire et s'étend bien au delà du milieu. Il n'y a aucune tache.

N. Cephise H. S.

Ailes d'un brun roux moins foncé que *Cæpio*. Les supérieures ont trois petits points apicaux et sur le milieu de l'aile un groupe de quatre taches jaunes en forme de bande, une carrée dans la cellule, une plus longue que large dans l'intervalle 3 et deux autres petites, l'une dans l'intervalle 4 et l'autre dans l'intervalle 2. Les ailes inférieures n'offrent aucun dessin. La frange est blanchâtre et légèrement entrecoupée. Le dessous des ailes ressemble au dessus, mais aux premières l'intervalle 1 est blanchâtre et les inférieures ont une bandelette très peu marquée, postmédiane, et éclairée de deux forts points jaunes au-dessus de l'angle anal. Le corps est de la couleur des ailes et les palpes plus clairs. Les antennes sont unicolores. Cette espèce ressemble beaucoup à *Cæpio* dont on la distingue faciement par la longueur de la tache de l'intervalle 3, la présence de celle de l'intervalle 2 et le dessous des inférieures.

Nous lui attribuons comme femelle un exemplaire de même taille mais dont les ailes sont plus larges ; les taches et les points apicaux sont les mêmes mais d'un beau blanc. La base

des quatre ailes est brun jaunâtre, surtout aux inférieures où l'on voit en outre à l'angle antérieur, un commencement de bande brune et un point de la même couleur à la base de la cellule. La frange est blanche et nettement entrecoupée. Le dessous des ailes est le même qu'en dessus : aux inférieures les deux points jaunes sont remplacés par une éclaircie gris blanchâtre.

Nous plaçons ici une espèce qui nous paraît tout à fait incertaine mais que nous ne pouvons rapprocher d'aucune des précédentes.

N. Hydarnes Mab.

Nous ne connaissons que la ♀. Un peu plus grand que *Cephise*. Le dessous des ailes est d'un noir foncé. Les supérieures ont trois points apicaux et une bande blanche transparente au milieu de l'aile et composée de quatre taches tout à fait unies. Celle de l'intervalle 4 petite et bien engagée entre les deux voisines. Ailes inférieures à bord externe arrondi d'abord, puis profondément creusé entre 2 et 1, d'où un lobe anal très prononcé, large et arrondi en dehors. Franges blanches entrecoupées de brun. Dessous des ailes brun plus pâle : aux inférieures il y a deux taches blanc terne au-dessus du lobe et le bord interne, depuis l'angle antérieur jusqu'à la nervure 5, est blanc et non entrecoupé. Corps concolore avec les palpes blancs. Antennes jaunâtres en dessous avec la massue noire.

Le ♂ est inconnu ; *Zopyrus* Plötz est la même espèce.

N. Broteas Cram.

De grande taille ; brun noir. Aux premières ailes quatre points apicaux en ligne courbe et une bande médiane oblique de quatre grandes taches étroitement unies et d'un blanc transparent ; une costale presque carrée, une cellulaire échancrée des deux côtés, une dans l'intervalle 3 et la quatrième échancrée en dedans et prolongée jusqu'à la nervure 1 au-dessus de l'angle interne. En outre il y a un très petit point blanc dans l'intervalle 4. Les ailes inférieures sont larges et prolongées en coude obtus entre 3 et 4. Le dessus a la partie interne des 4 ailes d'un

jaune ocracé. Cette couleur n'affecte aux supérieures que la base et occupe aux inférieures la moitié de l'aile, et là où elle se fond avec la partie brune il y a une bande noire commençant par une tache entre 6 et 7 et allant jusqu'au pli abdominal ; le corps est en dessus brun noir et au-dessous jaune pâle ainsi que les palpes et les pattes.

Nous n'avons vu que des femelles. Chez une variété qui paraît au premier aspect un mâle, il y a cinq points apicaux en ligne droite ; la bande médiane est plus étroite. En dessous le jaune est plus clair et limité par une ligne bien nette. La bande noire a disparu et on ne voit plus que deux taches noires entre 7 et 8. Les palpes sont presque blancs.

On ne peut nier les rapports qu'il y a entre *Broteas* et *Coüs*, espèces dont on ne connaît qu'un sexe.

N. *Annulicornis* Möschl.

La taille paraît variable, mais elle est toujours inférieure à celle de la précédente espèce. La couleur générale est le brun roux, beaucoup plus clair à la base, surtout aux ailes inférieures. A l'apex des premières il y a une ligne droite de cinq points blancs depuis la côte jusqu'à la nervure 3. Cette ligne est mêlée à une autre ligne un peu oblique de quatre points noirs. Le premier point noir à la côte est placé entre deux points blancs. Une bande médiane oblique de quatre taches blanc transparent va de la côte à la nervure 4 : les deux premières sont grandes et échancrées des deux côtés ; les deux inférieures, sont petites et toutes les deux dans l'intervalle 2 ; l'inférieure placée en dedans ne touche la précédente que par son angle extérieur. Enfin il y a encore une tache en dehors de la bande médiane dans l'intervalle 4 et qui touche presque celle de l'intervalle 3. Sur le disque des ailes inférieures il y a deux séries transversales et droites de taches noires, un peu fondues dans la couleur générale. Le dessous est plus pâle, avec les mêmes taches. De plus, la cellule des supérieures est fermée par un trait noirâtre. Sur les inférieures il y a deux bandes larges de taches noires confondues ensemble. Ces bandes s'arrêtent sur la nervure 6, et au-dessus de l'intérieure il y a deux points noirs entre 7 et 8. Le corps est de la couleur de la base des

ailes. Un raie blanche contourne les yeux et s'avance jusque sur le deuxième article des palpes. Les antennes ont un anneau jaune complet à la base de la massue.

Nous n'avons vu que des femelles.

N. *Cebrenus* Cram.

Nous ne connaissons cette espèce que par la figure de Cramer. En dessus ses ailes sont d'un brun noir avec la base teintée de jaunâtre. Les supérieures ont trois petits points apicaux et une bande médiane droite de taches blanches et transparentes. Les trois premières se touchent et les deux inférieures sont un peu distantes l'une de l'autre. En outre il y a une petite tache extérieure à la bande dans l'intervalle 4. Les inférieures sont d'un brun plus foncé, uniforme. Le corps paraît hérissé de poils roux. Le dessous des ailes est d'un brun noirâtre et sans dessins. Les antennes ont la massue plus courte et la pointe moins longue que chez les autres espèces du genre *Nascus*. Il se pourrait que *Cebrenus* ne fût pas ici à sa vraie place.

N. *Lucea* Plötz.

Nous rejetons à la fin du genre cette espèce que nous ne connaissons que par une figure. C'est une femelle qui a beaucoup d'analogie avec *Annulicornis*. M. Godman la rapporte à *Gizala* Möschl. Mais nous avons vu et décrit les deux sexes de cette espèce et celle de Plötz en est très éloignée. Elle est en dessus d'un brun noir, avec la base des supérieures et les inférieures d'un brun roux clair. Les ailes supérieures ont trois points apicaux dont l'inférieur long et avancé vers l'apex. Une bande médiane de quatre taches blanc transparent en ligne presque droite va vers le bord interne : les taches sont larges et seulement sinuées en avant. Les ailes inférieures ont au delà du milieu un rang courbé de petits points noirs bien marqués. Le bord externe est peu prolongé entre 4 et 5. Le dessous des premières ailes est semblable ; les inférieures sont d'un roux clair et ont, au delà du milieu, une rangée irrégulière de quatre à cinq taches rondes plus claires que le fond et cerclées de noir. Le corps est brun roux. Le mâle semble n'être pas connu.

N. Adrastor nov. sp. (Pl. I, fig. 6)

♀ de grande taille. Brun noirâtre avec la partie externe des ailes inférieures un peu plus claire. Les ailes supérieures sont traversées par une bande compacte, oblique, de trois grandes taches blanc transparent, toutes échancrées en avant, la dernière plus petite. Franges d'un blanc gris entrecoupé de brun. Ailes inférieures avec le soupçon d'une rangée de taches noires passant sur les rameaux et qui n'est visible qu'en face de la cellule. La frange, fortement entrecoupée comme aux ailes supérieures, paraît dentée. Dessous noirâtre un peu plus clair; à l'apex des supérieures il y a trois taches noires en demi-cercle. Aux inférieures on voit une grosse tache ronde dans la cellule et une rangée postmédiane de taches semblables en ligne courbe, de plus une tache isolée dans l'intervalle 1 en face de celle de la cellule. Les trois inférieures ont le centre gris blanc. Les antennes ont un anneau blanc jaunâtre à la base de la massue. Cette espèce ressemble un peu à *Cebrenus*. Cram. et beaucoup plus à *Lucea* Plötz dont elle diffère surtout par l'absence de points apicaux, de la tache costale dans la bande médiane des ailes supérieures, et de la rangée postmédiane de points noirs bien marquée chez *Lucea* et à peu près nulle ici.

1 ♀, Amérique méridionale, collection du Muséum de Paris.

N. Diaphorus nov. sp. (Pl. I, fig. 4)

♂. Les ailes sont en dessus d'un roux clair uniforme, les supérieures offrant pour tout dessin deux petits points noirs à l'apex et une rangée postmédiane de points obsolètes dont trois seulement sont visibles, savoir : un dans l'intervalle 4, une moucheture dans le troisième, et deux ensemble dans le deuxième, plus deux minuscules à la base du même intervalle. Les ailes inférieures ont le bord antérieur noirâtre très nettement marqué jusqu'au-dessous de la nervure 7. Il y a un fort point noir dans la cellule et une rangée de points semblables, mais plus petits en ligne courbe placés au-devant de la cellule. C'est à peu près le dessin de *Ramusis* ♂, mais chez *Diaphorus* les franges sont blanches et le bord externe est sensiblement denté aux deux ailes : même celui des inférieures est fortement pro-

longé en dent obtuse au bout de la nervure 2. Le dessous des quatre ailes et d'un brun rougeâtre terne et uniforme. Les supérieures n'ont aucune tache. Les inférieures reproduisent les points noirs du dessus, mais plus forts et marqués de blanc au centre. Le corps est entièrement roux clair de part et d'autre, ainsi que les palpes et les antennes. Celles-ci ont une massue ovoïde terminée par une pointe fine une fois et demie aussi longue que la partie renflée.

M. Boulet a acquis cette espèce sous le nom de *Diaphorus* que nous lui conservons. Il existe en effet un *Diaphorus* Möschl, de Surinam, dont nous n'avons pu encore nous procurer la description et qui pourrait bien coïncider avec le nôtre.

Il serait possible que *N. Adrastor* fut la ♀ de *Diaphorus* ou bien encore *N. Lucea* de Plötz. Ces deux types ne sont connus que par leurs femelles; mais elles proviennent du Brésil, tandis que *Diaphorus* est de la Guyane.

1 ♂, Surinam. Coll. Muséum de Paris.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *N. Phocus* Cram., *Pap. Exot.*, pl. 162, f. F (1779) ♂. = *Pherenice* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 5 (1867), ♀. = *Morphus* Cr. *Ibid.*, pl. 392, ♂.
Coll. Mus. Paris : 2 , Mexique, Cayenne; (Coll. Boulet) : 4 ♂, 2 ♀, Brésil, Colombie, Panama. — Coll. Mab. : 5 ♂, et ♀, Brésil.
- 1^a. *Var. Dianina* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 75 (1882), ♂ ♀.
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 3 ♂, 2 ♀, Brésil, Paraguay. — Coll. Mab. : 1 ♂, Brésil.
2. *N. Eurybates* Cram., *Pap. Exot.*, pl. 393, f. D (1782), ♀. = *Hesus* Doubl. *Hew. Gen. Diurn. Lep.*, p. 78, f. 1 (1852), ♂. = *Gaurus* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 79 (1882), ♂. = *Nicias* Fab., *Mant. Ins.*, p. 86 (1787). = (?) *Tychios* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 81 (1882), ♀,
Coll. Mus. Paris : 2 ♀, Cayenne; (Coll. Boulet) : 2 ♂, 2 ♀, Brésil, Guy. Franç. — Coll. Mab. : 3 ♂, 1 ♀ (*Tychios*), Cayenne, Brésil.
3. *N. Coüs* Möschl., *Verh. Zool. Bot. Gesel. Wien.*, p. 205 (1878). = *Eugamon* Godm et Salv., *Biol. Cent. Amér.*, pl. 78, ff. 20, 21 (1893), ♂.
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 4 ♂, Guyane, Brésil.
4. *N. Solon* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 75 (1882), ♂.
5. *N. Decemmaculata* Sepp, *Surin. Vlind.*, pl. 50 (1848).
6. *N. Phaselis* Hew., *Descr. Hesp.*, p. 14 (1867). = *Faustinus* Burm., *Descr. Phys. Rep. Arg.*, p. 291, pl. 9, f. 11 (1878). = *Coenosa* Möschl. *Verh. Zool. Botan. Gesell. Wien.* (1878).
Coll. Mus. Paris : 5 ♂, 4 ♀, Brésil, Argentine, Venezuela; (Coll. Boulet) : 3 ♂, 1 ♀, Bolivie, Nlle-Grenade. — Coll. Mab. : 4 ♂ et ♀, Brésil.
7. *N. Cypio* H. S., *Prod. Syst. Lép.*, p. 68 (1869), ♂.
Coll. Mus. Paris : 2 ♂, Cayenne; (Coll. Boulet) : 4 ♂, Honduras, Colombie. — Coll. Mab. : 1 ♂, Colombie.

8. *N. Mermeros* Mab., *Bull. Soc. Zool. Franç.*, p. 82 (1878), ♂.
Coll. Mab. : 1 ♂, Brésil.
9. *N. Glarus* Mab., *Le Natur.*, 147, f. 6 (1888), ♂.
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, Brésil.
10. *N. Advena* Mab., *Le Nat.*, p. 59, f. 1 (1888), ♂.
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♂, Colombie, Costa-Rica. — Coll. Mab. : 2 ♀, Colombie.
11. *N. Gildo* Mab., *Le Nat.*, p. 147, f. 4 (1888), ♂.
12. *N. Gizala* Möschl., *Verh. Zool. Bot. Gesel. Wien.* (1878), ♂. = *Cephisus* Hew., *Ann. Mag.*, N. H. p. 35 (1876). = *Evathlus* Mab., *Le Natur.*, p. 170, f. 3 (1888), ♀.
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♀, Colombie.
13. *N. Cephise* H. S., *Prod. Syst. Lep.*, p. 66 (1869), ♂.
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, Brésil. — Coll. Mab. : ♂ ♀, Brésil.
14. *N. Hydarnes* Mab., *Bull. Soc. Ent. Franç.* p. 197 (1877), ♀. = *Zopyrus* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 502 (1881).
Coll. Mab. : 2 ♀, Brésil.
15. *N. Broteas* Cr., *Pap. Exot.*, pl. 283. ff. C. D. (1782), ♀.
Coll. Mab. : 3 ♀, Brésil, Guyane.
16. *N. Annulicornis* Möschl., *Verh. Zool. Gesel. Wien.* (1876).
Coll. Mus. Paris : 3 ♀, Brésil, Nicaragua. — Coll. Mab. : 1 ♀, Brésil.
17. *N. Cebrenus* Cr., *Pap. Exot.*, pl. 178, f. c. (1779).
18. *N. Lucea* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 82 (1882), ♀.
19. *N. Adrastor* Mab. et Boull.
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♀, Amérique méridionale.
20. *N. Diaphorus* Mab. et Boull. (!) Möschl., *Verh. z. b. Wien.*, p. 322 (1883).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, Surinam.

XXVIII. — GENRE **Ablepsis** Wats.

Antennes à massue graduellement épaissie en arc, à pointe acuminée. Palpes porrigés. Ailes antérieures : pas de pli costal, nervure 3 près de la discocellulaire et 2 très près de la base de l'aile. Ailes inférieures : bord externe arrondi ; nervure 3 naissant de l'angle de la cellule et 2 au-dessus du milieu.

Tibias postérieurs frangés, avec deux paires d'éperons. Une fossette ou dépression concave entre 1^a et 1^b, ouverte ou fermée inférieurement avec un pinceau de poils insérés sur 1^b.

A. Vulpinus Hübn.

Ailes brunes : les supérieures ont trois points apicaux et un groupe médian de trois tache jaunes : une grande dans la cellule, une plus grande dans l'intervalle 3, toutes deux plus longues que larges, et une carrée dans l'intervalle 4 touchant presque l'angle de la précédente. Base des premières ailes et

disque des inférieures roux ferrugineux sombre : ces dernières avec une série courbe de points noirs sur le milieu et un point dans la cellule. Femelle semblable. Le dessous des ailes est brun : les inférieures ont un point dans la cellule et une bande diffuse noire. Cette bande passe sur les rameaux et est éclairée de jaunâtre en dehors. Le corps est concolore. Le corselet est couvert de poils roux et les palpes sont blanc jaunâtre.

A. Guyanensis, nov. spec.

Alis obscure fulvis vel fusciorufis; anterioribus cum tribus punctis apicalibus, uno in cellula et duobus inter nervuras 3-5, nigro exterius notatis, et duobus punctis nigris in intervallo 2. Alis posterioribus cum puncto cellulari nigro, et duobus lineolis punctorum nigrorum, altera alteri subjecta. Subtus alis posticis cum puncto basali et duobus fasciis nigris, foveaque ovali inter 1^a et 1^b pilis flavis munita.

Les ailes sont en dessus d'un brun jaunâtre : les supérieures, plus foncées aux bords, offrent des taches transparentes blanc jaunâtre clair ainsi disposées ; trois petites à l'apex dont l'intermédiaire est très petite ; à leur suite et alignées deux plus grosses et carrées entre les rameaux de 3 à 5, toutes doublées d'une tache noire en dehors ; une tache carrée, isolée dans la cellule et deux points noirs dans la cellule alignés longitudinalement. Ailes inférieures brun jaunâtre avec la partie interne plus claire et deux séries un peu obliques de trois points noirs, la supérieure moins accusée vers le bord que l'inférieure. Le dessous des ailes est de la même couleur : les supérieures ont la base et l'apex noirâtre, aux inférieures il y a une tache noire à la base contre la nervure 8, une bande courte de deux taches et une seconde courant sur les rameaux et s'arrêtant au pli abdominal. Entre les deux nervures 1^a et 1^b s'ouvre une fossette ovale s'arrêtant à l'extrémité de la 2^e bande noire, très profonde, et garnie à l'intérieur d'un fort pinceau de poils jaune fauve à extrémité noirâtre et insérée sur 1^a : l'intérieur de la fossette est tapissé de poils courts, jaunes et d'écaillés blanches. Ce singulier appareil diffère de celui d'*A. Vulpinus* en ce que la fossette est plus profonde, limitée

à sa partie inférieure et que le pinceau de poils très développé est beaucoup plus long. Guyane française : 1 ♂

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *A. Vulpinus* Hübn., *Saml. Exot., Schmett.* [1816-24].
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♀ Brésil, Amaz. Sup. — Coll. Mab. :
♂ ♀, Brésil.
2. *A. Guyanensis* Mab. et Boull.
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂ Cayenne, Guyane française.

XXIX. — GENRE **Porphyrogenes** Wats.

Massue grêle en forme de faucille, à pointe fine. Palpes ascendants à troisième article distinct. Un pli costal. Ailes antérieures : nervure 1 arquée à sa base, puis coudée et très écartée du bord interne. Bord intérieur chez le ♂ fortement arqué et un pinceau de poils raides et rouges placé sur une tache luisante argentée, à l'origine de 8, en dessus : une tache semblable lui correspond en dessous. Pli abdominal à longs poils flexueux. Tibias frangés à 2 paires d'éperons. Cellule des ailes supérieures lisse en dessous.

P. Omphale Butl.

Ailes d'un noir profond : les supérieures traversées obliquement de la côte au bord interne par une bande étroite, un peu sinuée, orange. Base des ailes supérieures et toute la partie interne des secondes ailes d'un bleu brillant ; quand le pli costal est ouvert la côte semble jaune parce qu'il est feutré de poils courts de cette couleur. Le dessous des ailes est d'un noir uniforme. Le corps est de la couleur des ailes, et le corselet a quelques poils gris verdâtre.

SYNONYME

1. *P. Omphale* Butl., *Ann. Mag. Nat., Hist.* p. 284 (1877).
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 2 ♂, Bolivie. — Col. Mab. : 1 ♂, Amazon.

XXX. — GENRE *Murgaria* Wats.

(Voir *Gen. Ins. Hesp.* 1, p. 32, pour les caractères du genre.)

M. Albociliata Mab.

D'un noir uniforme. On distingue difficilement sur les ailes supérieures plusieurs taches entre les rameaux, dont l'ensemble forme une bande d'un gris plombé qui descend jusqu'à la nervure 1 ; une autre, plus étroite, part de la côte à l'extrémité du pli costal qui est blanc à l'intérieur, et traverse la cellule jusqu'à l'insertion de la nervure 3. La frange des ailes supérieures est gris noirâtre, celle des inférieures est blanche, un peu salie d'écaillés noirâtres à l'angle inférieur. Sur ces dernières ailes on distingue avec peine une tache noire dans la cellule et un vestige de bande de la même couleur entre les nervures 2 et 6 sur le milieu. En dessous, la bande des ailes supérieures contourne la cellule et finit sur la nervure 4 : l'intervalle 4 est plus clair que le fond. Les ailes inférieures sont plus foncées et on y voit deux bandes noires, une sur la base avec une tache carrée à la base de 8, et l'autre, anguleuse au milieu, et placée sur le milieu des rameaux. Le corps est noir de part et d'autre et les palpes gris cendré. La femelle est un peu plus grande, d'un noir plus uniforme, surtout aux ailes inférieures, et a les bandes obsolètes.

Var. *Nigrociliata* nov. var.

Cette variété a les franges noirâtres aux quatre ailes.

M. Leucophrys Mab.

D'un noir plus foncé, plus uniforme ; les bandes sont indistinctes sur les deux faces. La frange des quatre ailes est d'un blanc pur : nous n'avons pas vu le ♂.

M. Toxeus Plötz

Pourrait être une espèce distincte. Nous ne le connaissons que par une figure dont les couleurs semblent exagérées. Il se

distinguera des précédentes espèces par les franges tout entières noirâtres et par le dessous des ailes supérieures où l'on voit deux bandelettes blanches, une qui part de la côte et traverse la cellule jusqu'à l'origine de la nervure 3, et une autre non visible en dessus, qui semble remplacer les points apicaux.

LISTE SYNONYMIQUE DES ESPÈCES

1. *M. Albociliata* Mab., *Petites Nouv. Ent.*, p. 162 (1877).
Coll. Mus. Paris : ♂ ♀, Nicaragua ; (Coll. Boulet) : 2 ♂, 2 ♀, Mexique.
— Coll. Mab. : 4 ♂ et ♀, Colombie.
Var Nigrociliata Mab. et Boulet.
Coll. Mus. Paris (Coll. Boulet) : 1 ♂, Mexique.
2. *M. Leucophrys* Mab., *Ann. Soc. Ent. France*, p. 183 (1897).
Coll. Mab. : 1 ♀, Panama.
3. *M. Toreus* Plötz, *Berl. Ent. Zeit.*, p. 258 (1882), Mexico.